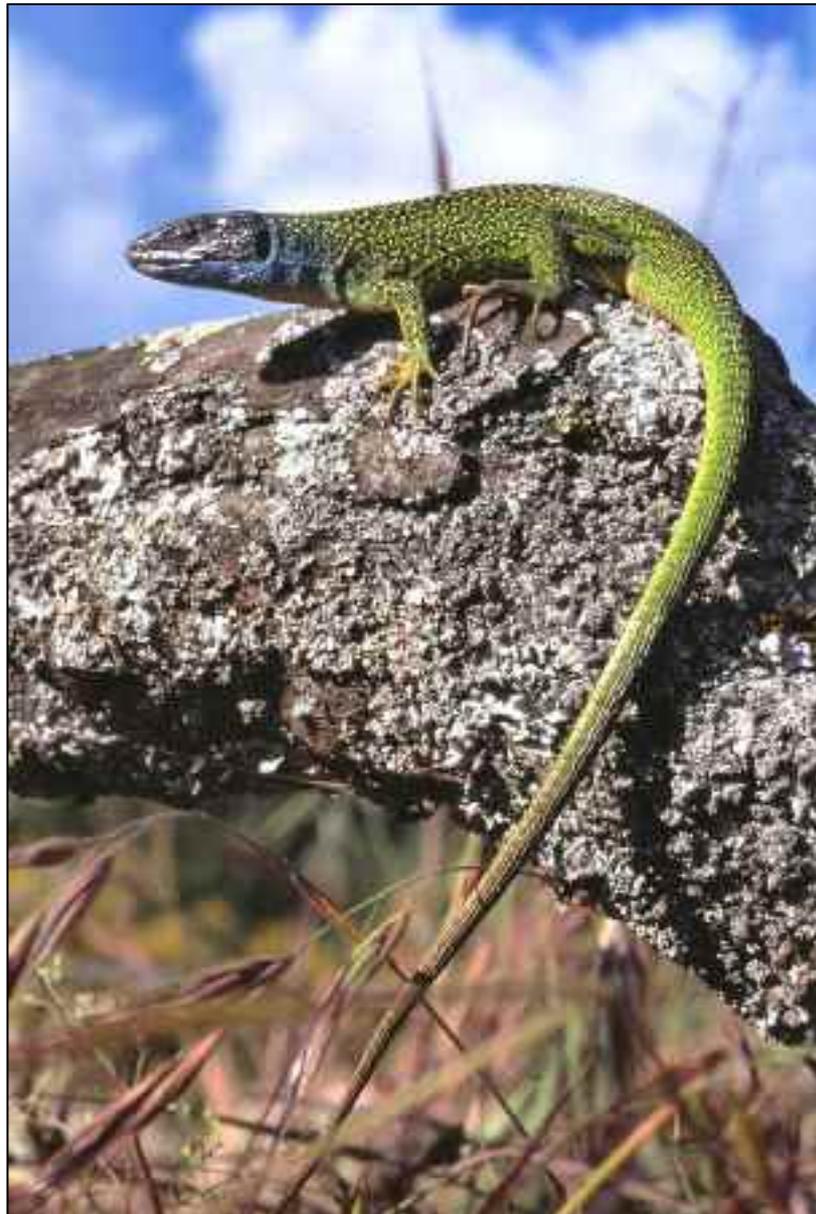


CAHIERS TECHNIQUES

# Amphibiens et Reptiles

DU POITOU-CHARENTES

*atlas préliminaire*



juillet 2002



# Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes

## Atlas préliminaire 1990-2000

*Etat des connaissances au mois de janvier 2001*

Réalisé par le groupe d'étude des Amphibiens et Reptiles  
de Poitou-Charentes Nature



avec les associations :



### Charente Nature

Impasse Lautrette  
Sillac  
16000 ANGOULEME

☎ : 05 45 91 89 70

charente-nature@educ-envir.org  
charentenature@charente-nature.org

### Nature Environnement 17

20 rue du Bastion St Nicolas

Groupe scolaire Descartes  
Avenue de Bourgogne -Port Neuf  
17000 LA ROCHELLE

☎ : 05 46 41 39 04

n.environnement17@free.fr  
n.environnement17@wanadoo.fr

### Deux-Sèvres Nature Environnement

Hôtel de la Vie Associative  
42 rue Joseph Cugnot

48 rue Rouget de Lisle  
79000 NIORT

☎ : 05 49 73 37 36

dsne@netcourrier.com  
deuxsevres.nature@laposte.net

### Vienne Nature

Espace 10  
17 rue Albin Haller  
86000 POITIERS  
14 rue Jean Moulin  
86240 FONTAINE-LE-COMTE

☎ : 05 49 88 99 04

vienne.nature@wanadoo.fr

Poitou-Charentes Nature – Espace 10 – 17 rue Albin Haller – 86000 POITIERS -  
14 rue Jean Moulin – 86240 FONTAINE-LE-COMTE  
☎ 05 49 88 99 23 - ☎ 05 49 88 98 78  
pc.nature@laposte.net

Coordonnées  
mises à jour en juillet 2012



## PREFACE

Connaître pour gérer,  
gérer pour sauvegarder le patrimoine naturel du Poitou-Charentes.

Poitou-Charentes est une région de terre et d'eau. Son patrimoine naturel, ses paysages sont atouts de développement par le bien vivre et le bien accueillir.

L'État et le Conseil Régional s'accordent à considérer que l'aménagement du territoire, l'obligation de léguer à nos enfants, aux générations futures, une région aux potentialités de développement durable intactes, nécessitent une connaissance du patrimoine naturel, des indicateurs de suivi et de décision. Est-ce par hasard qu'il y a en Poitou-Charentes l'IAAT, l'Observatoire Régional de l'Environnement, l'Ifreé-ORE ?

Poitou-Charentes Nature se devait, se doit de participer à la connaissance et au suivi du patrimoine naturel.

Nombre de lecteurs connaissent l'Atlas des Chauves-souris, le Livre Rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, la Liste des espèces animales et végétales déterminantes en Poitou-Charentes, les Atlas des Oiseaux nicheurs et hivernants...

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage, la répartition des Amphibiens et des Reptiles en région.

Cet atlas, photographie de la situation en 2000, a nécessité la rédaction d'un protocole de travail, la formation de nombreux naturalistes professionnels et surtout bénévoles.

Il serait certes intéressant d'écrire l'histoire d'une donnée, d'une observation avec un auteur, une espèce, un lieu, une date, du carnet d'observation à la mise en forme, à la mise en base de données et à son exploitation.

C'est ici une autre histoire, mais sachez cependant que cet atlas, pour agréable qu'il soit, n'est qu'un aperçu des connaissances accumulées.

La base de données n'est pas faite pour ce seul atlas mais pour, au service des acteurs de la région, au service des spécialistes nationaux et européens, appréhender l'histoire, la géographie, c'est-à-dire la répartition dans le temps et dans l'espace des Amphibiens et Reptiles, pour établir des diagnostics, pour élaborer une stratégie cohérente de sauvegarde du patrimoine et d'aménagement du territoire.

Cela n'a de sens que si tous les partenaires, naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, ont solidairement la même démarche et apportent leur pierre à l'édifice.

Je voudrais ici remercier bien sûr tous ceux qui nous font confiance, à la DIREN, au Conseil Régional, à l'Union Européenne, mais aussi Pierre Grillet, Jean-Marc Thirion, Miguel Gailledrat et Laurent Précigout pour leur compétence, pour leur volonté de fédérer, motiver, rassembler toutes les bonnes volontés. Je voudrais qu'ils soient fiers de ce beau travail qui n'est pas plus fini que la toile de Pénélope, car ici, le temps, la nature et l'homme composent année après année les populations animales.

Quant au lecteur, curieux, enseignant, naturaliste, gardien du temple, je lui souhaite de prendre du plaisir à parcourir cet ouvrage et lui suggère de le classer à portée de main à côté de tous les ouvrages sur le patrimoine naturel du Poitou-Charentes.

Pierre GUY

## **COORDINATEURS :**

Groupe d'études des Amphibiens et Reptiles de Poitou-Charentes Nature  
Miguel GAILLED RAT, Pierre GRILLET, Laurent PRÉCIGOUT, Jean-Marc THIRION

## **COMITE SCIENTIFIQUE DE RELECTURE**

Guy NAULLEAU, Miguel GAILLED RAT, Pierre GRILLET, Laurent PRÉCIGOUT, Jean-Marc THIRION

## **CARTOGRAPHIE**

Pascal DUBECH - GEREP I



## **DESSINS, PHOTOS**

1<sup>ère</sup> page de couverture (Lézard vert occidental mâle *Lacerta bilineata*) : Daniel HEUCLIN  
4<sup>ème</sup> page de couverture (Grenouille rousse *Rana temporaria*) : Bruno FILLON  
pages 2, 4, 6, 8, 10, 14, 21, 100, 107, 111, 112 : Alexis NOUHAILLAT  
pages 23, 69 : Pascal CAVALLIN

## **REMERCIEMENTS PARTICULIERS**

- à Raymond DUGUY<sup>†</sup> pour son soutien lors du lancement du programme
- à Marc CHEYLAN pour la validation de la démarche d'élaboration de la Liste rouge
- aux personnes ayant prêté des photos
- au Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CENPC) pour l'autorisation d'utiliser et de reproduire la carte des paysages du Poitou-Charentes
- à la Direction Régionale de l'Environnement pour son appui dans le cadre de cet inventaire
- au personnel de Poitou-Charentes Nature pour son investissement et sa patience

☞ Pour citer en référence **cet ouvrage**, se conformer au modèle suivant :  
POITOU-CHARENTES NATURE, (éds) 2002 – *Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 112 p.

☞ Pour citer en référence **une monographie** de cet ouvrage, se conformer au modèle suivant :  
DUGUY, R. et THIRION, J.-M. 2002 – La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758). Pp 70-71. In POITOU-CHARENTES NATURE, (éds) *Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes - Atlas préliminaire*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, 112 p.

Edition : Poitou-Charentes Nature  
Impression : Poitou-Charentes Nature – Poitiers  
Reliure : Imprimerie Minute – Poitiers

ISBN 2-9515017-3-0

ISSN 1624-0235

Reproduction d'extraits autorisée  
en citant les sources  
**DUPLICATA 2012**

Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2002

## REMERCIEMENTS

**CET ATLAS N'AUROIT PU VOIR LE JOUR SANS LA PRECIEUSE COLLABORATION DES NATURALISTES DE LA REGION POITOU-CHARENTES. QUE TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPE DE PRES OU DE LOIN A CETTE ENTREPRISE SOIENT ICI REMERCIÉS.**

### **LISTE DES OBSERVATEURS ET INFORMATEURS, PONCTUELS OU REGULIERS :**

ALLENOU Olivier (CENPC) ; ANTHONIOZ Jacques ; ANTON Thierry ; ARNAUD Antoine ; ATTIE Carole (SHF) ; AUGER J. ; BACCOUNI Catherine ; BACOUÉL Gérard ; BACOUÉL Ginette ; BARANDE S. (SHF) ; BARBER Michelle ; BARON Guillaume ; BARRÉ Daniel (CNRS) ; BASTEL Fabrice ; BAUDOUIN Damien ; BAVOUX Christian ; BEILLARD J-M. ; BEINCHET Alain ; BELLARD Vincent ; BENTZ Gilles ; BERJON ; BERNARD Rodolphe ; BERTHOME Yannick ; BESSON R. (SHF) ; BIANCHINI Luc ; BIGET Laurent ; BLANCHELANDE C. ; BLONDEAU Nicolas ; BOILDIEU Laurent ; BONNET Xavier ; BONNET O. (CNRS) ; BOSSY Muriel ; BOUCQ Bernard ; BOUTAUD Michel (CENPC) ; BOUTIN Jacques ; BOUTIN Jean-Marie (CNRS) ; BRAGARD Sébastien ; BRAMARD Michel ; BRETAGNOLE C. (SHF) ; BROT Florence ; BRUGIER Arnaud ; BRUN J-P. ; BTS de Melle ; BURNELEAU Guy ; CABIROL Rémi ; CADU Julie ; CAIGNEAUX Roland ; CAILLAUD Alain ; CAILLAUD-GANTHEIL Sylvie ; CARRIÈRE Marc ; CASTANT Hervé ; CAUPENNE Michel ; CAVALLIN Pascal (CENPC) ; CAZAUGADE R. ; CEYLO Dominique ; CHAILS (SHF) ; CHAMPION Emmanuelle ; CHAPRON ; Charente Nature ; CHARRON Claude ; CHASTEL Olivier (CNRS) ; CHAUVIN C. & J. ; CHAZAL Romain ; CHERRIOT Thierry ; CHEYLAN Marc ; CLAIR Luc ; CNRS de Chizé ; COCHARD Pierre-Olivier ; COLINDRE L. (SHF) ; COLLIN DE L'HORTET A. (SHF) ; COLLON Jérôme ; Conseil Supérieur de la Pêche ; CONSTANTIN Eric ; CORDELIER Cyril ; COTTIN Benoît ; COUDRAIN P. ; COUDRET ; COUHE Bruno ; COULONGEAT C. ; COUSIN Pierre ; COUTURIER Claire ; COUTURIER Marie-Do ; COUTURIER Samuel ; COUTURIER Thibaut ; CPIE Val de Gartempe ; CPN des SITELLES ; CRAUX J. (SHF) ; DALPHRASE Nicolas ; DAUNAS Rémi ; DAUNAY Jean ; DE CORNULIER Thomas (SHF) ; DE LA CHAPELLE B. (CNRS) ; DE TERNAY Henri ; DEAT Eliane ; DECEUNINCK Bernard ; DELAGE Jacques ; DELAPORTE Philippe ; DELAUAUD Francis ; DELERIS Yves ; DELVALLEE Joseph ; DENIS Patrice (CNRS) ; DENIS Thomas ; DERMIKAELEN Sophie ; DESCOMBES Jean-Claude ; DEVAUD ; DHÉRON Béatrice ; DIEULEVEUT Tibo ; DIONNEAU Sylvain ; DOHOGNE Romuald ; DORIGNY François ; DUBECH Pascal ; DUBOIS Thierry ; DUFAY Daniel ; DUGUY Raymond ; DUPEYRON Thomas ; DUPUY M. ; DUQUESNAY Marie-Pierre ; DURANTEAU R. ; DURANTHON Marie-Cécile ; DUREPAIRE Philippe ; DURIEZ O. (SHF) ; DURIEZ Olivier ; DUSOULIER François ; Équipe Busard (CNRS-CEBC) ; ESCLASSE Marcel ; EULIN J-L. (SHF) ; FANTIN Pierre ; FAUX E. ; FAVREAU F. (SHF) ; FICHET Samuel ; FICHET Xavier ; FILLON Bruno ; FILLON Dorian ; FLEPNA - Limousin Nature Environnement ; FOUCHEREAU Vincent ; FOUQUET Antoine ; FOUQUET Paul ; FRADET G. (SHF) ; FRAINNET Chantal ; FRAINNET Danièle ; FRANCOIS R. (SHF) ; GABORIT Thibaut (CENPC) ; GAILLEDROT Miguel ; GALINEAU Hubert ; GALLAND Edith ; GALLET Christophe ; GARÇON Claude ; GAUTREAU Mickaël ; GAUVRIT J. ; GENEX Thierry ; GERÉPI (SHF) ; GIARDI Florence ; GIBERT J. (SHF) ; GILARDOT Daniel ; GIRARD Laurence ; GOBIN Raphaël ; GOULEVANT Cyril ; GOURAUD Christophe (CNRS) ; GOURET Laurent ; GRANGER Michel ; GRILLET Pierre ; GRIMALDI Raphaël (CENPC) ; GRISSER Pascal ; GROS Florent ; GROSSELET Olivier ; Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ; GUÉRIN Frédéric ; GUERINEAU Daniel (CNRS & SHF) ; GUIBERT R. (SHF) ; GUIBERT S. (SHF) ; GUICHON Pascale ; GUIGNARD Nathalie ; GUILLAUME C. (SHF) ; GUILLON Mickaël ; GUILLOT G. (SHF) ; GUILLOT Mathieu ; GUILLOU M. (SHF) ; GUINARD E. (SHF) ; GUINET Christophe (SHF) ; GUIRAL Gilles ; GUYETANT R. (SHF) ; HALOUISS Marie-Emmanuelle ; HAY Emmanuel † ; HENRY C. (SHF) ; HENRY Jean-François ; HEUCLIN Daniel ; HOMO Bernard ; HOUTE Sylvie (SHF) ; HUDAN C. ; HULSEN Marie-France ; HUXLEY Chris ; JEANNOT Nicolas ; JIGUET Frédéric (CNRS) ;

JONIS Monique ; JOURDE Philippe ; KIM Alain ; LABAT Frédéric ; LADRAT Benoît ; LAGARDE Frédéric (CNRS) ; LALUQUE Olivier ; LANGLET Y. (SHF) ; LAUNAY Stéphane ; LAVAL G. ; LAVOUÉ Pascal ; LAVOUE Patrice ; LE CALVEZ V. (SHF) ; LEBON Patrick ; LEFEBVRE François ; LEGENTILHOMME (CNRS) ; LEGTA Les Sicaudières ; LEGUESDOIS Sophie ; LEMARCHAND C. ; LEUX B. ; LOEUILLE Nicolas ; LOURDAIS Olivier ; LUCCHINI D. (SHF) ; LUTTON Vincent ; MAILLETAS Christian ; MAIRE P. (SHF) ; MATHE Jean-Michel ; MELOCHE Jean (CNRS) ; MESNARD ; MILLOCHAU Jean-Pierre ; MIMAUD L. ; MITEAU René ; MOGUET Mickaël ; MONADIER Benoît ; MONIN Laure ; MONTFORT Didier ; MOQUAY Jack ; MOREAU P. (SHF) ; MORELLE Sébastien ; MORIN Hervé (SHF) ; MROCZKO Cédric ; MURE Claude ; NAULLEAU Guy (CNRS & SHF) ; NEVEUX Emmanuel ; NOTTEBAERT Claude ; NOUNE C. (SHF) ; NOWAK Eric ; NUEIL Emeric (CNRS) ; O'BRIEN M. et M<sup>me</sup> ; ONCFS de Chizé (CNRS) ; PAPAT J-C. (SHF) ; PAPOT Didier ; PASQUIER Antoine (CNRS & SHF) ; PASQUIER Guillaume ; PASQUIER L.M. (SHF) ; PEDROWO M. (SHF) ; PELLERIN Vincent ; PENOT Christophe ; PERES Sébastien ; PERRIN Samuel ; PERSUY Alain ; PETIT Bruno ; PICARD M. ; PILLION Jean-Paul ; PINAUD David (CNRS & SHF) ; PINEAU Pierre ; PLAT Franck ; PLAT Pierre ; PLISSON Jean-Louis ; POIRE Philippe ; POISSON Olivier ; POITOU Grégory ; PORTHEAULT Alexandre ; PRÉCIGOUT Laurent ; PRÉVOST Olivier ; PREVOT J-M. (SHF) ; PROUST André ; PROUST Marine ; PROUX Catherine ; PRUD'HOMME Eric ; PUTELAT M. ; QUIJANO-PEREZ Florence ; RAMBAUD Fabien ; RANCON François ; RAUTUREAU Pascale ; REDEUILS Jean ; RENAUD Frédéric ; Réserve Naturelle de l'Illeau des Niges ; Réserve Naturelle de Moëze-Oléron ; Réserve Naturelle du Marais d'Yves ; Réserve Naturelle Volontaire de Château-Gaillard ; Réserve Naturelle Volontaire de la Massonne ; RIBOTTO Laure ; RIBOULET Nadia ; RICHARD Denis ; RICHAUD Roger ; RIGAUDEAU Bruno ; RIGAULT Thierry ; RIVault Jacques ; ROBIN Xavier ; ROBREAU Hervé † ; ROSOUX René ; ROUILLIER Philippe ; ROUX Didier (Pyrénées Nature Sauvage) ; ROYER Elisabeth ; RUDEAU Vincent ; RUFRA Y Xavier ; RUSSEIL Simon ; SANDRAS Michel ; SARDET E. (SHF) ; SARDIN Jean-Pierre ; SAVEAN G. (SHF) ; SCAMPS Vincent ; SEGUIN Nicolas ; SEGUIN Serge ; SELIQUER Pierre ; SUAREZ David ; SUAUDEAU Romain ; TARDIEU J. ; TAUPIN Eric ; THEUDEL Yves ; THIRION Jean-Marc ; THOMY J-F. (SHF) ; TROTIGNON Paul ; TROUBAT Stéphane ; TROUSSET Ludovic ; TROUVE Isabelle ; TURCAT Patrice (SHF) ; TURPEAU X. ; VACHER Jean-Pierre ; VAN LAERE Guy (SHF) ; VERHEYDEN Christophe ; VIAUD Bernard ; VILLALARD Jean-Marc ; VINCENDEAU D. (SHF) ; VION F. (SHF) ; VRIGNAUD Nicolas ; WILDING Neil ; WOLF Didier ; YTAS E.

*CENPC : Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes ;*

*CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique – Centre d'Études Biologiques de Chizé*

*SHF : Société Herpétologique de France*



**AMPHIBIENS ET REPTILES DU POITOU-CHARENTES - ATLAS PRELIMINAIRE.**  
*- Etat des connaissances au mois de janvier 2001 -*

**SOMMAIRE**

Préface .....	3
Remerciements .....	5
Introduction.....	9
Présentation de la région .....	11
Méthodologie de l'inventaire .....	15
La durée de l'inventaire.....	15
Le maillage utilisé .....	15
La collecte des données .....	15
Les méthodes d'inventaire .....	15
Les Amphibiens .....	15
Les Reptiles .....	16
Principaux résultats de l'enquête .....	16
Couverture de l'Atlas et pression d'observation.....	16
Base de données .....	16
Nombre de données par département .....	18
Répartition des données par année .....	18
Nombre d'observateurs (origine) par département .....	18
Nombre d'espèces par maille .....	18
Nombre total d'espèces recensées .....	19
Aperçu systématique des 37 taxons d'Amphibiens et de Reptiles observés (1990-2000) en Poitou-Charentes.....	20
Les Amphibiens.....	23
Salamandre tachetée.....	24
Triton alpestre .....	26
Triton palmé .....	28
Triton crêté .....	30
Triton marbré.....	32
Triton de Blasius .....	34
Alyte accoucheur .....	36
Sonneur à ventre jaune .....	38
Pélobate cultripède .....	40
Pélodyte ponctué .....	42
Crapaud commun .....	44
Crapaud calamite .....	46
Rainette arboricole.....	48

Rainette méridionale .....	50
Grenouille rousse .....	52
Grenouille agile .....	54
Grenouille de Lessona .....	56
Grenouille de Perez .....	58
Grenouille rieuse .....	60
Grenouille verte .....	62
Grenouilles vertes à sacs vocaux gris et blancs .....	64
Grenouilles vertes à sacs vocaux foncés .....	65
Grenouille de Graf .....	66
Xénope du Cap .....	67
Les Reptiles .....	69
Cistude d'Europe .....	70
Tortue de Floride .....	72
Orvet fragile .....	74
Lézard vert occidental .....	76
Lézard des souches .....	78
Lézard ocellé .....	80
Lézard des murailles .....	82
Seps strié .....	84
Couleuvre verte et jaune .....	86
Coronelle lisse .....	88
Coronelle girondine .....	90
Couleuvre d'Esculape .....	92
Couleuvre vipérine .....	94
Couleuvre à collier .....	96
Vipère aspic .....	98
Conclusion .....	100
Statut des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes .....	101
Bibliographie .....	104
Annexes .....	107



## INTRODUCTION

Le groupe d'étude des Amphibiens et Reptiles de Poitou-Charentes Nature a été constitué en 1997 après avoir réalisé que la connaissance inhérente à la répartition des Amphibiens et Reptiles en Poitou-Charentes demeurait partielle et localisée à certains secteurs privilégiés des naturalistes. Ainsi, le faible nombre d'Amphibiens et de Reptiles présents dans les fiches ZNIEFF de première génération est à l'image de la dynamique menée sur ce groupe avant 1997.

Ce groupe s'est alors fixé trois objectifs de travail :

- Connaître au mieux la répartition régionale des Amphibiens et des Reptiles
- Mettre en place une stratégie de conservation afin de maintenir une biodiversité herpétologique sur l'ensemble de la région
- Mieux faire connaître ce groupe faunistique à l'ensemble des acteurs de notre société

### **CONNAITRE AU MIEUX LA REPARTITION REGIONALE DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES**

Ce n'est pas moins de 270 personnes qui ont participé plus ou moins régulièrement à ce groupe d'étude. Des structures se sont aussi mobilisées en communiquant leurs informations sur la localisation de certaines espèces d'Amphibiens ou de Reptiles : CEBC/CNRS de Chizé, Conseil Supérieur de la Pêche, Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, BTSA du Lycée Agricole de Melle, Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, Parc Interrégional du Marais Poitevin, Société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime, Société Herpétologique de France.

Ainsi, c'est tous ensemble que nous avons recueilli pour ce premier bilan, 9014 données, de 1990 à début 2001.

### **METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE CONSERVATION AFIN DE MAINTENIR UNE BIODIVERSITE HERPETOLOGIQUE SUR L'ENSEMBLE DE LA REGION**

Une des premières actions a été de mettre en place la liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes (cf. annexe). Suite à ce travail, une réflexion a été menée sur la constitution d'un réseau de veille portant sur les sites majeurs pour la conservation des peuplements et des populations d'Amphibiens et de Reptiles en Poitou-Charentes. Des fiches d'alerte ont alors vu le jour. Nous avons participé activement à intégrer les données importantes pour la conservation de ce groupe faunistique au sein du réseau ZNIEFF. Les associations ont également participé à la réalisation de documents d'objectifs sur certains sites du réseau Natura 2000 qui intégraient un enjeu Amphibiens ou Reptiles.

### **MIEUX FAIRE CONNAITRE CE GROUPE FAUNISTIQUE A L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE NOTRE SOCIETE**

Nous avons lancé la « nuit régionale des Amphibiens » qui a réuni, en avril 1999 et en avril 2001, pas moins de 250 personnes. En 2002 nous nous sommes intégrés à l'opération nationale « Fréquence Grenouille ».

Une revue régionale a vu le jour pour mieux connaître et partager les observations effectuées par chacun sur les Amphibiens et les Reptiles du Poitou-Charentes.

Trois formations régionales ont été réalisées en 1998, 1999 et 2000 afin d'échanger des compétences sur ce groupe faunistique.

Maintenant, nous publions un état des lieux sous la forme d'un atlas préliminaire des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes.

Cet atlas préliminaire n'est pas une fin en soi mais une simple étape. C'est pour cette raison que nous comptons encore et toujours sur vous pour repousser les limites de la connaissance inhérente à la répartition des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes, en continuant à nous transmettre vos observations pour un jour pouvoir éditer un atlas plus complet. Et ce n'est que tous ensemble que nous y arriverons !



## PRESENTATION DE LA REGION

D'une superficie de 25 809 km<sup>2</sup>, la région Poitou-Charentes est constituée de quatre départements : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne.

Sur le plan géologique, la région Poitou-Charentes a la particularité d'être très hétérogène. Au nord-ouest, les Deux-Sèvres sont en partie recouvertes par le Massif armoricain, alors qu'au sud-est de la région se dessinent les premiers contreforts du Massif central. Ces deux anciennes chaînes de montagne constituaient à l'ère primaire la chaîne hercynienne. Aujourd'hui, ces reliefs ne dépassent pas les 365 m d'altitude dans la région. Entre ces deux anciens massifs, s'intercalent deux bassins sédimentaires qui sont au nord-est le Bassin parisien et au sud-ouest le Bassin aquitain. Ces deux bassins communiquent par le seuil du Poitou.

A cette diversité géologique s'ajoute un réseau hydrographique assez dense qui dessine parfois des vallées avec des entailles profondes, comme sur le Clain à Poitiers et la Charente du côté d'Angoulême, générant parfois des micro-climats. Ce réseau hydrographique appartient, dans sa partie nord, au bassin versant de la Loire (Vienne, Thouet) et au sud, au bassin de la Garonne. La région Poitou-Charentes compte aussi quatre fleuves (Sèvre niortaise, Charente, Seudre et Gironde) et de vastes marais littoraux.

Ce complexe géologique et hydrographique explique en partie la grande diversité paysagère de la région Poitou-Charentes (cf. carte), qui s'organise autour d'un grand schéma (CREN, 1999) :

- des paysages de bocage au nord-ouest des Deux-Sèvres et dans l'est de la région qui sont souvent des zones abritant de nombreuses mares et donc favorables à la diversité batrachologique ;
- des paysages ouverts au niveau de l'Aunis, d'une partie de la Saintonge et du seuil du Poitou où la céréaliculture est très présente ;
- des plaines vallonnées et les terres de brandes qui sont parsemées de mares, parfois en grande densité (Pinail, Corignac, l'Hopiteau).
- le littoral à l'ouest, avec de vastes zones de marais tout à fait favorables, ainsi que quatre îles : Aix, Ré, Oléron, Madame.
- Le sud de la région (Haute Saintonge) avec des habitats particuliers : tourbières, landes et boisements aquitaniens.

Le climat général du Poitou-Charentes est plutôt de type océanique, c'est-à-dire marqué par des hivers doux et des températures modérées. Plus on se dirige vers l'est et plus ce climat océanique se dégrade et présente un climat semi-continentale (hivers plus rigoureux) comme dans la région du confolentais.

Le littoral charentais présente le climat le plus ensoleillé de la France tempérée, ce qui explique la présence de zones aux micro-climats méditerranéens (présence de plus de 150 espèces végétales de type méditerranéen). Cette particularité charentaise permet d'accueillir des espèces de reptiles et d'amphibiens ayant une répartition plutôt méridionale, comme le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*), la Couleuvre girondine (*Coronella girondica*), le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*), le Seps strié (*Chalcides striatus*) ou, comme son nom l'indique, la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*).

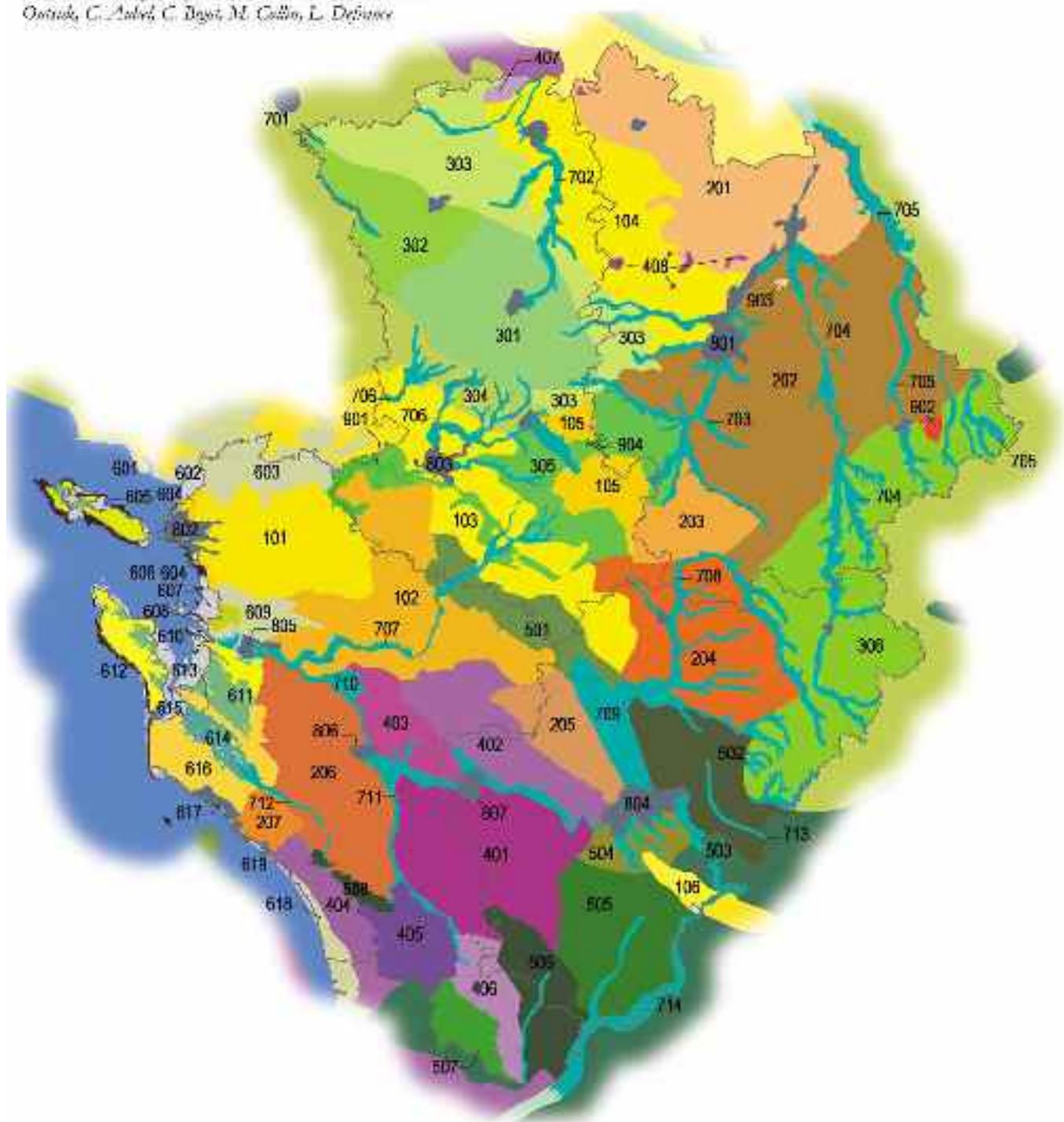
La diversité géologique, la diversité paysagère, les particularités climatiques, la position géographique sont autant de facteurs expliquant l'attrait de la région Poitou-Charentes pour l'herpétofaune.

## PAYSAGES DE POITOU-CHARENTES

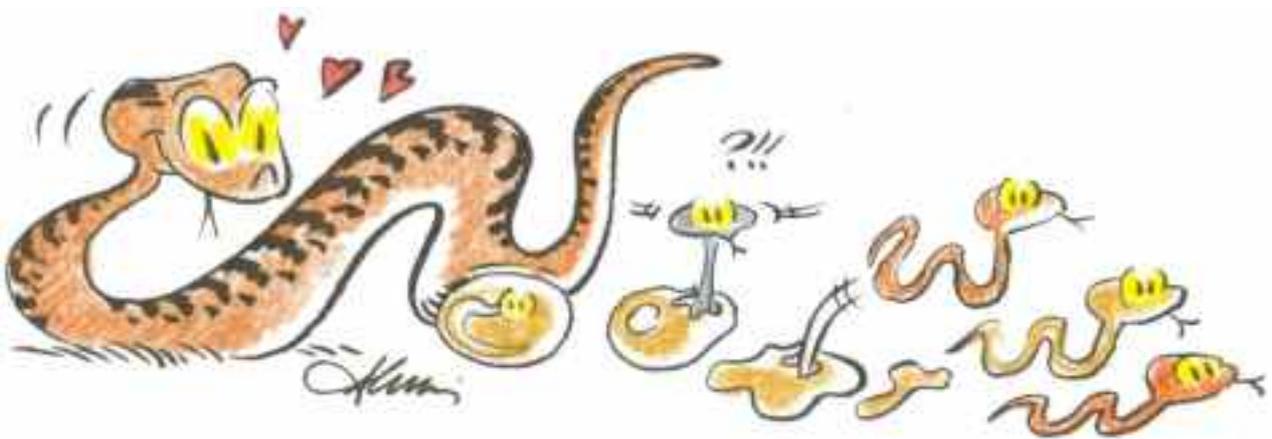
© Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, 1999

*Oustak, C. Aubé, C. Bayé, M. Collin, L. Debière*



<b>Les plaines de champs ouverts</b>		<b>Les terres bûchées</b>		<b>Le Chai</b>	
Lapline d'Anjou	100	La maraichonnais	101	La Vienne	102
La plaine de nord de la Sèvre nantaise	102	Le pays du lant	103	La Craie et la Garçonnais	104
Lapline de Niort	105	Le pays d'Ille	104	L'Anjou et la Sèvre nantaise	105
Lapline de Niort à Thouars	104	Les terres de l'Angoumois	104	La Boutonne	106
Les plaines de l'Angoumois et de Cognac	105	Les collines de Moutonnais	105	La Haute-Charente	107
L'adpression de Villécha-Laubrie	106	Le petit angevin	106	Le val d'Angoulême	108
<b>Les plaines vallonnées-boisées</b>		La droite saintongeaise	107	La zone Charentaise	109
La région de Niort	201	La Haute et Brie de la Lande	108	La Sèvre	110
Les terres de la vallée	202	<b>Les paysages littoraux</b>			
Les terres rouges à tulle	203	La partie Bretonne	300	La Vendée	111
La Raffais	204	L'océan de l'Angoumois	300	La Vendée	112
La plaine de nord d'Angoumois	205	Le Marais Breton (Brie Vendée Vendée)	301	La Vendée	113
La campagne de Pr. L'Abbe/Cognac	206	La zone d'Anjou	304	La Vendée et le Niortais	114
La campagne de Cognac/Saintonge	207	L'île de Ré	305	<b>Les paysages urbains</b>	
<b>Les bocages</b>		Le pays de l'Antioche, l'île d'Oléron	306	Paris - Charentais	301
Les bocages de la plaine de Niort	303 (303-304)	L'île d'Yeu	307	La Rochelle	302
La Vallée de l'Arche	301	Le pays de la Touraine	308	Niort	303
Le Bocage bordelais	302	Les marais de Rochefort (désert)	309	Angoulême	304
Les bocages de la Gâtine	303	Le pays de la Mayenne	310	Rochefort	305
L'Entre-Saône et Gâtine	304	Le marais de l'Angoumois	311	Saintes	306
Les terres rouges - bocage de Cognac	305	L'île d'Oléron	312	Cogner	307
Les terres rouges	306	Le pays de la Mayenne	313	<b>Les paysages singuliers</b>	
<b>Les terres viticoles</b>		Le marais de Bourgueil	314	La Vendée Vendée	308
La Champagne d'Anjou	401	Le pays de Moutonnais	315	Les marais de la Petite	309
Les terres de la Sèvre	402	Le pays de l'Anjou	316	Le Puy	310
Les Bocages et l'île de la Sèvre	403	Rogon et la Côte de Beauté	317	Le Saix de Bourgueil-Anjou	311
Les terres de la Gâtine	404	Les terres de Gâtine	318		
Le Bocage viticole de l'Angoumois	405	La Vendée	319		
Les terres de la Sèvre	406	<b>Les vallées</b>			
Le vignoble de la Sèvre	407	La Sèvre nantaise	501		
Le vignoble du Haut-Poitou	408	Le Thouais	502		



## METHODOLOGIE DE L'INVENTAIRE

### LA DUREE DE L'INVENTAIRE

Le premier bilan tiré de l'inventaire des Reptiles et des Amphibiens du Poitou-Charentes couvre la période 1990 – 2001, ceci dans l'objectif de faire suite à l'Atlas national publié en 1989 et d'obtenir, ainsi, un état des connaissances herpétologiques de notre région la plus actuelle possible. N'apparaissent toutefois ici que les données allant du 1er janvier 1990 au 31 décembre 2000 avec quelques informations importantes de début 2001.

### LE MAILLAGE UTILISE

Le maillage utilisé pour la valorisation des données est défini au dixième de grade, chaque maille représentant un quart de carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>, soit un rectangle de 7x10 km. Ce découpage correspond aux autres Atlas régionaux existants : Chiroptères, Mollusques...

### LA COLLECTE DES DONNEES

Une fiche de récolte de données a été créée lors de la mise en place de l'inventaire. Elle est constituée de plusieurs parties apportant les renseignements nécessaires pour la prise en compte des observations réalisées. La première partie nous renseigne sur l'observateur et le type de recherche effectué. La seconde reprend les informations nécessaires à la localisation géographique des observations. Et enfin, la dernière évoque les espèces : nom, type de contact, abondance... (cf. annexe)

### LES METHODES D'INVENTAIRE

Les méthodes de récolte de données sont multiples et dépendent principalement des espèces recherchées.

### LES AMPHIBIENS

La récolte des données d'Amphibiens a essentiellement été réalisée à partir des méthodes suivantes :

- l'identification par les chants

Tous les Anoures chantent lors de la période de reproduction qui peut être plus ou moins courte selon les espèces. Toutes sont potentiellement identifiables par cette méthode mais nécessitent pour certaines (Grenouilles vertes) une formation poussée. Certaines d'entre elles émettent des chants relativement puissants comme les Rainettes ou le Crapaud calamite, d'autres au contraire, émettent des sons relativement peu audibles (quelques mètres seulement) comme le Sonneur à ventre jaune, le Pélobate cultripède ou la Grenouille agile. La réalisation de points d'écoute en période favorable s'avère donc une méthode très utilisée et efficace pour ce type d'inventaire.

- les observations orientées

Pour rechercher des espèces discrètes et à faible répartition, des recherches spécifiques sur certains biotopes (carrières, dunes...) sont nécessaires. Ainsi, des recherches nocturnes sur certains milieux aquatiques, des pêches à l'aide d'épuisettes dans les mares, ont été réalisés.

Les prospections à l'aide de lampes le long des mares sont aussi riches en observations.

- les cadavres identifiés sur les routes

Les routes sont souvent traversées par les Amphibiens au printemps au moment où ils rejoignent leurs sites de reproduction, ou bien à l'automne lorsqu'ils font le chemin inverse. Les cadavres trouvés constituent alors une part non négligeable des observations, notamment pour certaines espèces comme le Crapaud commun, la Salamandre tachetée, la Grenouille agile, les Rainettes.

## LES REPTILES

La récolte des données de Reptiles a été réalisée par différentes méthodes : la recherche orientée, l'identification des cadavres sur les routes et par des observations inopinées.

- les recherches orientées

Des recherches spécifiques réalisées sur biotopes favorables aux espèces recherchées ont parfois été réalisées. Ces recherches ont principalement concerné des espèces extrêmement discrètes comme les Coronelles, le Lézard ocellé ou la Cistude d'Europe.

- les cadavres identifiés sur les routes

Entre le printemps et l'automne, les routes sont régulièrement traversées par les Reptiles, et les cadavres trouvés constituent une part non négligeable (460 données sur 3842 collectées à ce jour) des observations.

- les observations inopinées

Une partie des observations de serpents recueillies au cours de cet inventaire ont été réalisées de façon inopinée : une couleuvre qui traverse une route, un jardin ou une prairie par exemple.

## PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

### COUVERTURE DE L'ATLAS ET PRESSION D'OBSERVATION

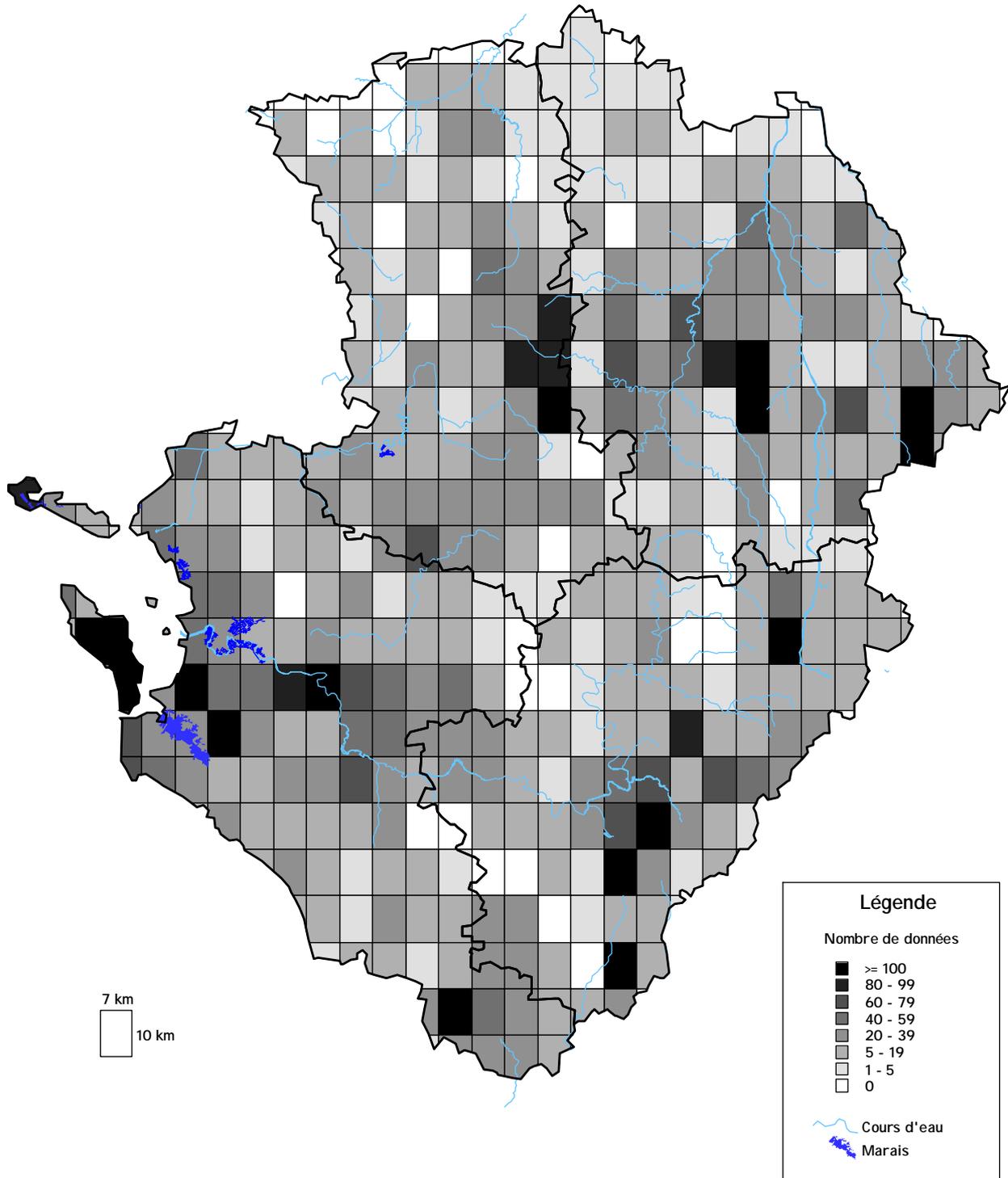
(voir carte page 1)

- nombre de mailles au 1/10<sup>ème</sup> de grades en Poitou-Charentes : 434
- nombre de mailles avec au moins une donnée : 379 ce qui représente plus de 87% du territoire de la région Poitou-Charentes couvert lors de cet inventaire
- nombre de mailles sans donnée : 55, la majorité d'entre elles correspondent à des zones limitrophes avec d'autres régions

### BASE DE DONNEES

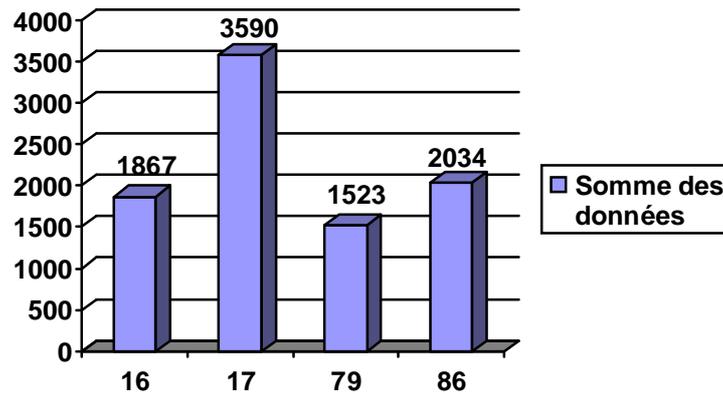
Cet Atlas préliminaire est élaboré à partir de 9014 données allant du 1<sup>er</sup> janvier 1990 au 12 février 2001. Toutes les données ont été saisies dans une base de données sous format Access, reprenant tous les éléments de la fiche d'observation.

Une pression d'observation plus importante entre 1997 et 2001, a permis de recueillir la majeure partie des données collectées (6880), soit plus de 76% des informations.



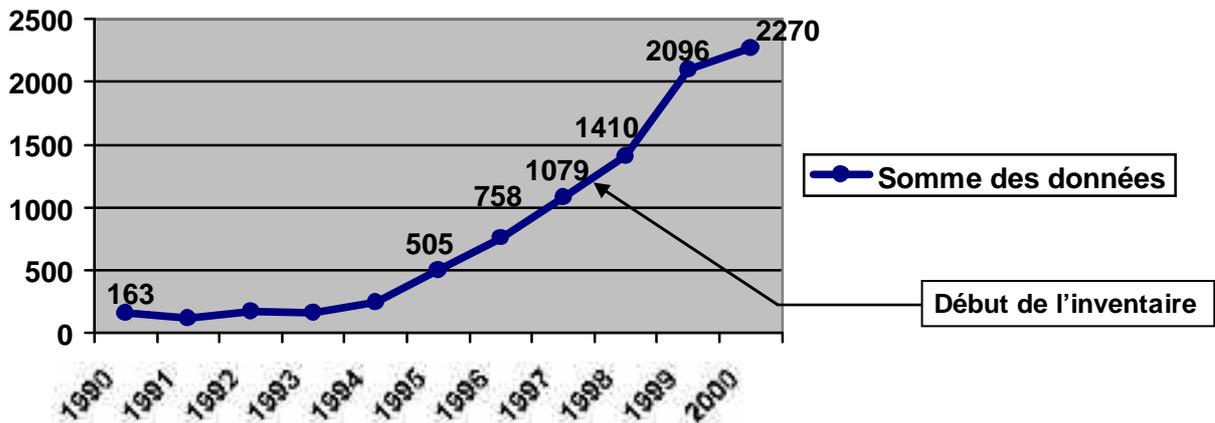
### Couverture de l'Atlas et pression d'observation

**NOMBRE DE DONNEES PAR DEPARTEMENT**



Graphes n° 1 : Somme des données récoltées par département

**REPARTITION DES DONNEES PAR ANNEE**



Graphes n°2 : Répartition des données au cours de l'inventaire

**NOMBRE D'OBSERVATEURS (ORIGINE) PAR DEPARTEMENT**

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Autres départements	Echange CEBC	Echange SHF	Total
Nombre d'observateurs	49	88	49	59	25	16	45	331

Cet inventaire régional relayé départementalement par les associations de protection de la nature a permis de mobiliser un nombre important d'observateurs réguliers ou occasionnels. Des naturalistes de passage dans notre région nous ont également fait parvenir des données. Les chargés de mission du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels et des Réserves Naturelles ont aussi transmis leurs informations. Un partenariat avec le CEBC (Centre d'Etudes Biologiques de Chizé) a également permis d'intégrer à cet inventaire un certain nombre de données de reptiles écrasés. Enfin, une convention d'échanges avec la SHF (Société Herpétologique de France) a permis de recueillir des données supplémentaires.

**NOMBRE D'ESPECES PAR MAILLE**

(voir cartes pages 22 et 68)

**NOMBRE TOTAL D'ESPECES RECENSEES**

Au total 22 taxons d'Amphibiens et 15 de Reptiles ont été recensés au cours de la période considérée, qui se répartissent de la façon suivante :

**Les Amphibiens**

Le Poitou-Charentes compte 22 taxons d'Amphibiens dont 2 introduits (le Xénope du Cap et la Grenouille rieuse) sur les 31 espèces ou sur les 34 taxons présents en France. Parmi ces espèces, le Crapaud commun est l'espèce qui a été la plus contactée, suivi du Triton palmé, de la Grenouille agile et de la Rainette méridionale.

	<b>Nombre de données</b>
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i> .....	393
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i> .....	2
Triton palmé <i>Triturus helveticus</i> .....	693
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i> .....	74
Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i> .....	339
Triton de Blasius <i>Triturus cristatus x T.marmoratus</i> .....	11
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i> .....	199
Sonneur à ventre jaune <i>Bombina variegata</i> .....	67
Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i> .....	63
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> .....	260
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i> .....	822
Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i> .....	162
Rainette arboricole <i>Hyla arborea</i> .....	277
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i> .....	406
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i> .....	55
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i> .....	629
Grenouille de Lessona (Petite grenouille verte) <i>Rana lessonae</i> .....	20
Grenouille de Perez <i>Rana perezi</i> .....	96
Grenouille rieuse <i>Rana ridibunda</i> .....	115
Grenouille verte <i>Rana kl. esculenta</i> .....	39
Grenouilles vertes à sacs vocaux clairs <i>Rana esculenta, Rana lessonae</i> .....	130
Grenouilles vertes à sacs vocaux noirâtres <i>Rana ridibunda, Rana perezi, Rana grafi</i> ..	21
Xénope du Cap <i>Xenopus laevis</i> .....	0

**Les Reptiles**

Le Poitou-Charentes compte 15 espèces de Reptiles (les Tortues marines ne sont pas prises en compte dans l'atlas préliminaire) sur les 38 recensées en France. Parmi ces espèces, le Lézard des murailles est l'espèce qui a été la plus contactée, suivi de la Couleuvre verte et jaune, du Lézard vert et de la Couleuvre à collier.

	<b>Nombre de données</b>
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i> .....	167
Tortue de Floride <i>Trachemys scripta elegans</i> .....	47
Orvet <i>Anguis fragilis</i> .....	73
Lézard vert occidental <i>Lacerta bilineata</i> .....	592
Lézard des souches <i>Lacerta agilis</i> .....	2
Lézard ocellé <i>Lacerta lepida</i> .....	43
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> .....	951
Seps strié <i>Chalcides striatus</i> .....	2
Couleuvre verte et jaune <i>Coluber viridiflavus</i> .....	748
Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i> .....	13
Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i> .....	59
Couleuvre d'Esculape <i>Elaphe longissima</i> .....	233
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i> .....	248
Couleuvre à collier <i>Natrix natrix</i> .....	412
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i> .....	203

**APERÇU SYSTEMATIQUE DES 37 TAXONS D'AMPHIBIENS ET DE REPTILES OBSERVES (1990-2000)  
EN POITOU-CHARENTES**

**Classe des Amphibiens**

**Ordre des Urodèles**

Famille des Salamandridés

- 1 – Salamandre tachetée *Salamandra salamandra* (Linné, 1758)
- 2 – Triton alpestre *Triturus alpestris* (Laurenti, 1768)
- 3 – Triton palmé *Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789)
- 4 – Triton crêté *Triturus cristatus* (Laurenti, 1768)
- 5 – Triton marbré *Triturus marmoratus* (Latreille, 1800)
- 6 – Triton de Blasius *Triturus cristatus* x *Triturus marmoratus*

**Ordre des Anoures**

Famille des Discoglossidés

- 7 – Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)
- 8 – Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* (Linné, 1758)

Famille des Pélobatidés

- 9 – Pélobate cultripède *Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829)

Famille des Pélodytidés

- 10 – Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus* (Daudin, 1803)

Famille des Bufonidés

- 11 – Crapaud commun *Bufo bufo* (Linné, 1758)
- 12 – Crapaud calamite *Bufo calamita* Laurenti, 1768

Famille des Hylidés

- 13 – Rainette arboricole *Hyla arborea* (Linné, 1758)
- 14 – Rainette méridionale *Hyla meridionalis* Boettger, 1874

Famille des Ranidés

- 15 – Grenouille rousse *Rana temporaria* Linné, 1758
- 16 – Grenouille agile *Rana dalmatina* Bonaparte, 1840
- 17 – Grenouille de Lessona *Rana (Pelophylax) lessonae* Camerano, 1882
- 18 – Grenouille de Perez *Rana (Pelophylax) perezi* Seoane, 1885
- 19 – Grenouille rieuse *Rana (Pelophylax) ridibunda* Pallas, 1771
- 20 – Grenouille verte *Rana (Pelophylax) kleptoni* Linné, 1758
- 21 – Grenouille de Graf *Rana (Pelophylax) kleptoni grafi* Crochet, Dubois, Ohler & Tuner, 1995

Famille des Pipidés

- 22 – Xénope du Cap *Xenopus laevis* (Daudin, 1803)

## Classe des Reptiles

### Ordre des Chéloniens

Famille des Emydés

- 23 – Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758)
- 24 – Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans* (Wied, 1839)

### Ordre des Sauriens

Famille des Anguidés

- 25 – Orvet fragile *Anguis fragilis* Linné, 1758

Famille des Lacertidés

- 26 – Lézard vert occidental *Lacerta bilineata* Daudin, 1802
- 27 – Lézard des souches *Lacerta agilis* Linné, 1758
- 28 – Lézard ocellé *Lacerta lepida* Daudin, 1802
- 29 – Lézard des murailles *Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)

Famille des Scincidés

- 30 – Seps strié *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829)

### Ordre des ophiidiens

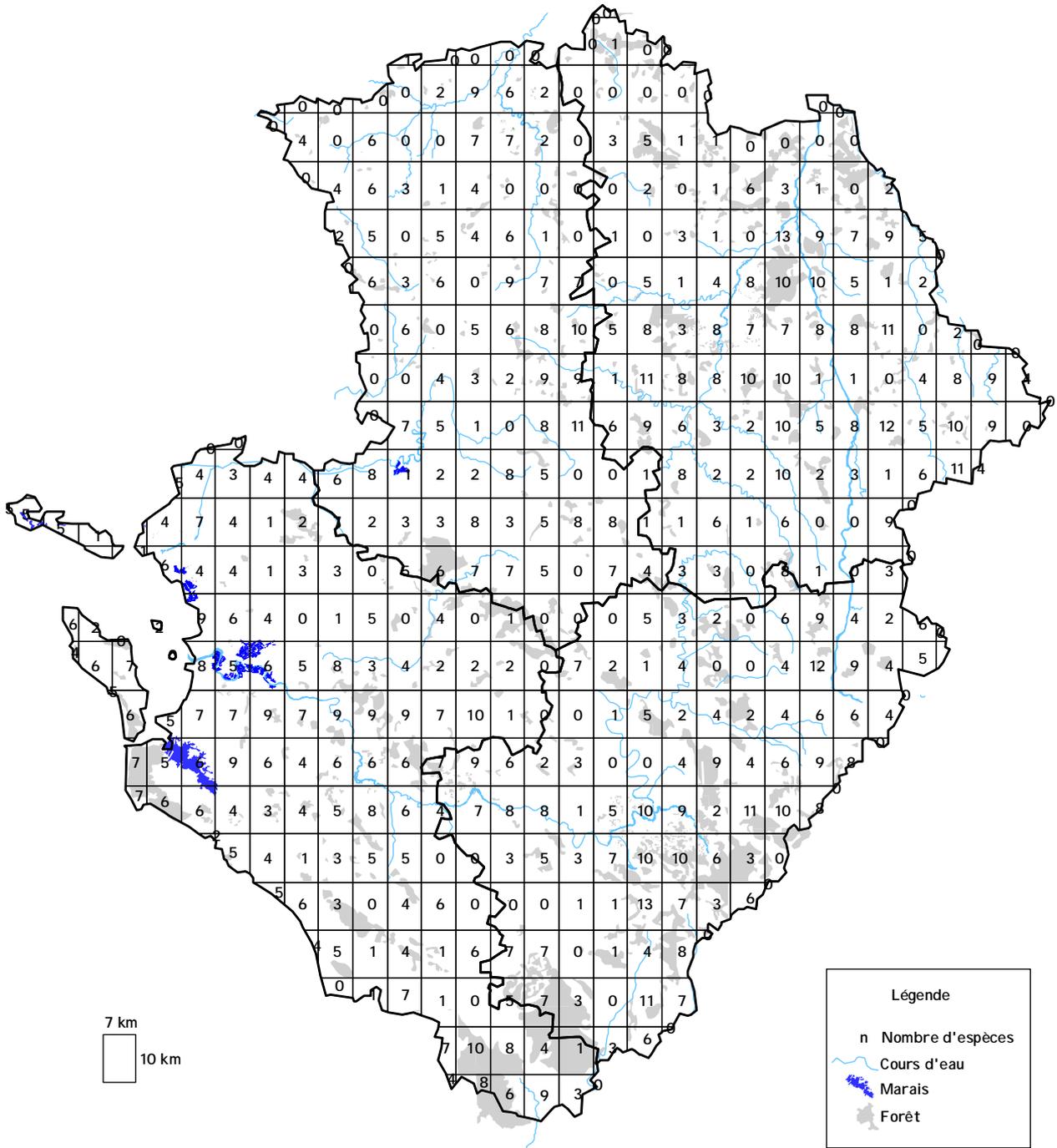
Famille des Colubridés

- 31 – Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus* Lacepède, 1789
- 32 – Coronelle lisse *Coronella austriaca* Laurenti, 1768
- 33 – Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803)
- 34 – Couleuvre vipérine *Natrix maura* (Linné, 1758)
- 35 – Couleuvre d'Esculape *Elaphe longissima* (Laurenti, 1768)
- 36 – Couleuvre à collier *Natrix natrix* (Linné, 1758)

Famille des Vipéridés

- 37 – Vipère aspic *Vipera aspis* (Linné, 1758)





**Nombre de taxons d'Amphibiens par maille**

# Les Amphibiens



**SALAMANDRE TACHETEE**  
***Salamandra salamandra* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Cette espèce n'est pas considérée comme étant en danger sur la majeure partie de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Salamandre tachetée se rencontre principalement en forêt. En fait, cette salamandre est inféodée aux lieux dont le sous-sol est humide. Elle est surtout visible le soir et la nuit. Elle sort alors de sa cachette (souche, fente rocheuse ou autre cavité naturelle) pour rechercher sa nourriture composée de petits invertébrés (insectes, limaces, araignées, vers ...). Se déplaçant avec lenteur, après un court trajet elle reste immobile un long moment avant de reprendre sa route.

C'est une espèce ovovivipare. A l'automne ou au printemps, la femelle dépose jusqu'à 70 larves dans un ruisseau à courant lent, dans une mare ou dans une ornière forestière. A la naissance, ces dernières mesurent 25 à 35 mm de long et se nourrissent de petites proies vivantes. Elles se distinguent des larves d'autres urodèles par une tache jaune à la base de chacun des membres. Au début de l'été suivant, elles se métamorphosent et quittent l'eau afin de mener dorénavant une vie terrestre. Dans notre région, seule la sous-espèce *Salamandra salamandra terrestris* est présente. Elle a deux bandes dorsales jaunes discontinues et les glandes paratoïdes sont presque toujours marquées par une tache jaune.

**REPARTITION**

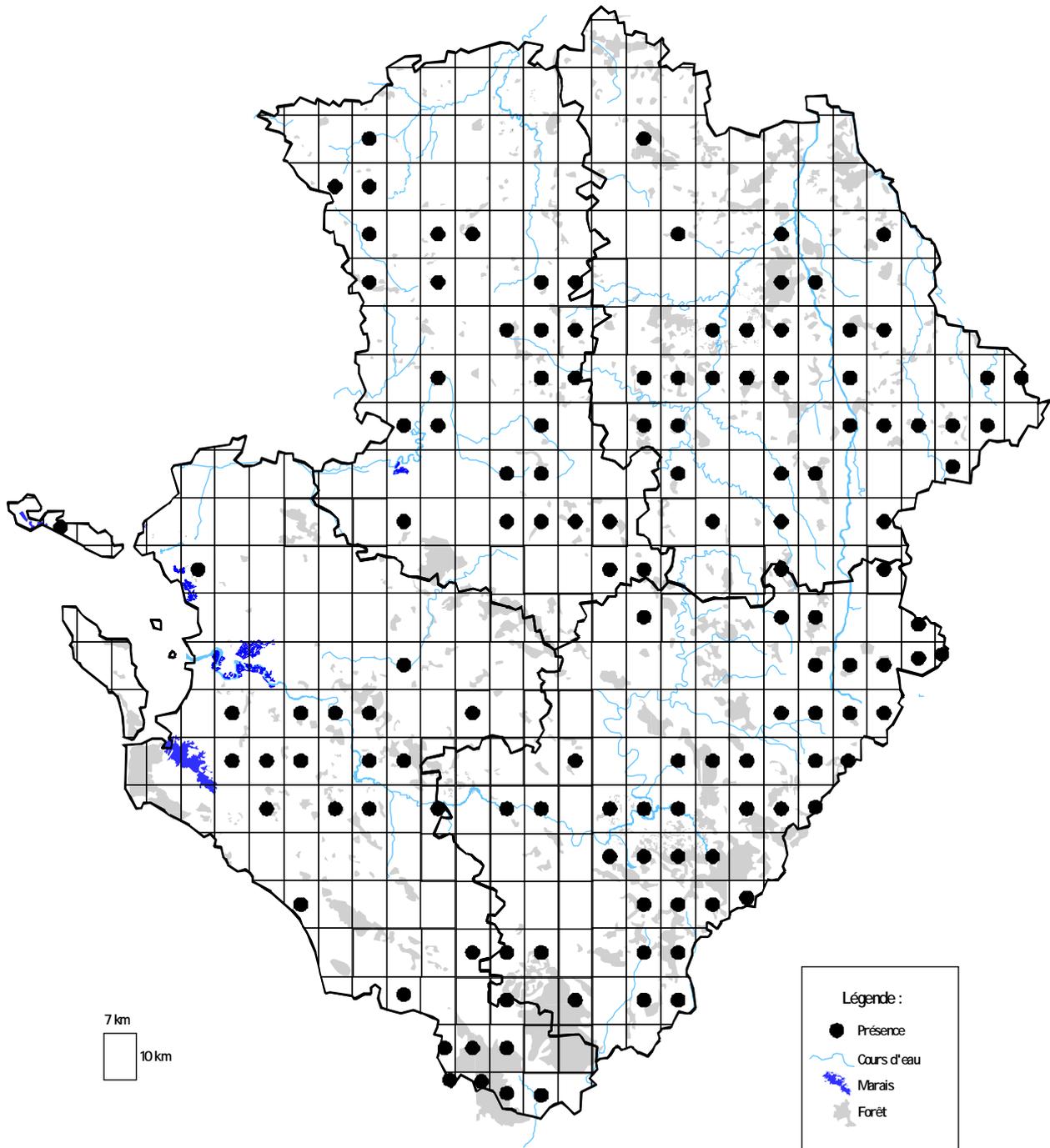
Dans la région, la Salamandre tachetée est présente dans les quatre départements mais il existe de nombreux secteurs où elle n'est pas signalée.

En Charente, les observations de cette espèce concernent la moitié est du département, les abords du fleuve Charente aux environs de Cognac mais aussi les forêts autour de Brossac. En Charente-Maritime, elle semble absente des îles et d'une partie de l'Aunis comme du Marais Poitevin, exception faite des environs de La Rochelle. Par contre, elle est bien représentée en Haute-Saintonge et dans les forêts situées autour de Montlieu-la-Garde. En Deux-Sèvres, elle est bien présente dans les zones de bocage de la Gâtine plus particulièrement. Elle fréquente de préférence les petits bois assez nombreux dans cette région. En ce qui concerne la Vienne, peu d'observations proviennent de la partie située au nord-ouest d'une ligne Châtelleraut-Poitiers. Il en est de même pour les secteurs de Civray et de l'Isle Jourdain. En fait, à elle seule la partie centrale fournit la quasi-totalité des données. Mais la Salamandre tachetée est tout de même bien représentée dans ce département puisqu'elle est signalée dans 35 mailles.

En conclusion, la Salamandre tachetée est assez bien représentée dans la région même si on remarque l'absence de données concernant cet urodèle dans de nombreux secteurs *a priori* favorables à l'espèce (forêts, cours d'eau ...).

Un effort de prospection est donc à faire en particulier dans ces milieux afin de préciser sa répartition au niveau régional.

Olivier LALUQUE



**TRITON ALPESTRE**  
***Triturus alpestris* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		B3	Vulnérable	Mentionné

**Le Triton alpestre est rare en Hongrie et en Bulgarie, menacé en Autriche et Danemark et en danger en Hollande, Belgique et Luxembourg.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En période de reproduction, le mâle présente des couleurs vives qui rendent sa détermination aisée.

En plaine, l'espèce recherche les pièces d'eau plutôt fraîches et ombragées pour se reproduire : mares forestières et de bocage, fossés forestiers, tourbières...

L'herpétologue G.H. PARENT note le rôle pionnier et la résistance du Triton alpestre qui peut occuper des sites nouveaux et sans végétation, voire légèrement pollués.

**REPARTITION**

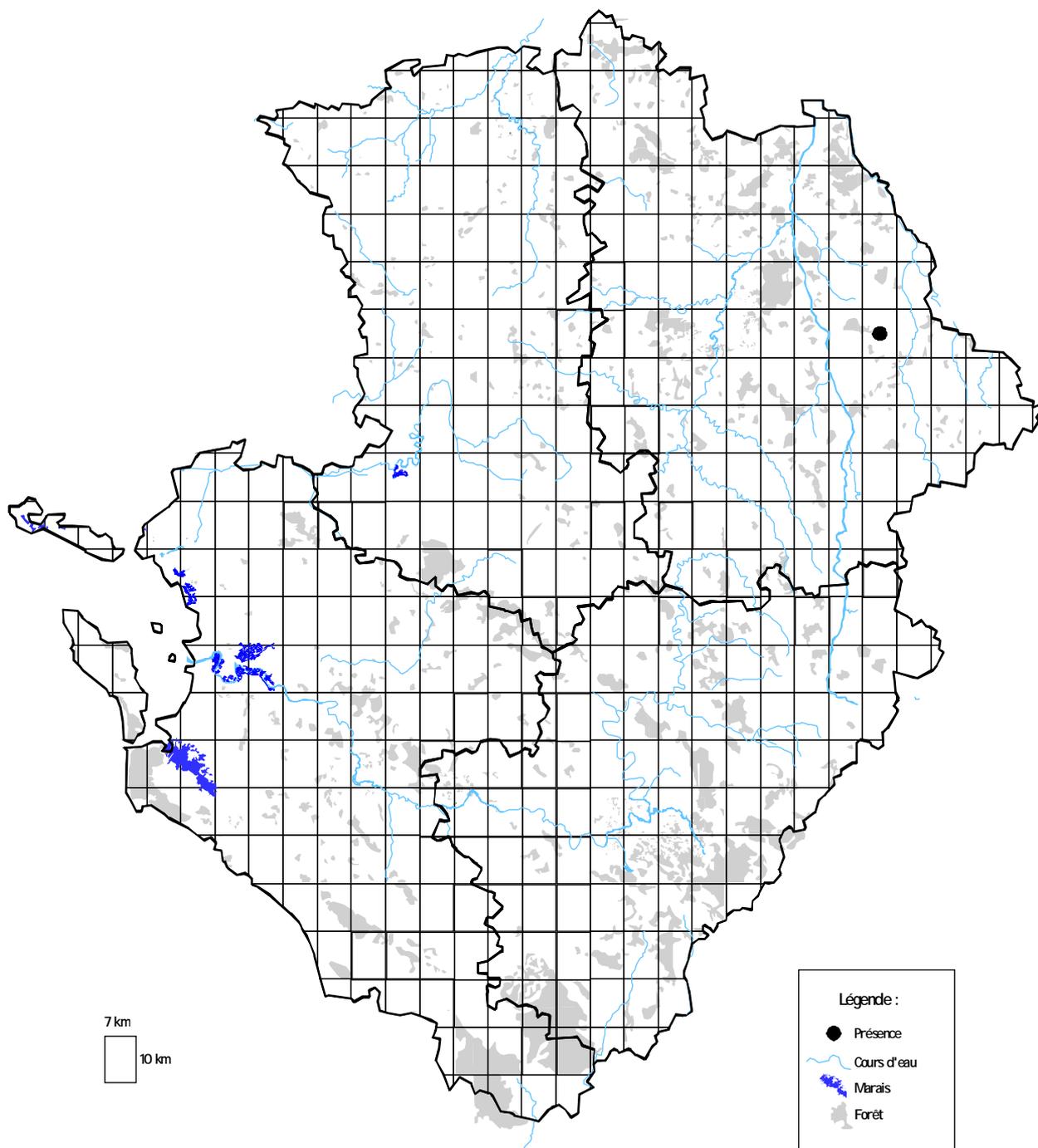
Le Triton alpestre occupe une vaste aire médio-européenne incluant la moitié nord et est de la France. La plupart des auteurs considèrent que la Loire constitue dans notre pays une barrière géographique pour cette espèce. Le Triton alpestre est effectivement présent uniquement dans la partie nord de la Loire-Atlantique (P. EVRARD et D. MONTFORT), très rare dans le nord du Maine-et-Loire (P. PAILLEY) et dans le nord de l'Indre-et-Loire (G. TARDIVO).

En 1844, MAUDUYT signale l'espèce aux environs de Poitiers mais sa description n'est pas convaincante et la donnée est ensuite mise en doute (GELIN, 1911). Dans les années 70 et 80, quelques observations ont été faites dans les Deux-Sèvres (M. FOUQUET) mais les stations ont aujourd'hui disparu et il pourrait s'agir d'introductions.

De même, depuis 1979, une population est observée dans une mare forestière des environs de Chauvigny, dans la Vienne (P. EVRARD). On peut bien sûr également douter de l'indigénat de cette population. Toutefois on note que celle-ci semble parfaitement acclimatée et vit dans un biotope qui correspond bien à son écologie. De plus, le Triton alpestre vient d'être découvert dans l'Indre, dans la région des Marches Berrichonnes (P. BOYER), ce qui constitue un lien éventuel avec les populations connues du Limousin.

La présence naturelle du Triton alpestre reste donc à confirmer dans le département de la Vienne et celui des Deux-Sèvres.

Philippe EVRARD



**TRITON PALME**  
***Triturus helveticus* (Razoumowsky, 1789)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Cette espèce, qui habite l'ouest de l'Europe, présente des populations encore importantes sur l'ensemble de son aire de répartition bien que les populations les plus nordiques soient considérées en danger.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

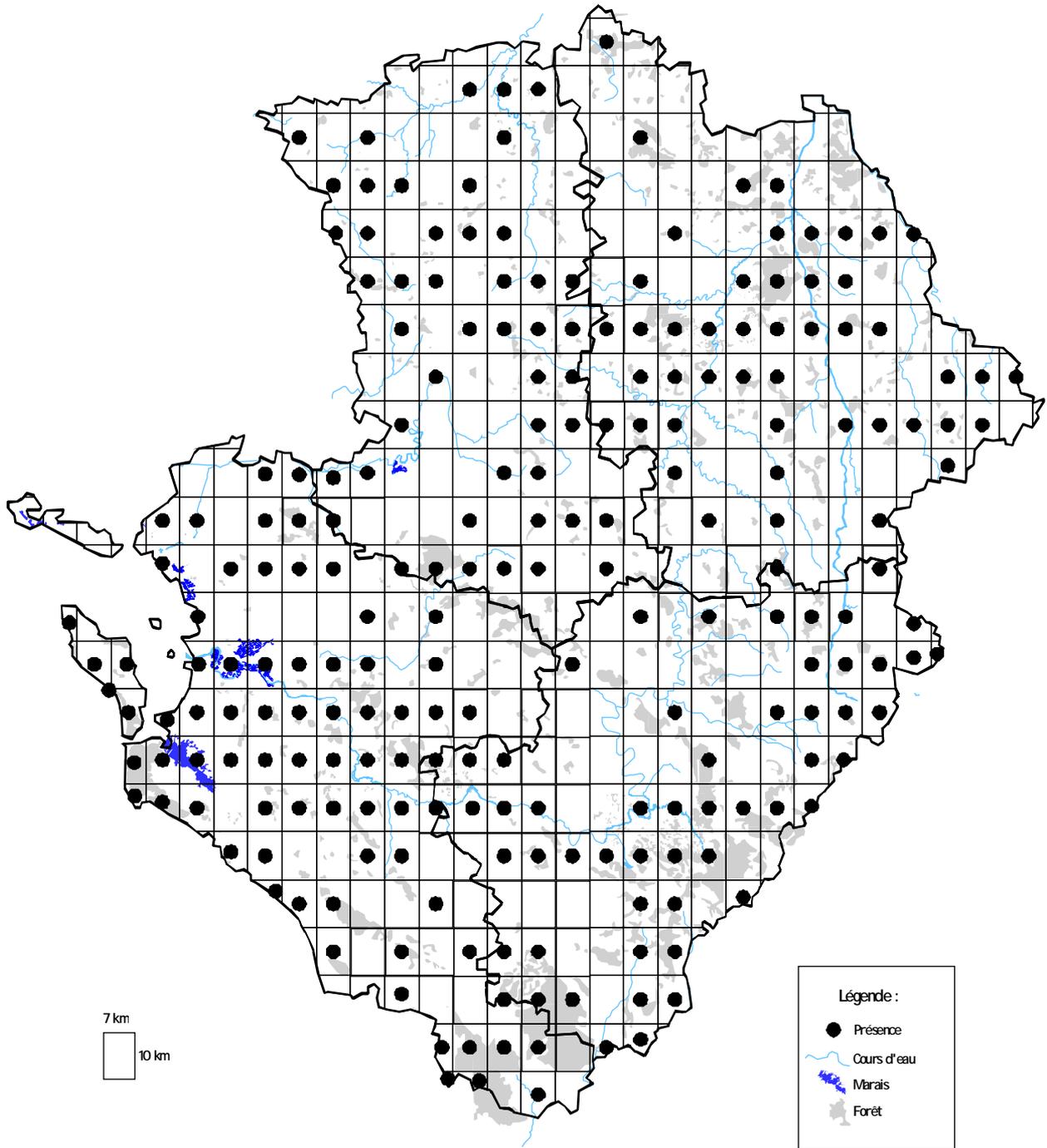
En Poitou-Charentes, l'espèce fréquente tous les types de milieux aquatiques stagnants ou non : flaques temporaires, fossés, mares, étangs, bras morts des rivières, eaux saumâtres, ruisseaux... Il peut coloniser parfois des milieux eutrophisés. Lors des hivers doux, il peut être observé toute l'année dans l'eau, mais il est cependant plus souvent noté de février à mai, à l'époque de la reproduction. On peut alors parfois observer des rassemblements importants. Le développement des larves dure environ 3 mois. A partir de juin, la phase terrestre des adultes commence ; leur activité est alors nocturne. Le Triton palmé se nourrit de petits invertébrés terrestres et aquatiques.

**REPARTITION**

Dans la région, c'est le plus commun des tritons. Il est présent sur l'ensemble des 4 départements, sauf dans l'île de Ré. Il est probable que les secteurs vides sur la carte reflètent plutôt le manque de prospection que l'absence de l'espèce, qui devra donc être recherchée, particulièrement au nord-ouest de la Charente, au sud-ouest des Deux-Sèvres et au sud de la Vienne. La présence du Triton palmé en Poitou-Charentes est connue depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843).

Cette espèce, de grande amplitude écologique, ne semble pas être menacée en Poitou-Charentes où on la trouve quasiment partout.

David SUAREZ



**TRITON CRÊTE**  
***Triturus cristatus* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexes 2 et 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Cette espèce à large répartition européenne voit ses habitats menacés. Ces derniers doivent faire l'objet d'une protection sur l'ensemble de son aire de répartition, tout particulièrement pour les populations du sud de l'Europe.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Triton crêté fait partie des grands Salamandridae que l'on peut observer en Poitou-Charentes. Résolument inféodé aux milieux aquatiques de petites dimensions, cette espèce fréquente de préférence les mares de paysage ouvert, au détriment de celles situées en milieu boisé. Les réseaux de mares apparaissent comme les habitats les plus propices au développement de populations importantes. Compte tenu de sa période aquatique relativement courte, le Triton crêté peut s'accommoder de milieux temporaires à assèchement estival. L'existence d'une végétation aquatique peu ou moyennement développée semble faire partie des exigences de l'espèce.

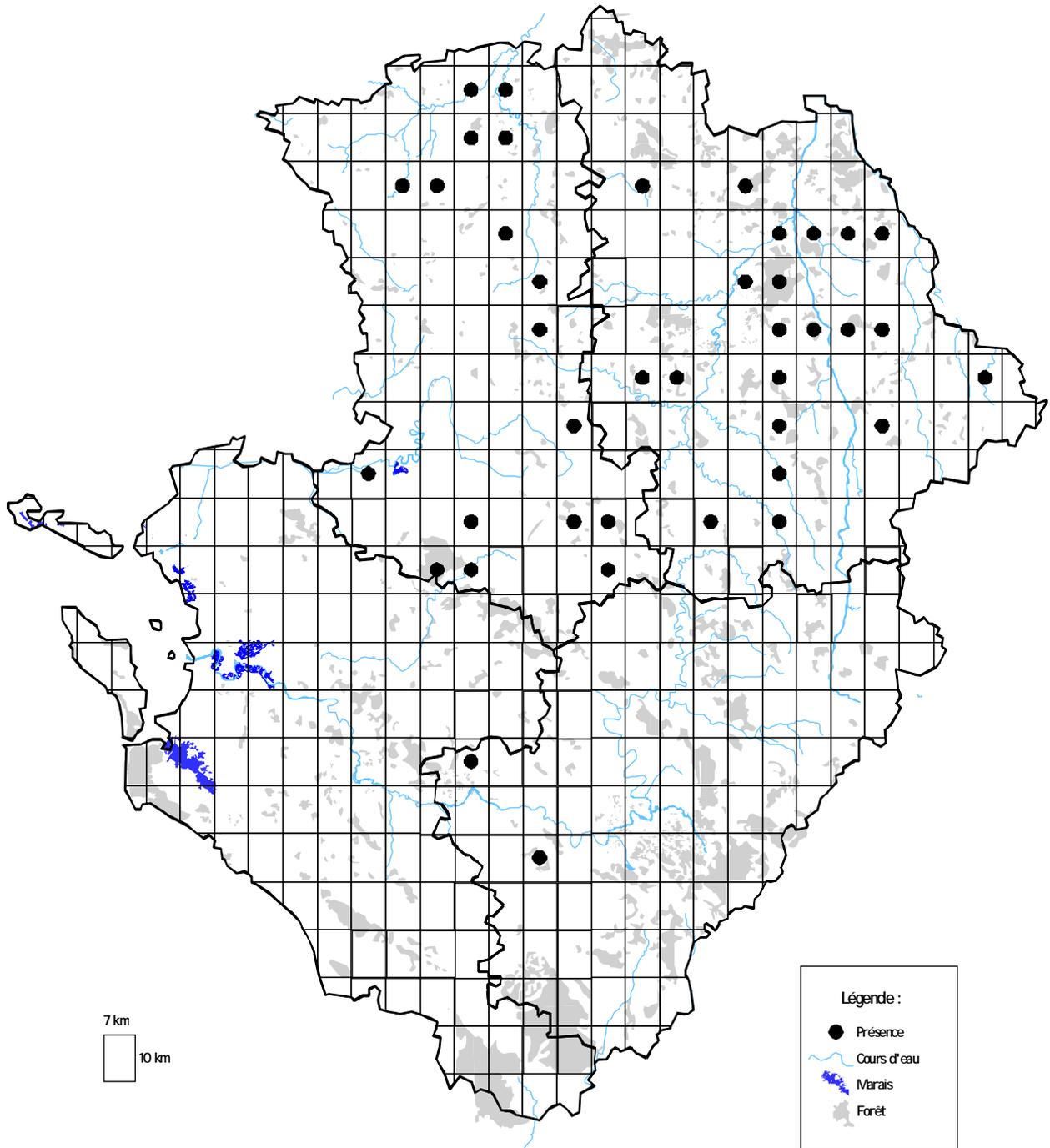
Sur la réserve naturelle du Pinail la typologie des mares occupées par le Triton crêté confirme ces préférences, faisant apparaître une plasticité écologique réduite par rapport au Triton marbré, avec lequel il cohabite et s'hybride dans notre région.

La période aquatique des adultes est concentrée de mars à la mi-mai. Selon les conditions climatiques, des individus peuvent cependant être observés dès février, et jusqu'en juillet.

**REPARTITION**

Le Triton crêté atteint en Poitou-Charentes sa limite sud-ouest de répartition. Les observations récentes montrent que les plus importantes populations sont localisées dans les zones à forte densité de mares de la Vienne (terres de brandes). Dans les Deux-Sèvres, bien que présent sur toute la façade est, le Triton crêté reste malgré tout peu commun. La situation dans les deux autres départements est en revanche très différente. BELTRÉMIEUX (1884) le notait « assez rare » en Charente-Maritime et TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE (1843) « peu commun » en Charente. Les observations réalisées entre 1990 et 2000 n'ont pas permis de retrouver *T. cristatus* en Charente-Maritime. Seules quelques observations ponctuelles attestent de la présence de l'espèce en Charente. La fragilité de ces populations en limite d'aire est d'ailleurs confirmée dans la Vienne où les stations connues par ZUIDERWIJK (com.pers.) durant les années 80 dans le montmorillonnais semblent avoir disparu. La modification du paysage agricole avec notamment l'abandon des mares et, au pire, leur comblement, constitue le facteur de régression principal. La prédation des œufs et des larves par des poissons introduits tels que la Perche-soleil ou le Poisson-chat peut avoir un impact notable sur les populations comme cela a pu être constaté sur la réserve du Pinail (86) (DUBECH, 1999).

Olivier PRÉVOST



**TRITON MARBRE**  
***Triturus marmoratus* (Latreille, 1800)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 3	Vulnérable	Mentionné

**C'est une espèce considérée en danger dans le sud et le centre de la France. Cette espèce est victime du commerce illégal pratiqué en Hollande et en Allemagne.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

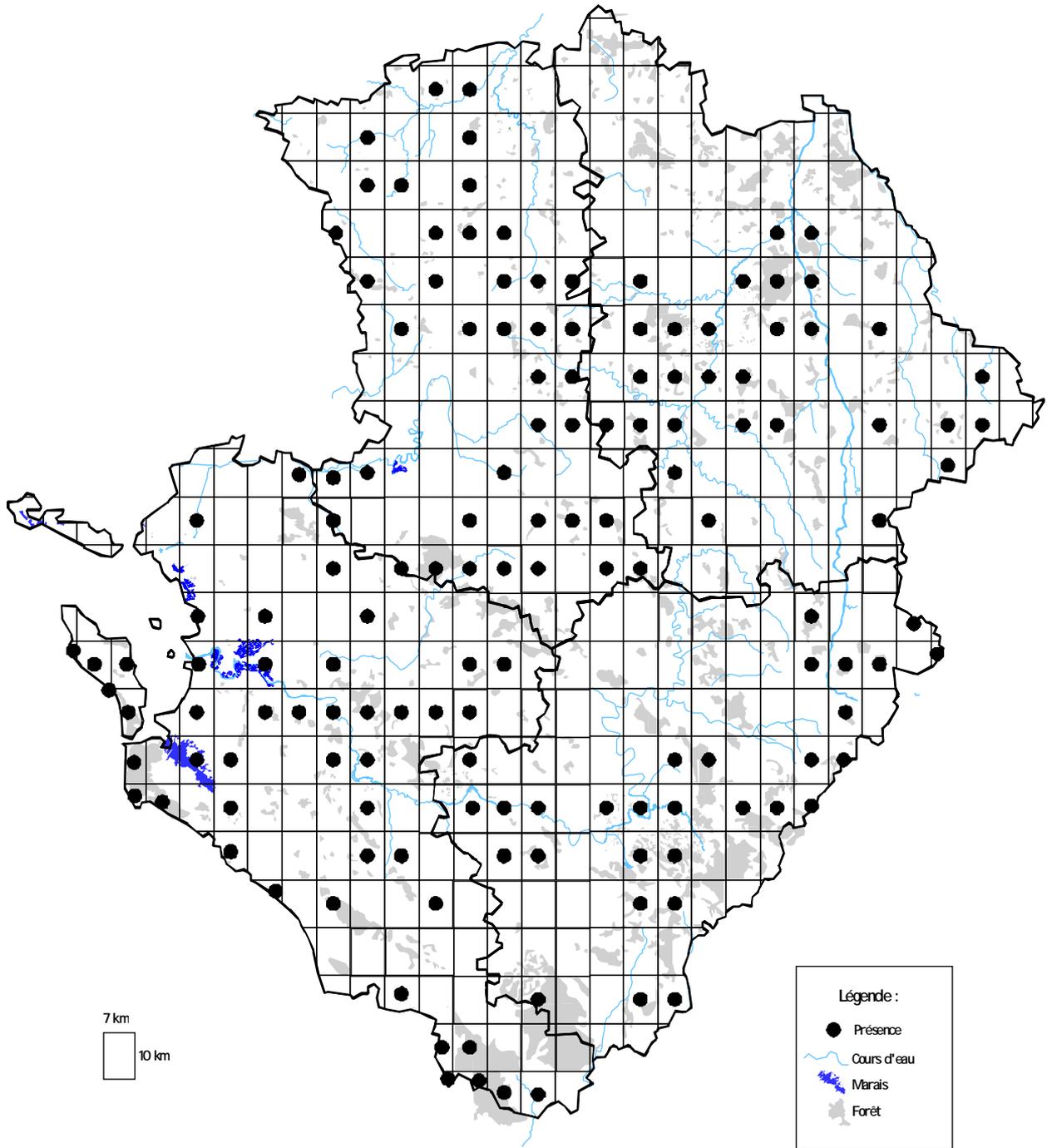
Le Triton marbré est l'un des tritons les plus aquatiques de la région. Il fréquente de manière générale les eaux stagnantes pourvues de végétation aquatique, de la petite mare de plein champ à l'étang forestier. On le trouve aussi dans les grandes zones de marais en Charente-Maritime. En Poitou-Charentes, on rencontre, certaines années, des mâles en phase aquatique et arborant des crêtes bien développées dès le mois de décembre, les femelles étant un peu plus tardives. C'est la nuit qu'ils se montrent les plus actifs. Les pontes sont facilement repérables par la présence d'une feuille (Potamot, Menthe... ) immergée, repliée en deux et abritant un petit œuf blanc (à l'instar du Triton crêté). En fin d'été, les tritons en phase terrestre occupent des habitats relativement frais comme des sous-bois ou des haies où ils passent l'essentiel de la journée à l'abri ; il n'est pas rare, à cette époque, de trouver plusieurs dizaines de jeunes tritons arborant une magnifique ligne orangée sur le milieu du dos, lovés en groupe, à l'intérieur d'une vieille souche ou sous de la mousse en pleine forêt. On peut également en rencontrer dans des caves.

**REPARTITION**

La répartition mondiale du Triton marbré se limite au sud ouest de l'Europe : péninsule Ibérique, excepté le sud est de l'Espagne et une grande partie ouest de la France (NÖLLERT, 1992) où l'espèce est menacée.

Au niveau régional, GÉLIN (1911) signale l'espèce comme étant assez commune. Actuellement il semble assez bien réparti sur les quatre départements. On le retrouve en grande partie dans les régions bocagères où un nombre encore important de mares sillonne les prairies naturelles, ainsi que dans les milieux plus forestiers. Il semble délaisser les zones de plaine où règne une agriculture trop intensive. Le manque de points d'eau et la présence d'un environnement défavorable (grandes parcelles labourées) peut expliquer cette absence (plaine de Niort, plaine de Thouars, plaine du nord de la Vienne...). En Gâtine, les populations peuvent être relativement importantes (jusqu'à 150 individus adultes dans une petite mare isolée). Cependant, même si le Triton marbré semble encore bien représenté en Poitou-Charentes, le caractère restreint de sa répartition au niveau mondial doit nous inciter à suivre attentivement l'évolution des populations au niveau local. Il faut veiller au maintien de mares environnées de milieux favorables aux déplacements (prairies naturelles, boisements), conditions nécessaires pour la survie des populations à long terme..

Samuel COUTURIER



**TRITON DE BLASIUS**  
**(*T. cristatus* x *T. marmoratus*)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
				Mentionné

**Ce taxon n'a pas de réel statut de conservation. Il est présent uniquement en France dans l'aire de chevauchement des deux espèces parentales (zone d'hybridation).**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Hybride naturel issu de l'accouplement de *Triturus cristatus* mâle avec *Triturus marmoratus* femelle (DE L'ISLE, 1862) ce triton est rarement observé. Néanmoins les études qui lui ont été consacrées en Mayenne (VALLÉE 1960, ZUIDERWIJK et al., 1987) et localement les observations régulières de la population de la réserve naturelle du Pinail, permettent d'apporter plusieurs éléments : morphologiquement et comparés aux espèces parentales, les individus arborent des couleurs plus ternes, des dessins plus flous, leur taille adulte est plus grande (surtout les femelles) et les malformations sont plus fréquentes. Il n'existe pas de « type » *Blasius* homogène mais au contraire une grande variabilité des phénotypes. Biologiquement les mâles sont stériles et les femelles partiellement fertiles, le pic d'activité sexuelle se situant comme chez les autres grands tritons lors des 3 premières heures des nuits de printemps. En outre il possède un caractère aquaphile prononcé proche de celui de *T. cristatus*. Du point de vue de ses exigences écologiques il apparaît assez ubiquiste puisque la nature du sol, le pH, la turbidité et la végétalisation des points d'eau semblent peu influencer sur sa répartition.

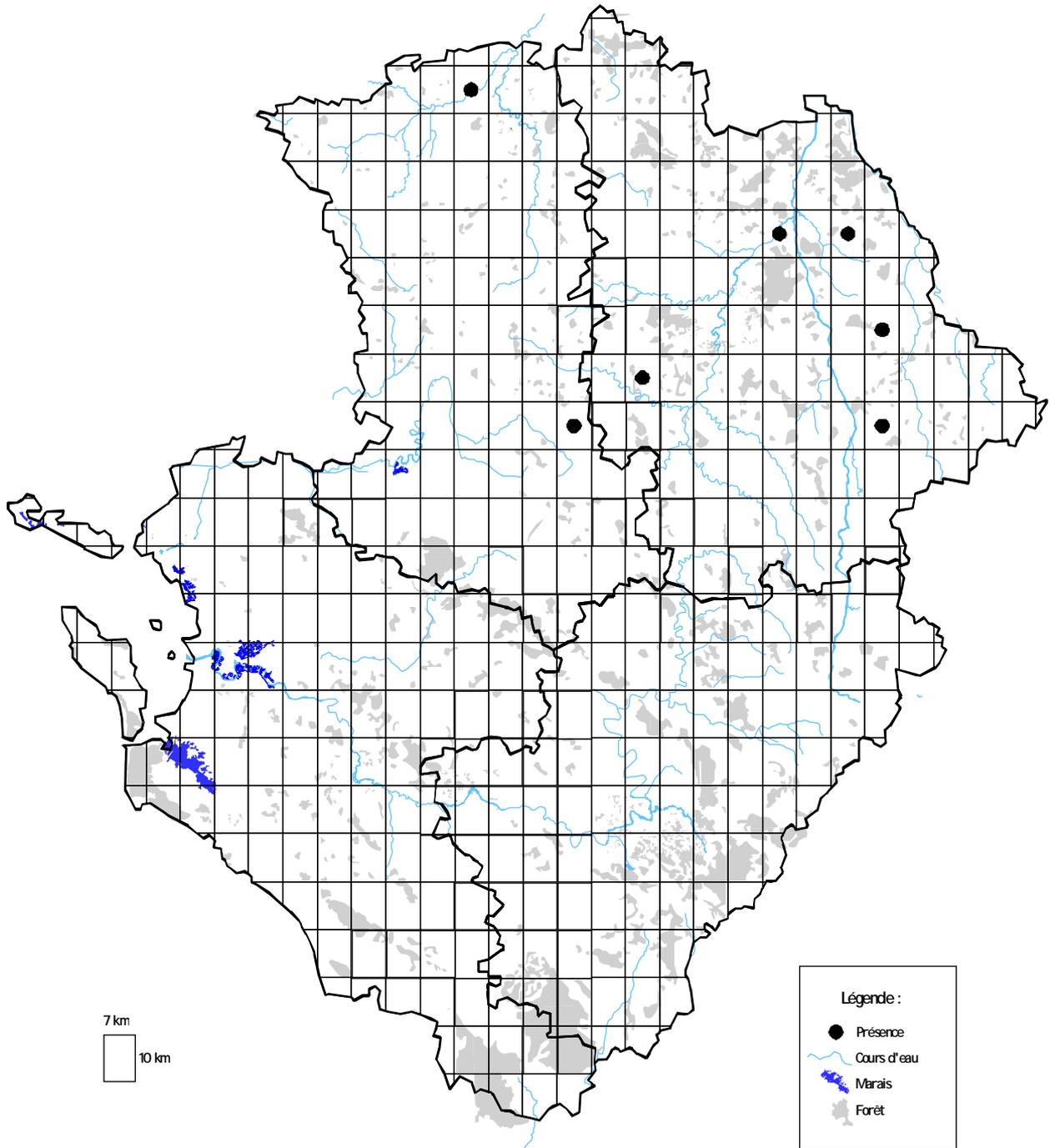
**REPARTITION**

Le *Blasius* est découvert près de Nantes en 1858 par DE L'ISLE qui le considère comme espèce. En 1894 ROLLINAT et PARÂTRE supposent son caractère hybride, ce qui est confirmé expérimentalement en 1903 par WOLTERSTOFF.

Sa répartition est bien évidemment étroitement liée à celles des deux espèces parentales. Celles ci se chevauchent uniquement en Europe dans le centre-ouest de la France.

Dans la région Poitou-Charentes les récentes prospections ne font état que de quelques *Blasius* isolés hormis sur la réserve naturelle du Pinail où ses effectifs sont conséquents. A la vue des cartes des *T. cristatus* et *T. marmoratus* du présent atlas, il est potentiellement présent dans l'intégralité du département de la Vienne (hormis le Loudunais) ainsi que dans le département des Deux-Sèvres où des petites populations sont connues vers Thouars et Bougon. Toutefois du fait du taux d'hybridation qui oscille entre 4 à 6 %, les populations d'espèces parentales doivent être assez importantes pour que l'on puisse le déceler. Par ailleurs du fait qu'il ne se distingue du Triton marbré que par sa face ventrale, des captures systématiques sont obligatoires.

Pascal DUBECH



**ALYTE ACCOUCHEUR**  
***Alytes obstetricans* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Indéterminé	

**Espèce bien répartie dans la partie nord de la péninsule Ibérique et une grande partie de la France, bien qu'elle subisse une diminution d'effectifs sur la bordure nord-est de son aire de distribution.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

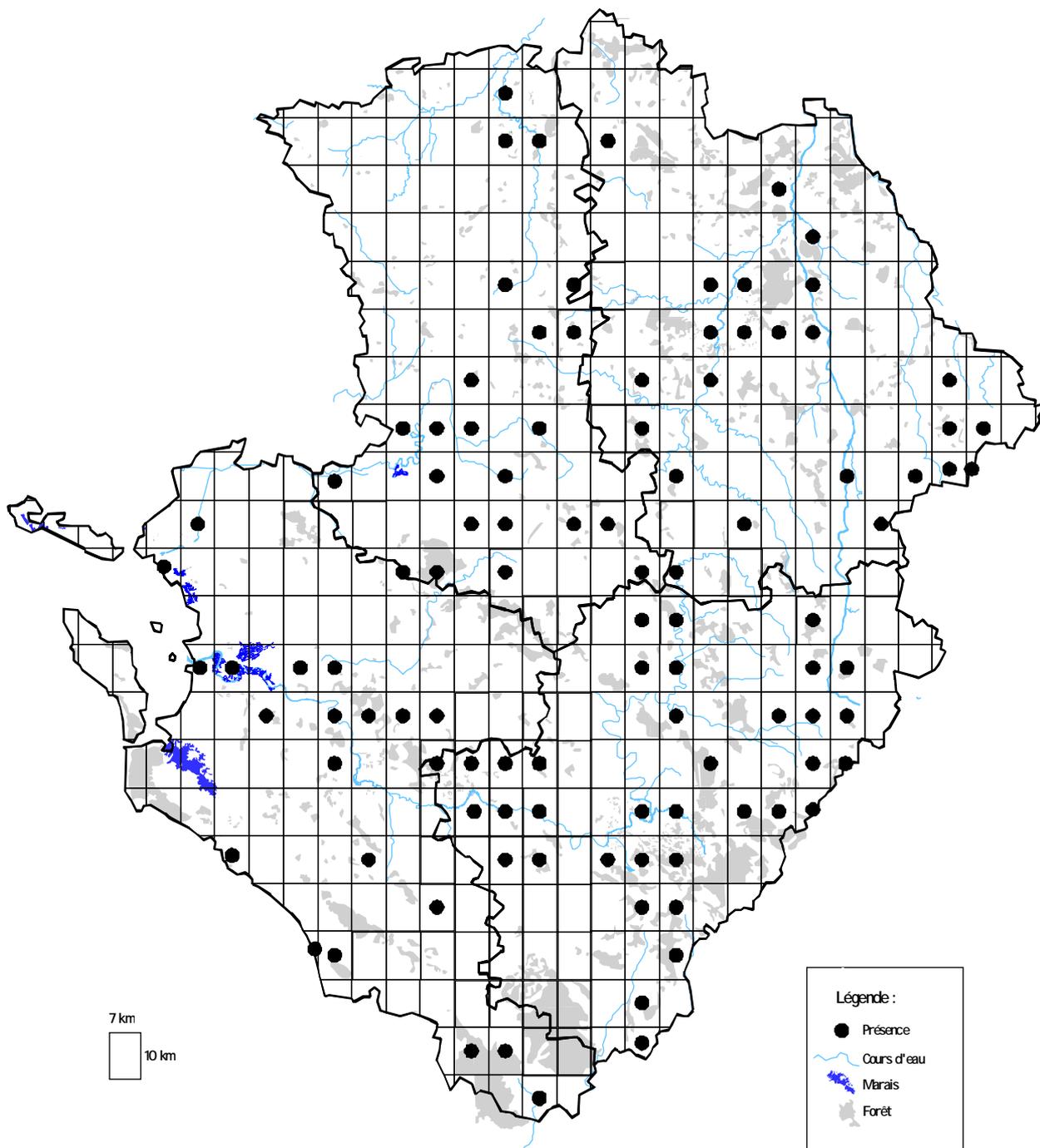
L'Alyte est un petit crapaud de couleur grisâtre de la famille des discoglossidés. Ses habitats préférentiels sont assez variés, mais il semble avoir une préférence pour les carrières abandonnées, les zones rocheuses, les vieux murs et/ou des talus herbeux parfois très proches des habitations. Sa stratégie de reproduction, unique en Europe, fait en sorte qu'il ne s'éloigne que très rarement du milieu aquatique. La période de reproduction débute dès les premières nuits douces du printemps (avril mai) ; les mâles entament alors leur chant caractéristique, se rapprochant du chant du Hibou petit duc.

Chez l'Alyte, la fécondation a lieu hors de l'eau, le mâle prenant en charge les œufs (sous forme de petits chapelets de 50 à 60 œufs) sur ses pattes postérieures pendant toute la période de développement embryonnaire. Au moment de l'éclosion, le mâle gagne un milieu aquatique (mare, étang, rivière) où les têtards seront libérés. Il arrive qu'il y ait une deuxième période de reproduction en juillet, dans ce cas, les têtards passent l'hiver à l'état larvaire.

**REPARTITION**

En Poitou-Charentes, on peut l'observer sur les quatre départements mais il semble parfois assez localisé. On observe ainsi des zones où il paraît totalement absent comme dans le nord-ouest des Deux-Sèvres, le nord-est de la Charente-Maritime, le nord-ouest et le centre de la Vienne et le sud-ouest de la Charente. En Vienne, il suit les vallées alluviales des rivières principales, mais il est aussi souvent abondant au niveau des vallées sèches localisées autour de Poitiers. Le département de la Charente est celui pour lequel il y a le plus de stations connues. Là aussi, il semble suivre les vallées alluviales tout comme en Charente-Maritime (fleuve Charente). En Deux-Sèvres, de nombreuses stations connues hébergent, *a priori*, des petites populations à l'exception de quelques sites dans le sud de ce département, particulièrement autour de Chizé. Le chant de ce petit crapaud est caractéristique, sa recherche n'est pas très compliquée et devra être de mise pour compléter les zones pour lesquelles aucune observation n'a été faite.

Rémi CABIROL et Miguel GAILLEDROT



**SONNEUR A VENTRE JAUNE**  
***Bombina variegata* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexes 2 et 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Cette espèce occupant une bonne partie de l'Europe centrale et méridionale est actuellement en déclin en maints endroits sur l'ensemble de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

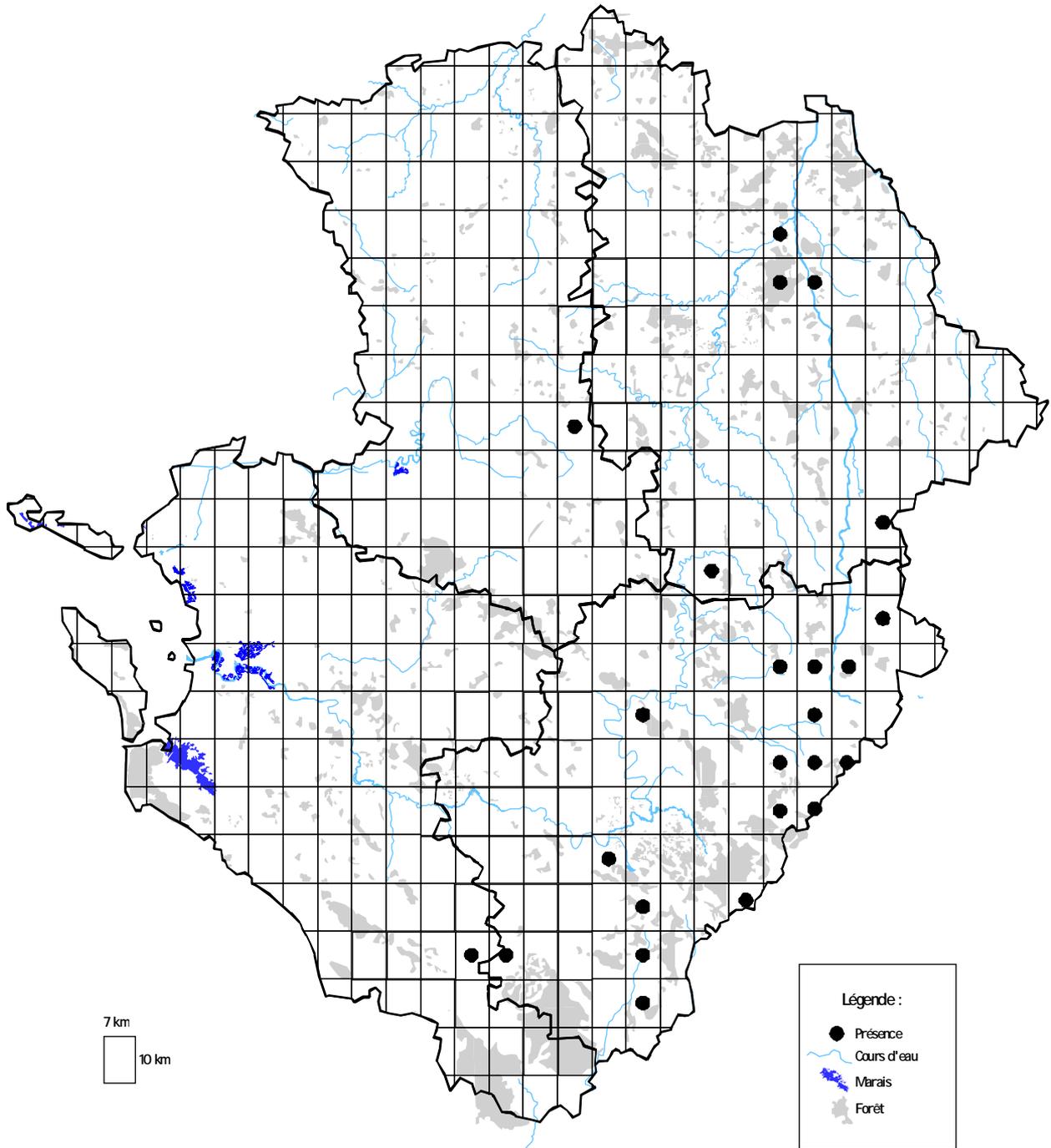
Espèce pionnière parfaitement adaptée aux milieux temporaires, ce petit Discoglossidé reconnaissable à sa coloration ventrale noire marbrée de jaune, se laisse surprendre en Poitou-Charentes dans des milieux très variés (ornières, fossés, mares forestières, anciennes carrières, abreuvoirs). La majeure partie des observations sont réalisées d'avril à juillet lors de la saison de reproduction. Les mâles, actifs de jour comme de nuit, émettent un chant (poup, poup) audible à quelques dizaines de mètres seulement. Les œufs sont déposés au contact des végétaux aquatiques. Dans ces milieux temporaires, les têtards ont un développement extrêmement rapide.

**REPARTITION**

Cette espèce se trouve en Poitou-Charentes à la limite ouest de son aire de répartition européenne. La connaissance du sonneur dans notre région remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, où il était signalé comme très commun aux environs d'Angoulême (TREMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843). Actuellement, même si l'espèce est connue dans tous les départements de la région, seule la Charente héberge une bonne vingtaine de stations, à l'est d'une ligne Confolens-Barbezieux. La majorité d'entre elles sont constituées d'une dizaine d'individus, néanmoins certaines peuvent atteindre plus de quarante individus (PRECIGOUT, inédit.). Les habitats utilisés sont très variés mais souvent en relation avec le milieu boisé. En Vienne, une petite population de sonneur se maintient depuis une dizaine d'années dans des ornières de la forêt de Moulière. Plus récemment, une station a été trouvée dans des mares bocagères du sud du département. Pour les Deux-Sèvres, deux stations d'une dizaine d'individus sont actuellement connues dans des mares bocagères du sud du département, aux environs de Bougon. La situation est similaire en Charente-Maritime, où un massif boisé du sud du département constitue l'unique site d'accueil de l'espèce pour ce département (FOUQUET com. pers.).

Rare en Poitou-Charentes, le Sonneur à ventre jaune est menacé par les comblements de mares, les curages intempestifs des fossés et le débardage en période de reproduction.

Laurent PRECIGOUT



**PELOBATE CULTRIPÈDE**  
*Pelobates cultripes* (Cuvier, 1829)

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Cette espèce propre au sud-ouest de l'Europe est considérée en déclin et vulnérable sur l'ensemble de son aire de répartition.**

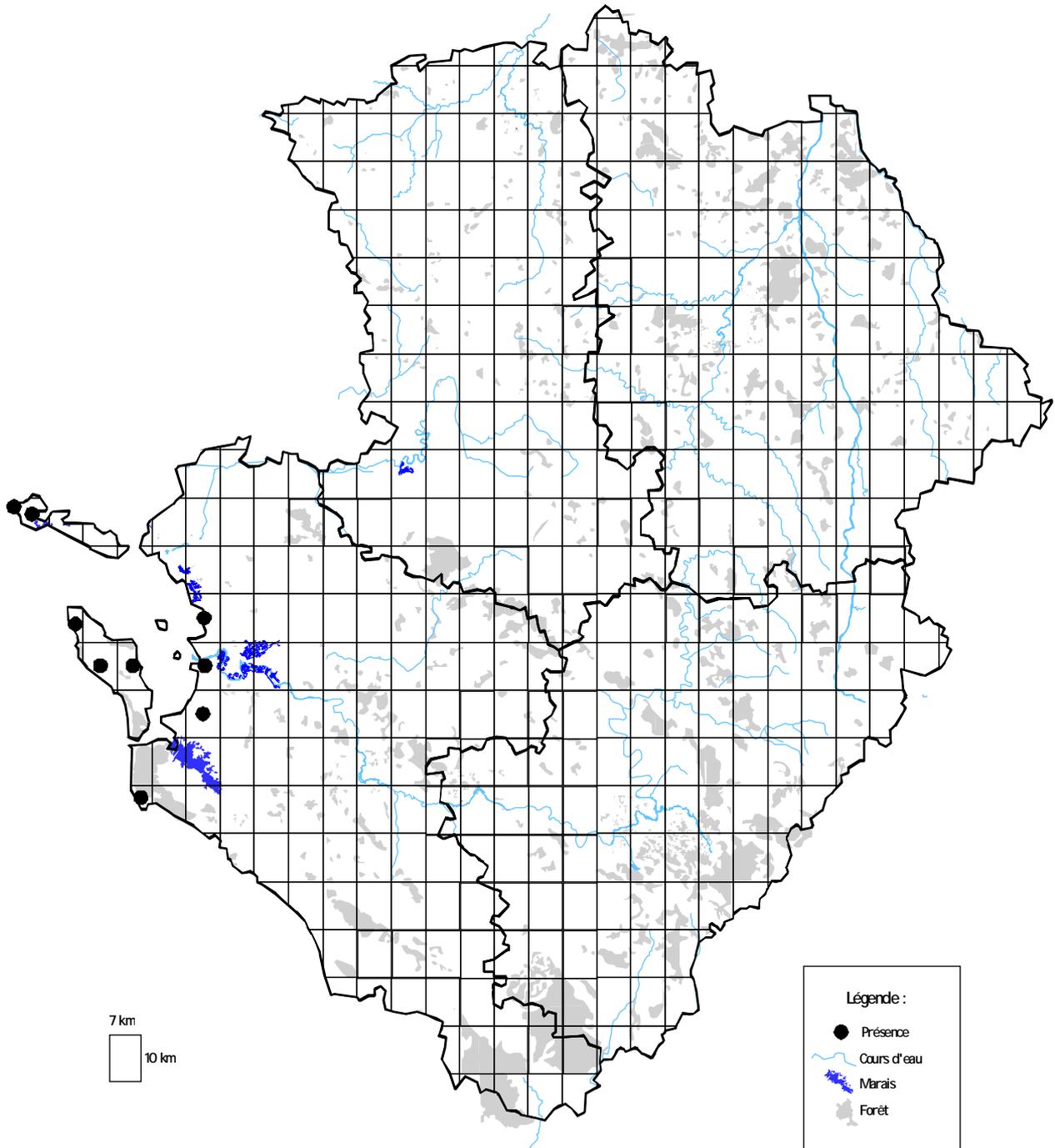
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En Poitou-Charentes, le Pélobate cultripède fréquente principalement les milieux sableux littoraux : les dunes grises, les dunes boisées et les anciens cordons dunaires. Dès la fin février, il se reproduit dans les marais arrière-littoraux ou au sein des dépressions humides arrière-dunaires, aussi bien en eau douce que saumâtre. Il est à noter l'observation d'une reproduction automnale en 1999 (THIRION, 2000). La ponte est souvent déposée à une profondeur inférieure à 20 centimètres. Le développement des têtards dure en moyenne 3 à 4 mois. Les adultes en phase terrestre sont principalement actifs au printemps et à l'automne. Si les hivers sont doux, on peut l'observer toute l'année. Les conditions optimales de sortie sont des nuits douces et humides souvent accompagnées de vent faible.

**REPARTITION**

Dans la région, cette espèce n'est connue qu'en Charente-Maritime. Elle a été signalée dès le XIX<sup>e</sup> siècle (BELTRÉMIEUX, 1884) mais sans aucune information sur sa répartition. Dans les années 80, l'espèce sera notée dans la presqu'île d'Arvert et dans la commune d'Yves (THIRION & VRIGNAUD, 1999). Actuellement, l'espèce est connue sur le continent au sein de la réserve naturelle du marais d'Yves, des communes de Moëze et Saint-Froult et au sud du massif de La Coubre. Récemment, le Pélobate cultripède a été trouvé sur les îles d'Oléron et de Ré. Sur l'île d'Oléron, l'espèce a été notée sur un site de la commune de Saint-Denis-d'Oléron classé espace naturel sensible du département, ainsi qu'au sud de Boyardville. Sur l'île de Ré, le Pélobate cultripède a été observé tout au nord de l'île, sur le secteur de la forêt du Lizay, site Natura 2000. Cette espèce méditerranéenne ne possède des populations insulaires que sur trois îles du littoral atlantique français.

Jean-Marc THIRION



**PELODYTE PONCTUE**  
***Pelodytes punctatus* (Daudin 1803)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	Vulnérable	

**Cette espèce est considérée en danger dans différentes parties du nord-est de l'Europe : Belgique, Luxembourg et nord de la France.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Pélodyte ponctué fait partie des amphibiens les plus discrets en dehors de la période de reproduction. Sa petite taille (4 cm environ) renforce cet aspect.

Aussi à l'aise sur terre que dans l'eau, capable de grimper sur les murs et les branches, son activité plutôt crépusculaire le mène vers les zones de carrières avec des mares temporaires, des fossés d'exploitation ou de drainage végétalisés, des prairies humides de bords de rivière.

Sa présence en nombre sur les dunes de l'arrière-littoral charentais ou dans des carrières du centre Vienne démontre bien l'ubiquité de l'animal.

L'espèce peut être repérée de fin février à mi-mai, grâce au chant des mâles qui ressemble au bruit d'une semelle qui grince. Une seconde ponte est également possible en fin de saison estivale (septembre).

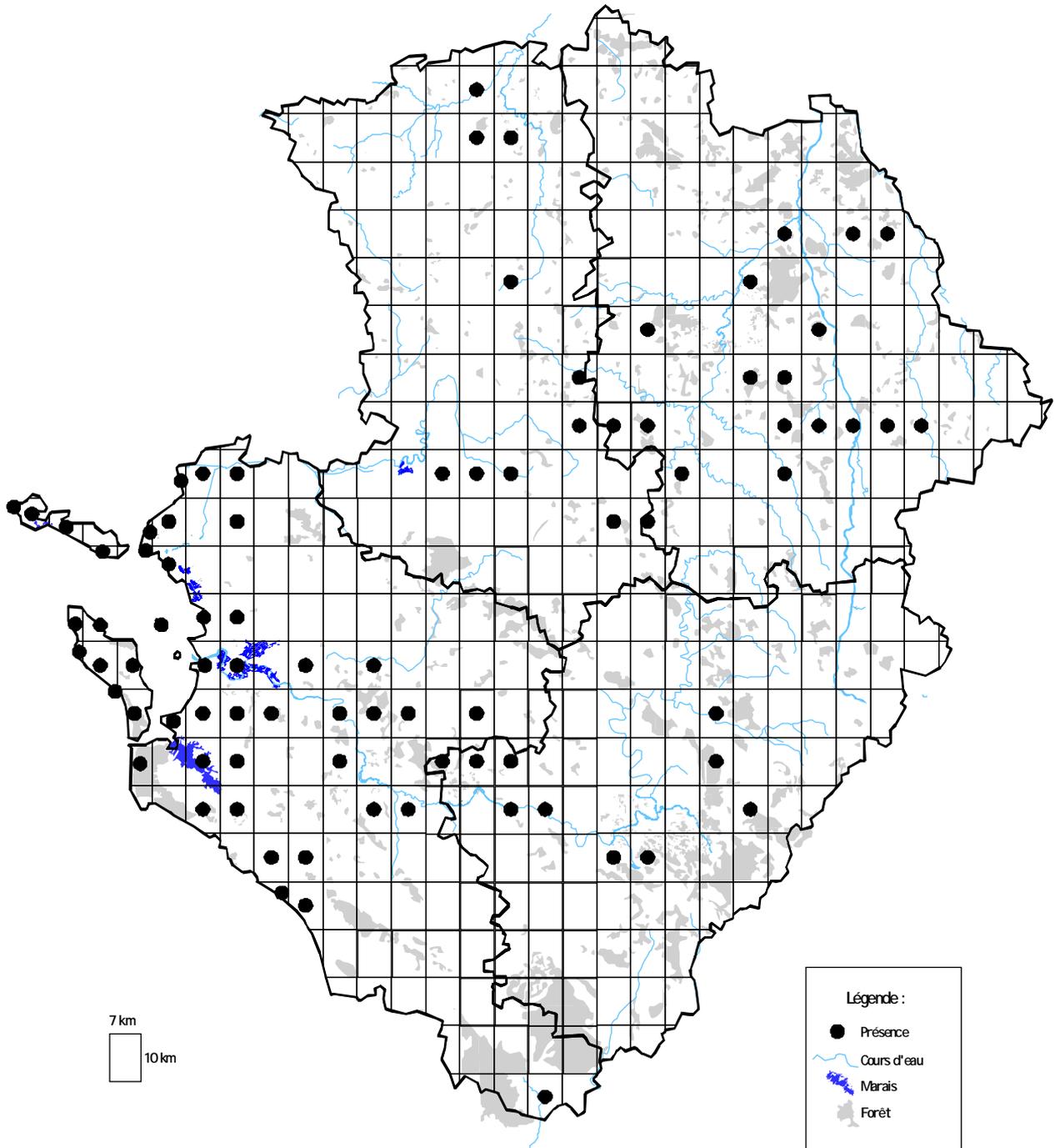
**REPARTITION**

Si l'espèce est bien représentée sur la façade atlantique et les îles de la région Poitou-Charentes, la présence du Pélodyte ponctué sur le reste de la région semble plus aléatoire. Cette dissémination ponctuelle de l'espèce est également observée au niveau national avec une nette abondance dans le sud du pays, confirmant ainsi sa répartition biogéographique Franco-ibérique.

En Poitou-Charentes, le pélodyte présente une répartition inégale. En effet, on observe une abondance bien répartie sur la Charente-Maritime particulièrement dans les marais littoraux (à l'exception des coteaux de Gironde et du bocage de Mirambeau) et des zones très ponctuelles où la concentration est forte sur les départements des Deux-Sèvres (entre 250 et 500 animaux comptabilisés sur une prairie humide à Bougon, plusieurs centaines d'individus autour d'un étang dans le nord de ce département), de la Charente, et de la Vienne (une centaine d'individus sur une zone d'étangs et mares de Montreuil Bonnin).

A l'opposé, l'espèce est totalement absente sur de vastes zones de ces 3 départements, comme le Montmorillonnais, le Loudunais, le Confolentais, le Montmorélien, le bocage Bressuirais ou la plaine de Niort.

Pascal CAVALLIN,  
Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes



**CRAPAUD COMMUN**  
***Bufo bufo* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Cette espèce est commune sur l'ensemble de son aire de répartition européenne.**

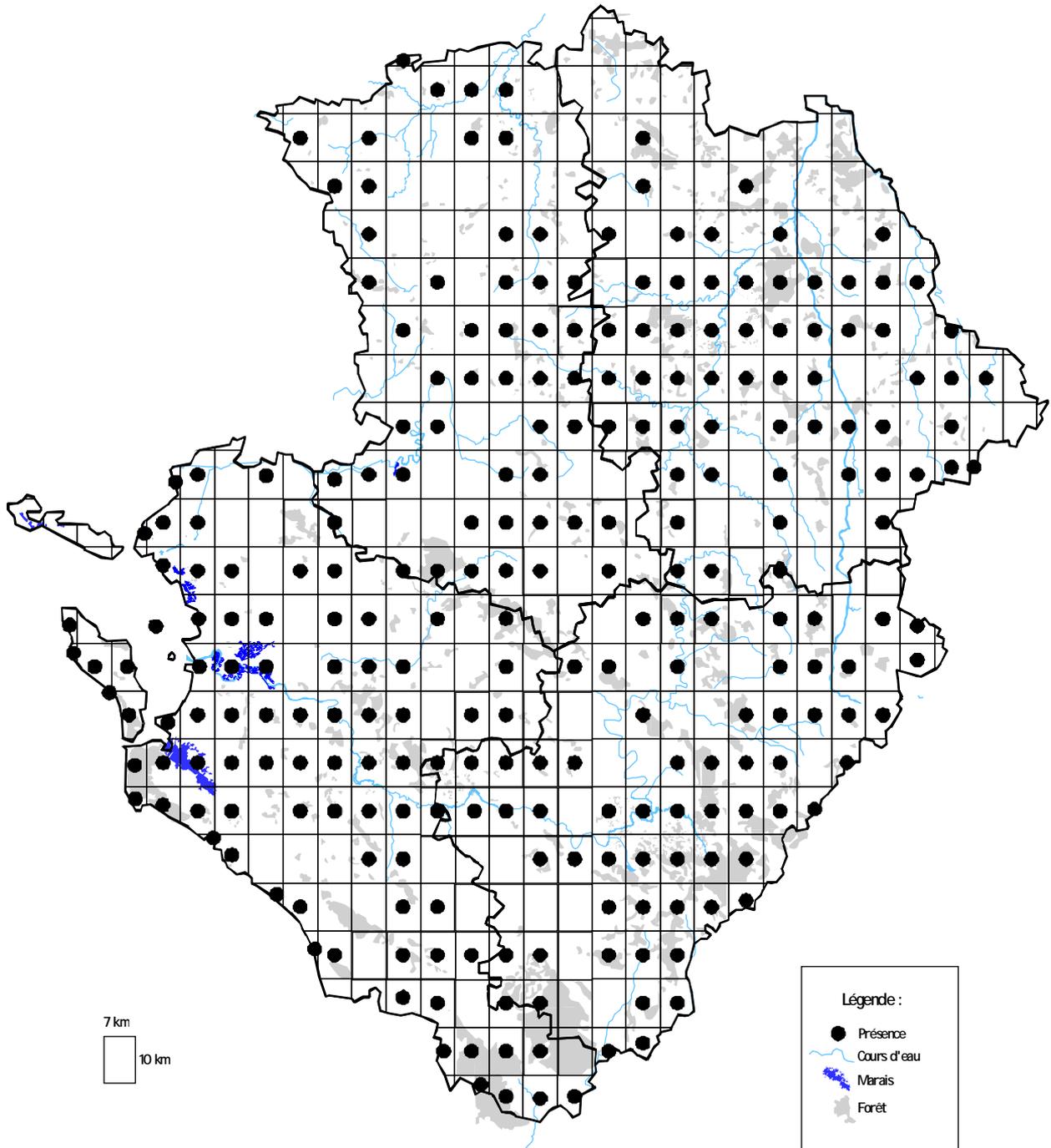
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

On peut trouver le Crapaud commun dans un large éventail d'habitats souvent assez secs comme les jardins, bas de haies, broussailles et bois. Cette espèce très répandue est essentiellement nocturne : au crépuscule ce crapaud émerge de sa cachette de la journée. Il se déplace d'habitude en marchant, excepté lorsqu'il a peur, auquel cas il saute. Bien que les femelles adultes puissent atteindre 15 cm de longueur, dans notre région il est rare qu'elles dépassent 10 cm, alors que les mâles sont plus petits. Les Crapauds communs se nourrissent d'une grande variété d'invertébrés, et affectionnent particulièrement les cloportes. La majeure partie de l'année ces crapauds vivent de façon terrestre et solitaire, mais ils se regroupent massivement pour la reproduction dans les fossés inondés, les mares et les bords de lacs, retournant chaque année au même endroit. Selon les températures les plus favorables le frai a lieu de février à mars. On ne verra aucune migration en dessous de 4°C. Fin mai début juin les têtards sont complètement développés et se dispersent, en général au petit matin ou en fin de journée.

**REPARTITION**

Cette espèce est largement répandue à travers l'Europe, mais absente en Irlande, en Corse, en Sardaigne, dans les Baléares, à Malte et en Crète. C'est une espèce très commune et répandue en Poitou-Charentes. Le fait qu'elle n'ait pas été recensée dans certaines zones provient probablement plus d'un manque d'observation que de l'absence de l'animal. Cependant on peut penser que la baisse de population de certaines zones provient de modifications du milieu comme le rebouchage de mares, de fossés remplacés par des tuyaux d'écoulement. D'un autre côté, la création de mares et étangs privés ou publics pour la pêche et autres agréments constitue de nouveaux espaces de reproduction pour l'espèce : les têtards de crapaud, contrairement aux autres batraciens, ne se font pas manger par les poissons. A la période des migrations on peut constater d'énormes pertes sur les routes. Les morts sur les routes ne sont pas dues seulement à l'écrasement de l'animal mais aussi à sa projection par le déplacement d'air sur la partie basse des véhicules. Les mesures prises à l'heure actuelle pour procurer aux crapauds et autres batraciens des passages pour traverser les routes en période de migration se sont avérées satisfaisantes et mériteraient d'être généralisées.

Neil WILDING



**CRAPAUD CALAMITE**  
***Bufo calamita* Laurenti, 1768**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	Mentionné

**La répartition mondiale du Crapaud calamite s'étend de la péninsule Ibérique aux pays baltes en incluant la Grande-Bretagne et le sud de la Suède. Hormis en Espagne, la répartition de ce crapaud semble partout se fragmenter et se réduire sous l'influence des activités humaines.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Actif de nuit entre mars et octobre, le Crapaud calamite est facile à repérer à l'oreille, son chant rappelant, dans certaines conditions, celui de la courtilière. Les femelles pondent de 1000 à 3000 œufs par ponte, qui se présentent sous forme d'un ruban déposé sur le fond d'une mare, d'un point d'eau temporaire, parfois d'une ornière. Selon la littérature (SINSCH, 1998 p. ex.), la période de reproduction s'étale de fin mars à juillet et culmine au mois de mai.

Les jeunes crapauds quittent l'élément liquide environ 4 à 10 semaines après la ponte en fonction de la température de l'eau et de la disponibilité alimentaire.

L'alimentation des adultes est variée, constituée de proies dont la taille est comprise entre 4 et 8 mm. Elles se composent de fourmis, coléoptères, araignées, larves diverses, parfois vers de terre.

Le calamite fréquente essentiellement des habitats ouverts, à végétation clairsemée, avec une prédilection marquée pour les sols meubles. Il est souvent présent dans les sablières abandonnées, les landes ouvertes, parfois des cultures (vignes, asperges par ex.).

**REPARTITION**

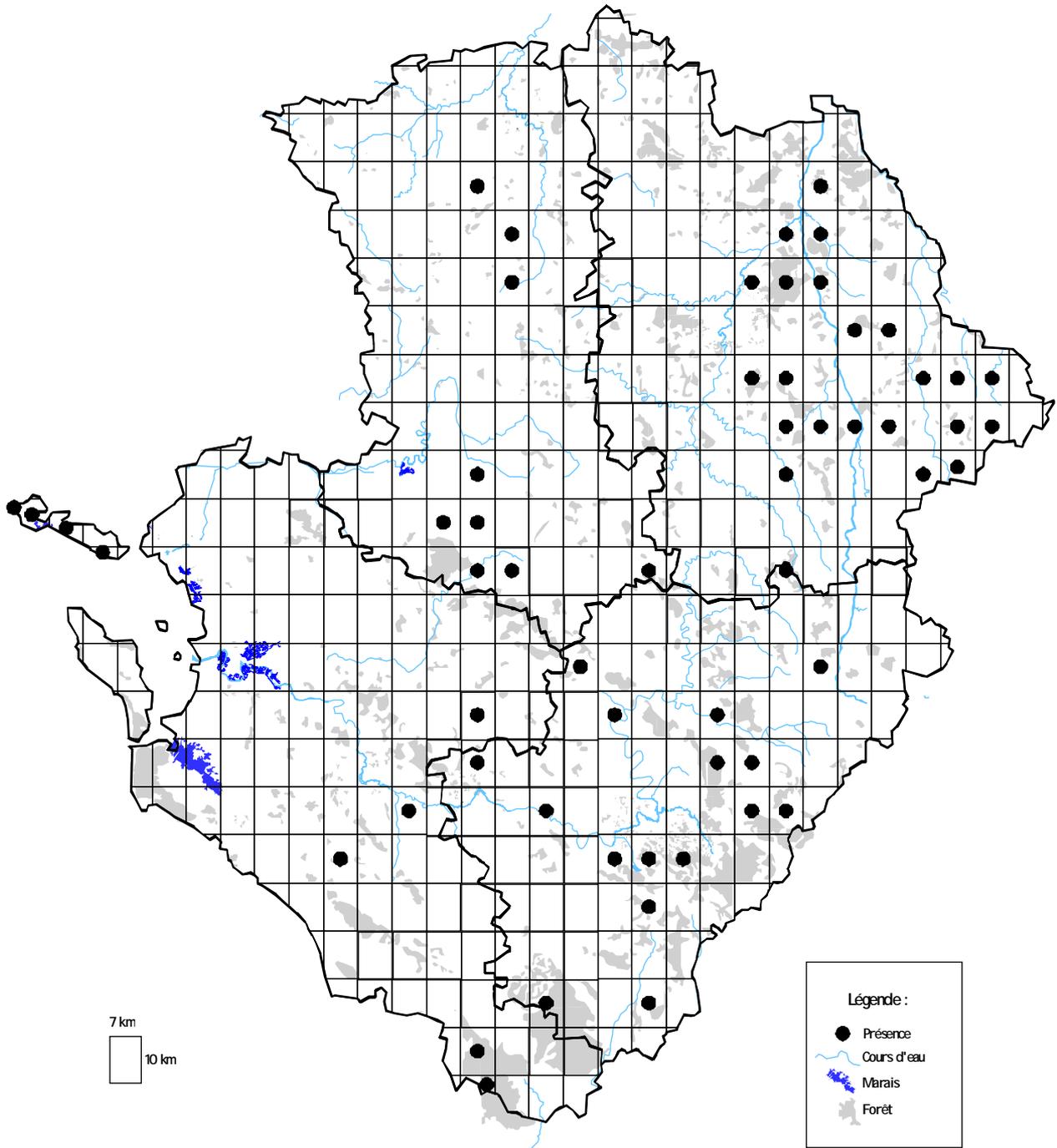
Au plan régional, les données tirées de la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle n'apportent pas grand-chose sur la distribution passée de l'espèce. Seul TREMEAU DE ROCHEBRUNE (1843) donne quelques éléments précis en indiquant la présence de l'espèce : « dans les vignes du petit Rochefort, à 4 kilomètres, sud de la ville ». Actuellement contacté dans près de 13% des mailles, et quatre départements de la région, le Crapaud calamite présente une répartition largement morcelée. Globalement, le nombre de contacts s'amointrit de l'est à l'ouest alors que la fragmentation des populations s'accroît de façon drastique.

La Vienne et la Charente rassemblent l'essentiel des données. En Vienne, le calamite se limite à la grande moitié est du département où la répartition de l'espèce présente une certaine continuité.

En Charente, les observations sont mieux réparties mais plus diffuses, l'espèce étant notée de la Double au Confolentais. En Deux-Sèvres, la population de calamite semble cantonnée à deux noyaux distincts, centrés sur la région niortaise d'une part et entre Bressuire et Parthenay d'autre part.

En Charente-Maritime, seule l'île de Ré semble bien peuplée. Ailleurs, le Crapaud des joncs n'est connu que de localités isolées. Cette situation contraste singulièrement avec celle présentée dans l'atlas national de 1989, où l'espèce était mentionnée en presque-île d'Arvert, en Aunis, en pays rochefortais et dans toute la Haute Saintonge à partir de Jonzac.

Philippe JOURDE



**RAINETTE ARBORICOLE**  
*Hyla arborea* (Linnaeus, 1758)

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionnée

**Espèce menacée sur l'ensemble de son aire de répartition où les populations sont en diminution dans l'ensemble des pays.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

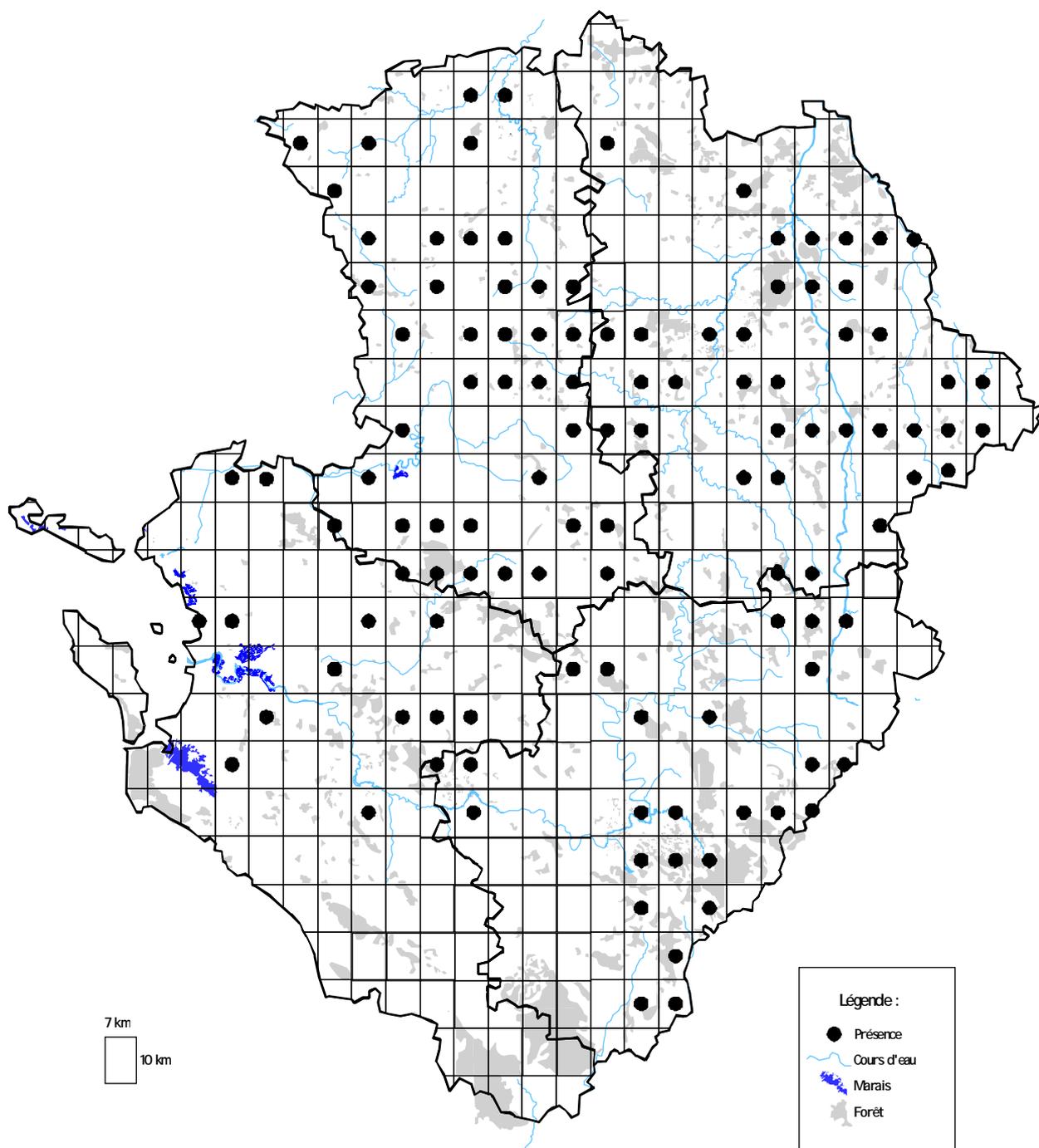
La Rainette arboricole se différencie des autres groupes de grenouilles, comme sa cousine la Rainette méridionale, par la possibilité qu'elle a de grimper sur les végétaux, grâce à des pelotes adhésives qu'elle possède au bout des doigts. Elle ne descend que rarement à terre. S'accommodant de milieux variés, elle se fait remarquer dès le mois d'avril et jusqu'au début de l'été, par son chant puissant, plus rapide que celui de la Rainette méridionale, d'autant plus audible de loin qu'elle chante en chœur. Elle peut reprendre ces chants en fin d'été. Elle affectionne les mares à végétation touffue. Surtout nocturne, elle capture insectes volants : mouches, moucherons, et autres proies diverses.

**REPARTITION**

A peu près uniformément présente dans les trois départements continentaux du Poitou-Charentes, elle n'a quasiment pas été observée au sud d'une ligne Rochefort-Cognac ainsi que dans le quart sud-ouest de la Charente, là où l'on rencontre plus régulièrement *Hyla meridionalis*. Sa répartition s'arrête à quelques kilomètres du bord de mer, sur le Marais de Voutron ou de Breuil-Magné.

Les observations dispersées recueillies laissent supposer une prospection aléatoire. Même si on constate au niveau européen une régression générale, par disparition de ses habitats et sites de reproduction, mais aussi suite aux pollutions et à la fragmentation croissante des habitats, elle demeure bien présente en Poitou-Charentes.

Bruno FILLON, Chantal et Danielle FRAINNET



**RAINETTE MERIDIONALE**  
***Hyla meridionalis* Boettger, 1874**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	Mentionnée

**La principale aire de distribution de cette espèce se situe dans le sud-ouest de l'Espagne et le sud de la France où les populations se maintiennent à un bon niveau malgré la destruction de ses milieux de reproduction et l'utilisation intensive de pesticides.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

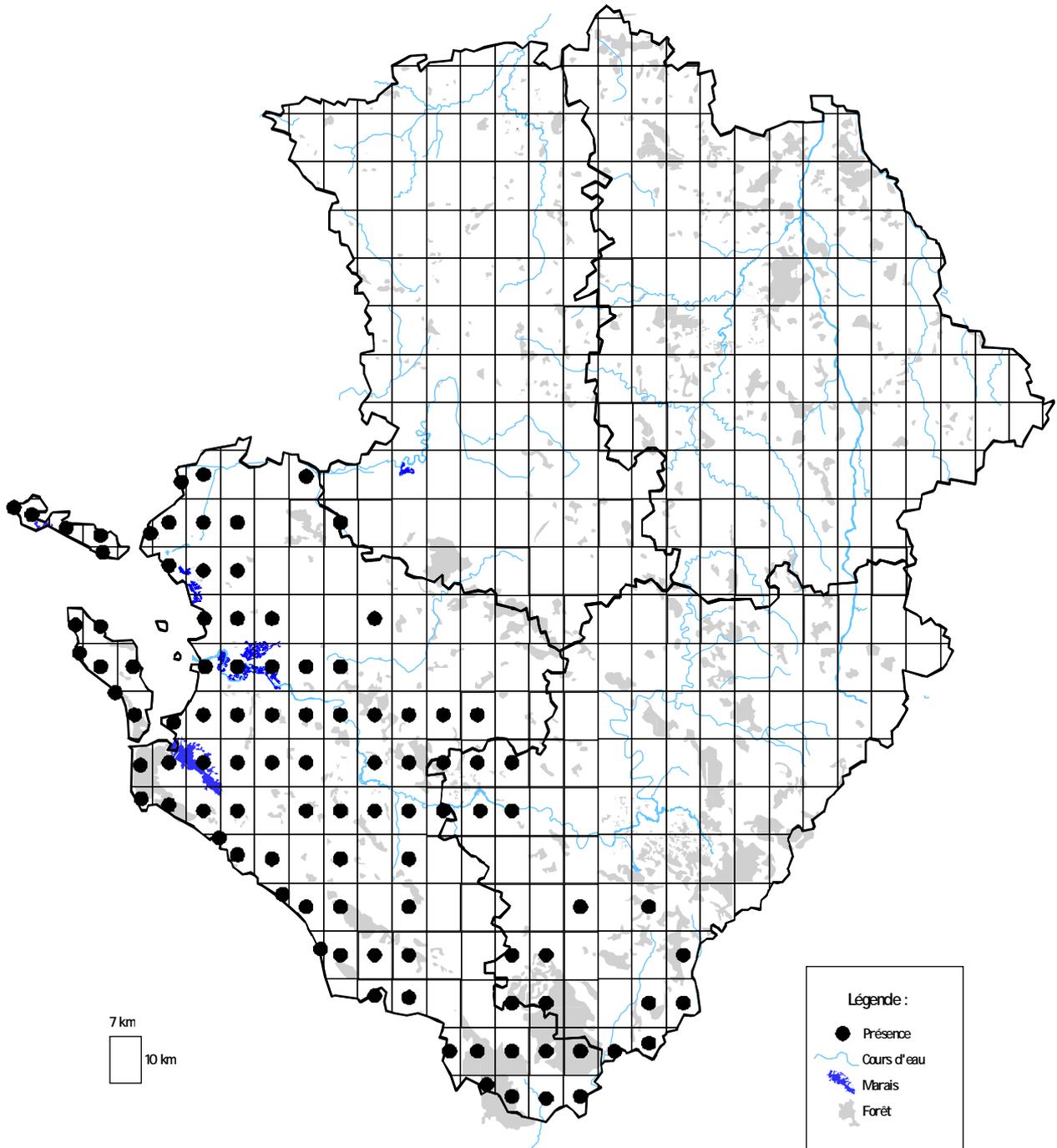
La Rainette méridionale est assez peu exigeante quant aux milieux aquatiques qu'elle affectionne pour sa reproduction si ce n'est leur caractère ouvert (déboisés) et relativement proche du littoral. Elle supporte en effet un certain taux de salinité puisqu'on la trouve en abondance dans les marais saumâtres de l'île de Ré et de l'île d'Oléron ainsi que dans ceux de tout le littoral charentais. On la trouve même dans des canaux d'irrigation. Cette espèce fréquente toutes sortes de biotopes : milieux dunaires, clairières, landes, centres villes, lisières forestières...

Les mâles viennent à l'eau à partir de fin mars pour y pousser des cris graves et lents (contrairement à *Hyla arborea*). L'accouplement est lombaire et la femelle dépose un millier d'œufs en petits paquets de la forme d'une noix, accrochés aux plantes aquatiques. Les têtards, à la crête caudale très prononcée, mettent environ 3 mois à se métamorphoser. Grâce à la douceur du climat océanique, on peut observer cette espèce quasiment toute l'année lorsque l'humidité est suffisante.

**REPARTITION**

Comme son nom l'indique, la Rainette méridionale est un des exemples frappant du caractère méditerranéen de la faune et de la flore de Charente-Maritime. En effet, c'est dans ce département que l'on trouve les plus fortes populations. Cette espèce est répartie sur la moitié ouest de ce département, dont les populations les plus importantes sont localisées dans les marais littoraux. Elle est aussi présente dans le sud et l'ouest de la Charente, ainsi que, avec de très rares incursions, en Deux-Sèvres, où elle est à rechercher notamment au niveau du marais poitevin et de l'extrême sud de ce département vers Chizé. Cette espèce est donc en limite nord de sa répartition dans notre région. Cette limite, qui continue au sud de la Vendée, étant plus ou moins bien définie, il conviendrait de la préciser afin d'évaluer son éventuelle évolution.

Antoine FOUQUET



**GRENOUILLE ROUSSE**  
***Rana temporaria* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Articles 3 - 4	Annexe 5	Annexe 3		Mentionnée

**Espèce à très vaste distribution médio-européenne et boréale, la Grenouille rousse est en revanche plus rare dans le domaine atlantique et absente des régions les plus méditerranéennes.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Comme les autres grenouilles brunes, la Grenouille rousse est essentiellement terrestre en dehors de la période de reproduction et principalement inféodée à des milieux boisés, bocagers ou forestiers, plutôt frais et humides.

Lors de la saison de reproduction qui débute dès janvier (voire décembre avec la clémence contemporaine des hivers), la Grenouille rousse recherche des zones humides où s'effectuent les rassemblements nuptiaux, les accouplements, les pontes et le développement larvaire : en Poitou-Charentes, il s'agit surtout d'ornières et de fossés forestiers ainsi que de prairies faiblement inondées, ou des points d'eau peu profonds dans les clairières ou en périphérie des boisements, la particularité commune de ces frayères semblant être ici représentée par leur caractère aquatique temporaire.

Le développement des têtards demande environ un mois, à quelques jours près selon la température et les conditions trophiques.

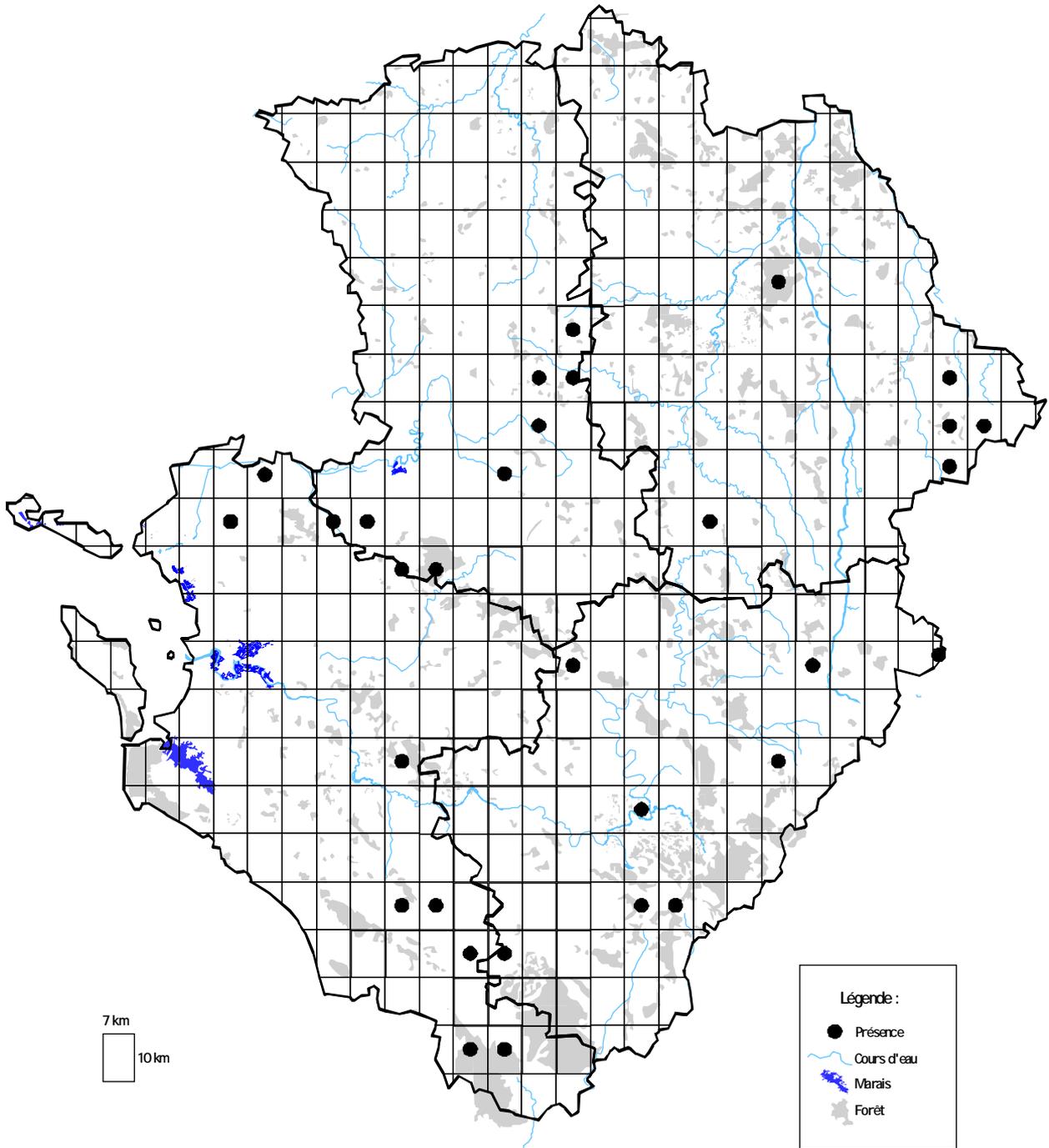
Après l'émancipation du milieu aquatique, les Grenouilles rousses deviennent plus difficiles à observer. L'espèce est donc à rechercher de préférence en début d'année, spécialement par nuits calmes et humides.

**REPARTITION**

Discrète et encore régulièrement confondue avec la Grenouille agile, beaucoup plus commune et abondante dans l'ouest de la France, la Grenouille rousse est une espèce très rare au niveau régional, déjà décrite comme telle par LATASTE en 1876 ou par GÉLIN en 1911. Elle est toutefois signalée dans les quatre départements mais de manière très ponctuelle et disparate, sous forme le plus souvent de petites populations isolées et, par conséquent, fragiles et vulnérables, même si la viabilité de certaines d'entre elles semble encore assez convenable (c'est le cas par exemple de la belle population du canton de Ménigoute, dans les Deux-Sèvres et de celle de Fouquebrune en Charente).

La pérennité de la composante patrimoniale et biogéographique majeure que constitue la présence de *Rana temporaria* pour la batrachofaune de Poitou-Charentes passe par une protection des sites occupés qui tienne compte du fonctionnement démographique métapopulationnel de l'espèce (protection large et globale des habitats incluant les zones terrestres, les zones aquatiques et les espaces interstitiels).

Didier MONTFORT



**GRENOUILLE AGILE**  
***Rana dalmatina* Bonaparte, 1840**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Abondante dans la moitié sud de l'Europe, elle est considérée en danger au centre et au nord de l'Europe.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Grenouille agile a un petit territoire : guère plus de 40 m<sup>2</sup> explorés en une nuit, et à peine 200 m entre la mare, ou le fossé nuptial, et le terrain de chasse estival (LODÉ, 1993).

Dans ces conditions, seuls les jeunes sont tolérés sur le territoire des adultes, c'est-à-dire tant qu'ils ne partagent pas les mêmes proies.

Cette sédentarité affirmée est un trait de caractère dominant chez la Grenouille agile, et peut servir d'indicateur, pour évaluer l'état des populations : en prospectant les pontes, en tout début de printemps (début février au sud de la région), on constate que plus les milieux marginaux sont occupés, plus la population locale est importante.

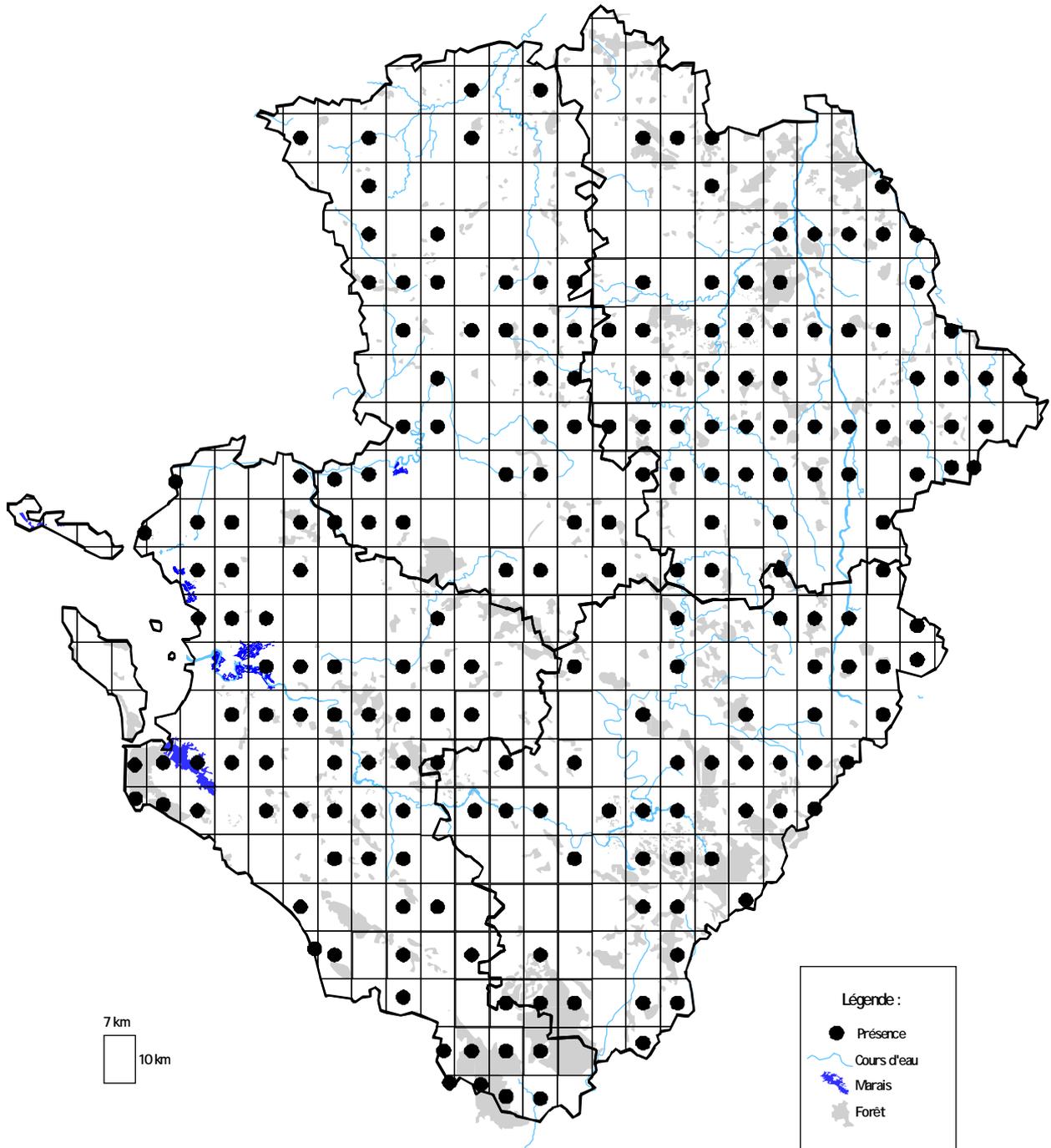
Contrairement à d'autres anoures, la Grenouille agile hiberne bien souvent près de l'eau, quitte à effectuer une courte migration pré-nuptiale dès l'automne, pour être à pied d'œuvre au premier printemps. Les femelles, les premières, quittent mares et fossés après la reproduction, pour gagner le couvert des grandes herbes. Elles s'y régaleront, jusqu'à l'automne, de diptères, lépidoptères, orthoptères, capturés chaque nuit au cours de longs postes d'affût.

**REPARTITION**

Comme son nom latin l'indique, la Grenouille de « Dalmatie » est une espèce médio-européenne, largement répartie en France, en dehors du bassin méditerranéen. En Poitou-Charentes, elle a été notée sur l'ensemble du territoire régional, à l'exception des îles.

Cette relative uniformité de répartition est néanmoins trompeuse, car les populations sont généralement de faibles effectifs, peu mobiles, et sensibles à toutes modifications des habitats humides. A ce titre, l'avenir de la Grenouille agile en Poitou-Charentes dépend en grande partie du maintien des prairies humides permanentes et de leur réseau hydrographique associé.

Marc CARRIERE



**GRENOUILLE DE LESSONA**  
*Rana lessonae* Camerano, 1882

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 3	A surveiller	Mentionné

**Les populations de cette espèce sont liées à des milieux de qualité. Tout déclin local entraînant des effondrements locaux des Grenouilles vertes, des mesures de conservation des habitats et des connections sont indispensables à son maintien.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En 1968, le statut d'espèce à part entière est conféré à cette petite Grenouille verte, grâce aux travaux de croisements du polonais BERGER. Les critères morphologiques associés à l'approche acoustique suffisent généralement pour la distinguer des autres Grenouilles vertes. D'autre part elle se rencontre préférentiellement dans des habitats peu ou pas modifiés, tels que les tourbières, les marais anciens, les dépressions forestières, les mares bocagères bordées d'une abondante végétation. Elle se reproduit d'avril à juin, coassant des trilles rapides et monocordes à l'aide de ses sacs vocaux latéraux, blancs immaculés. Les mâles arborent alors une coloration vert clair, jaune et plus rarement bleue. Elle hiberne dans la vase. En Poitou-Charentes, sa valeur patrimoniale résulte tant de sa limite chorologique sud-ouest que dans sa sensibilité aux modifications des milieux, couplée à sa position d'espèce clef dans le maintien des populations du synkleton *esculenta-lessonae*. En effet, dans une dynamique métapopulationnelle, sa présence conditionne la pérennité de la forme *esculenta* en assurant l'apport permanent du demi-génome *lessonae* à partir des milieux favorables à son maintien. Ainsi est-il probable que les régressions locales de Grenouilles vertes soient liées à la fragilisation des réseaux d'échanges génétiques (assèchement et drainage des marais, ouverture des tourbières, canalisation des cours d'eaux, pollutions diverses et barrières de circulation telles que les infrastructures routières), entraînant des disparitions en cascade des populations périphériques.

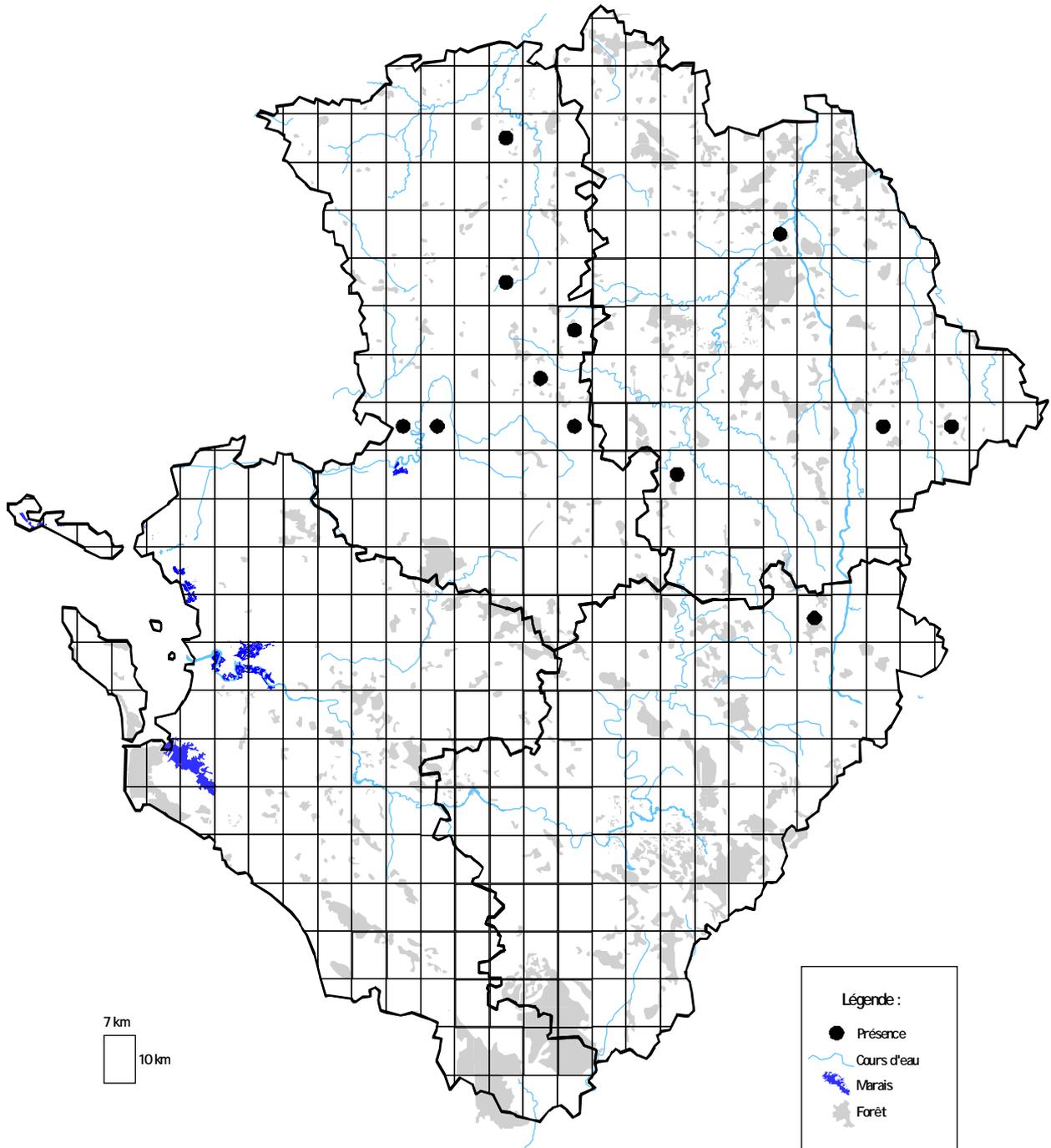
**REPARTITION**

Plus septentrionale que la Grenouille verte, sa distribution dans la région étudiée est beaucoup plus limitée. Plusieurs éléments de réponse peuvent être avancés :

- sensibilité plus grande vis-à-vis des conditions topoclimatiques ;
- sensibilité plus grande vis-à-vis de la qualité des milieux (en terme d'artificialisation) ;
- la présence de biotopes réunissant ces deux contraintes : grands marais, tourbières, zones humides... ;
- l'influence de facteurs écologiques divers : acidité de l'eau, etc...

Elle est signalée dans trois départements : la Vienne, les Deux-Sèvres et le nord de la Charente.

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLE DE PEREZ**  
***Rana perezii* Seoane, 1885**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 5	Annexe 3	A surveiller	

**En limite nord-ouest de son aire de répartition, cette espèce ibéro-méditerranéenne progresserait vers le nord.**

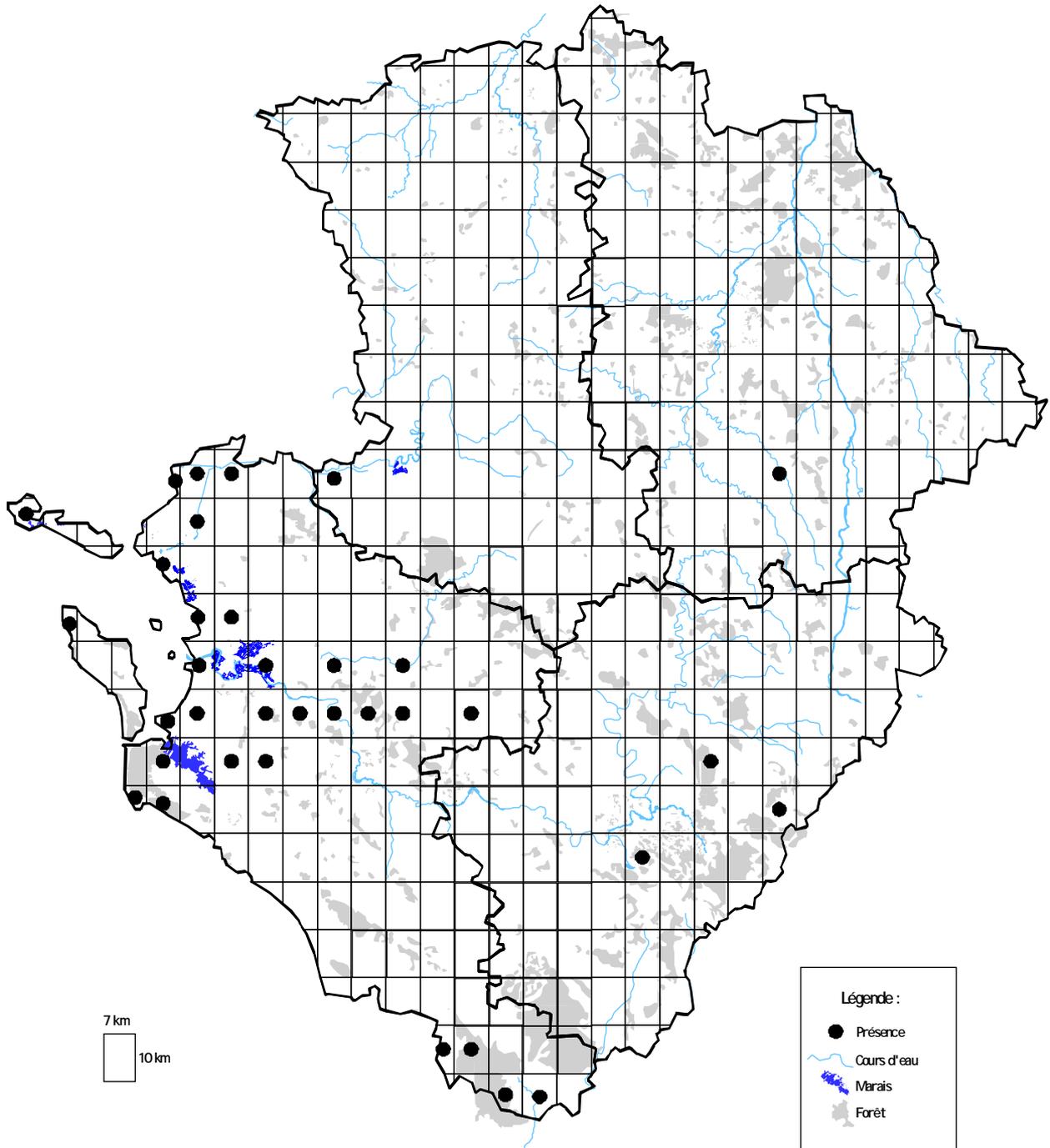
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Cette petite Grenouille verte fut longtemps confondue avec la Grenouille rieuse. Il a fallu attendre 1974 pour que, sur des considérations biogéographiques, HOTZ propose d'en faire une espèce distincte. Les travaux génétiques de TUNNER et UZZELL en 1974, puis de GRAF, KARCH et MOREILLON en 1977, attestèrent de son rang spécifique. Cette espèce est d'origine ibéro-méditerranéenne, dépassant la chaîne pyrénéenne et gagnant le sud-ouest de la France. En Poitou-Charentes elle est liée aux canaux, aux marais et aux mares arrière-dunaires. Les populations de Charente-Maritime sont reconnaissables à leurs arrières de cuisse blancs, à leur petite taille, à leur tubercule inexistant (DUSOULIER F. & GOURET L., 2000). Enfin le chant est très distinct de la Grenouille rieuse : il n'est ni saccadé ni tonitruant ; il s'apparente au trille de la Grenouille de Lessona, en plus énergique.

**REPARTITION**

Elle est bien présente en Charente-Maritime et dans le sud de la Charente. Elle se rencontre en populations importantes dans les marais de Saintonge (Brouage) ainsi que sur l'île d'Oléron. Il semblerait qu'elle soit également présente sur l'île de Ré. Les individus de Charente sont très proches morphologiquement de ceux d'Espagne centrale. Une seule maille dans la Vienne qui serait à confirmer. Sa situation en limite septentrionale (allant jusque dans le sud de la Vendée !) lui confère une valeur patrimoniale régionale.

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLE RIEUSE**  
***Rana ridibunda* Pallas, 1771**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 5	Annexe 3	A surveiller	

**Il semblerait que sur le plan régional cette espèce soit introduite. Elle représente une menace certaine dans le devenir des populations locales. Un suivi méthodique de sa biologie et de l'évolution de sa chorologie est indispensable dans l'optique d'une conservation à long terme des populations autochtones.**

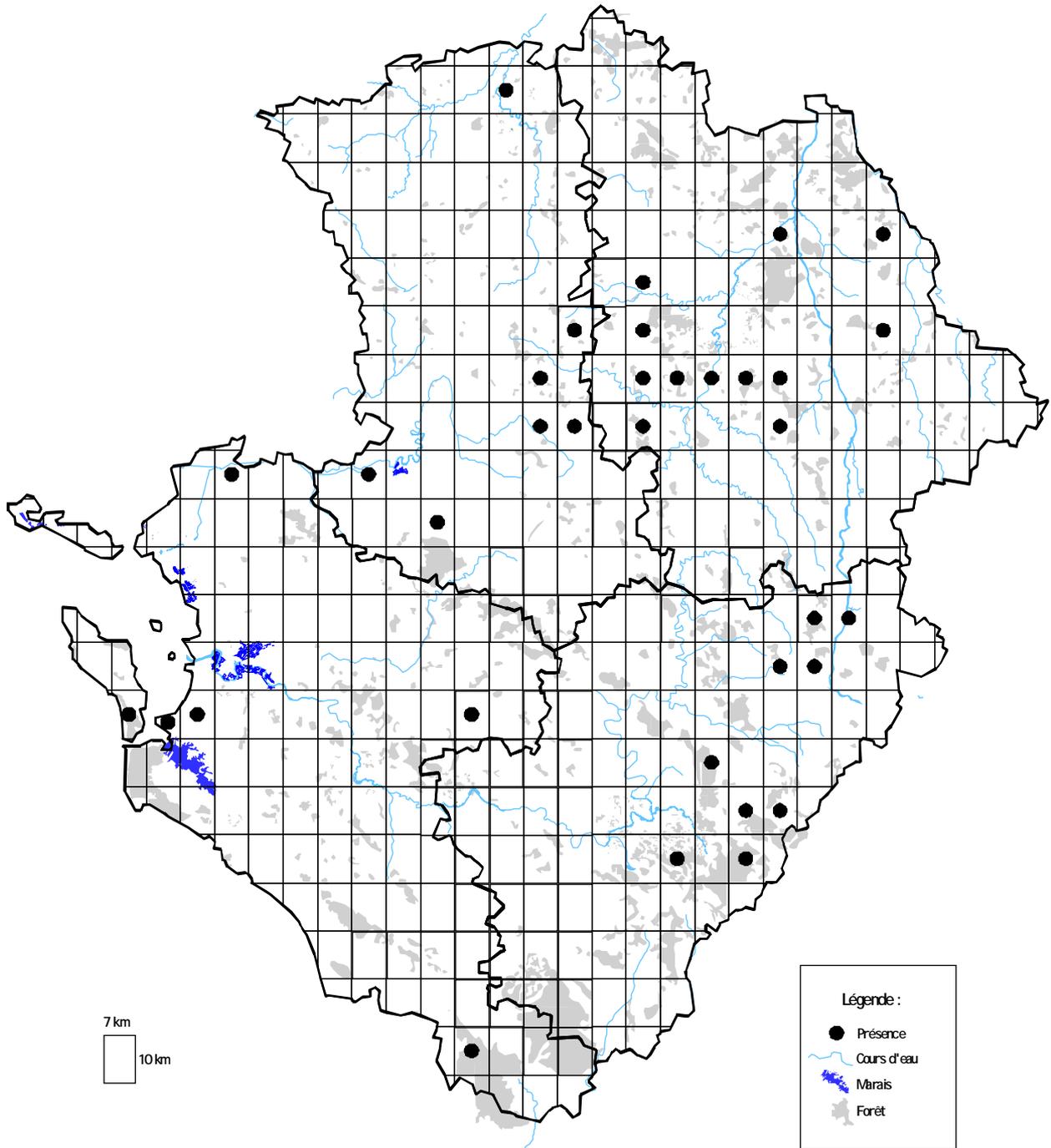
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Cette Grenouille verte est distinguée comme sous-espèce en 1891 par BOULENGER et est reconnue comme espèce en 1912 par SCHREIBER. Son génome est présent dans les trois kleptons actuellement connus : *Rana kl. esculenta*, *Rana kl. grafi*, et *Rana kl. hispanica*. L'hybridation avec *Rana lessonae* remonterait au début du retrait des glaciers post-würmien, dans une zone de contact correspondant au nord des Alpes (HOTZ 1974). Par la suite, son demi-génome aurait "voyagé" vers l'ouest grâce au klepton *esculenta*. Autrement dit, les Grenouilles vertes hybrides de l'ouest de la France se transmettent un demi-génome de Grenouille rieuse vieux d'environ 10 000 ans. La Grenouille rieuse préfère des pièces d'eau de grande dimension : le bord des fleuves et des rivières, les étangs et les lacs. Toutefois, elle est également présente sur des mares bocagères où l'espèce fait une apparition fortement remarquée ces dernières années (chant tonitruant). Elle tend par endroits à coloniser des tourbières et pénétrer des zones marécageuses. Ainsi son habitat est assez varié et cette espèce semble faiblement exigeante. Elle s'accommode de milieux pollués, comme les déversoirs d'orages recevant par exemple les hydrocarbures des parkings de grandes surfaces ! Echappée des Universités (Poitiers, Nantes, Rennes ... ) et des "élevages" pour la consommation, cette espèce se déplace plus rapidement que les autres Grenouilles vertes. Sa colonisation actuelle dans l'ouest de la France s'accompagne d'une véritable pollution biologique, certes discrète et pourtant catastrophique pour les taxons autochtones. En effet, elle s'accouple tant avec la Grenouille de Lessona qu'avec la Grenouille verte hybride. Par conséquent elle insuffle dans les populations un nouveau génome "*ridibunda*" qui d'une part réanime l'ancien stock contenu dans les hybrides et d'autre part déstabilise l'équilibre *lessonae-esculenta* en sa faveur. Dès lors, les formes *esculenta* peuvent se reproduire entre elles, pour former des Grenouilles... rieuses, de sorte que le pool génétique *lessonae* s'amenuise et disparaît. Ce constat devrait faire l'objet d'une véritable recherche en biologie de la conservation pour tenter d'apporter des solutions avant qu'il ne soit trop tard, si ce n'est pas déjà le cas.

**REPARTITION**

La carte de la Grenouille rieuse montre que c'est une espèce assez répandue en Poitou-Charentes. Elle est présente en fréquence variable mais avec des points et stations plus fréquents autour des villes régionales : Poitiers, Angoulême, Niort ; et dans certains secteurs comme les marais de Saintonge (Brouage). Elle paraît présente aussi sur les îles de Ré et d'Oléron où un individu énorme a été vu dévorant un poussin de *Gallinula chloropus* (Nicolas VRIGNAULT, *comm. pers.*).

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLE VERTE**  
***Rana kl. esculenta* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 3	Annexe 5	Annexe 3		

**En raison de la dépendance génétique de ce taxon à la Grenouille de Lessona et de l'importation de la Grenouille rieuse, sa conservation doit faire l'objet de suivis rigoureux dans les années à venir.**

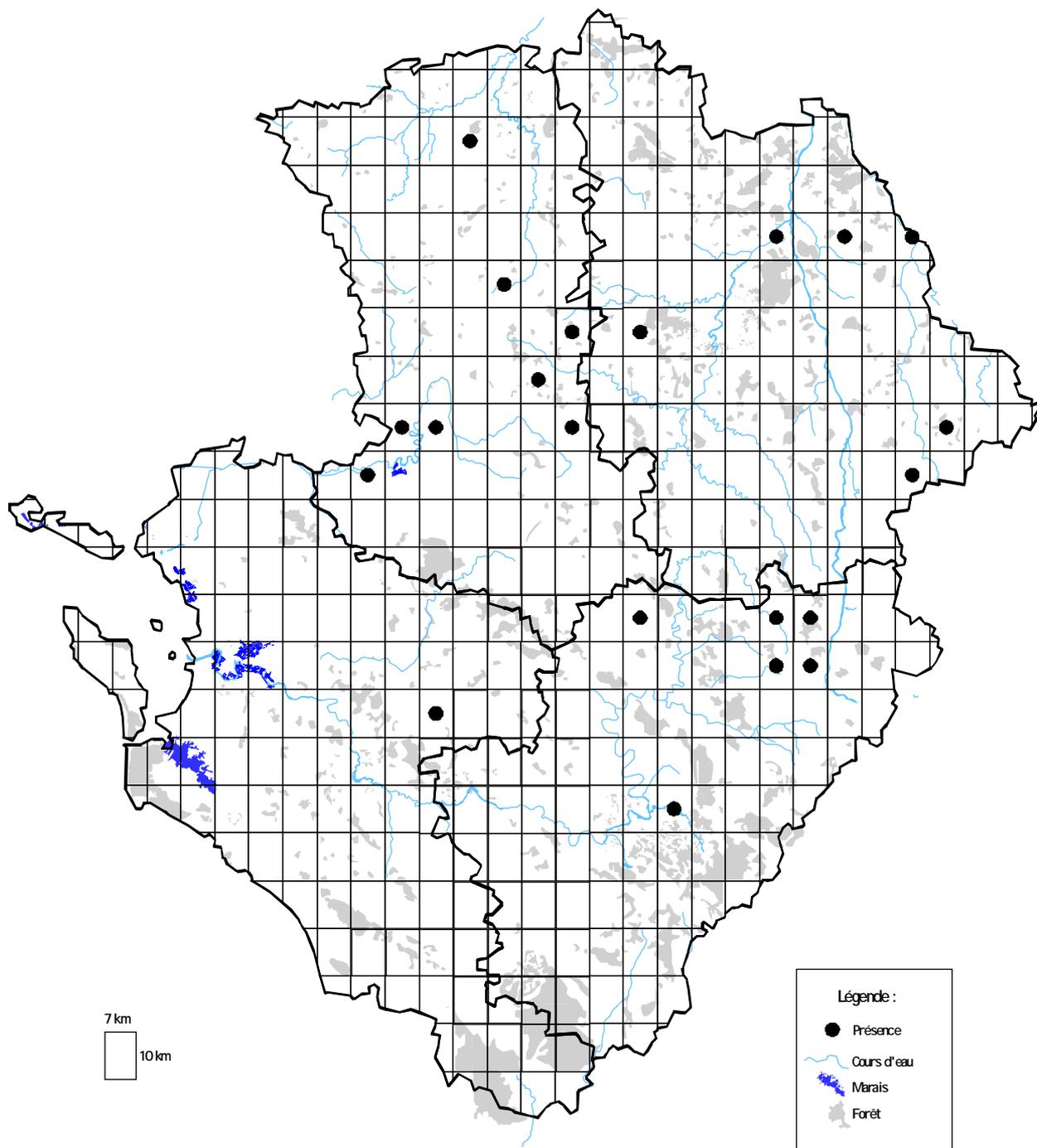
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

L'histoire de la Grenouille verte illustre à la fois les avancées passionnantes de la systématique et de celles de notre connaissance des espèces. En effet, en Europe occidentale, nous distinguons jusqu'en 1912 une seule espèce ; aujourd'hui 9 espèces et 3 hybrides du sous-genre *Pelophylax* ont été décrits (DUBOIS et OHLER 1994 ; DUBOIS 1997). Les expériences d'hybridation et les études morfo-génétiques des 30 dernières années ont montré que finalement la "Grenouille verte" de Carl VON LINNAEUS n'est pas une espèce mais un klepton, de kleptoç, voleur, sous-entendant que ces formes subtilisent les gamètes d'autres espèces pour réaliser leur reproduction (DUBOIS et GÜNTHER 1982). Par le biais de ce phénomène de reproduction original, nommé hybridogenèse (SCHULTZ 1969), *Rana kl. esculenta* continue à se maintenir. Mieux, elle semble bénéficier d'une vigueur hybride lui conférant le statut de taxon euryhèce, c'est-à-dire à forte valence écologique. Ainsi, elle s'accommode d'une grande variété de milieux aquatiques. En Poitou-Charentes, elle fréquente aussi bien les pièces d'eau de taille modeste à petite, elle colonise les déversoirs d'orage et les étangs de pêche. Elle paraît même bien supporter les milieux pollués et fortement anthropisés. Il n'est pas rare de la contacter dans des bassins enclavés dans des grandes monocultures. Elle se reproduit d'avril à juin. Les mâles manifestent leur excitation par des chants en trilles et modulés. Au cours de l'amplexus axillaire, la ponte est disséminée par petits paquets à la surface de l'eau. Une partie des têtards passent l'hiver dans l'eau.

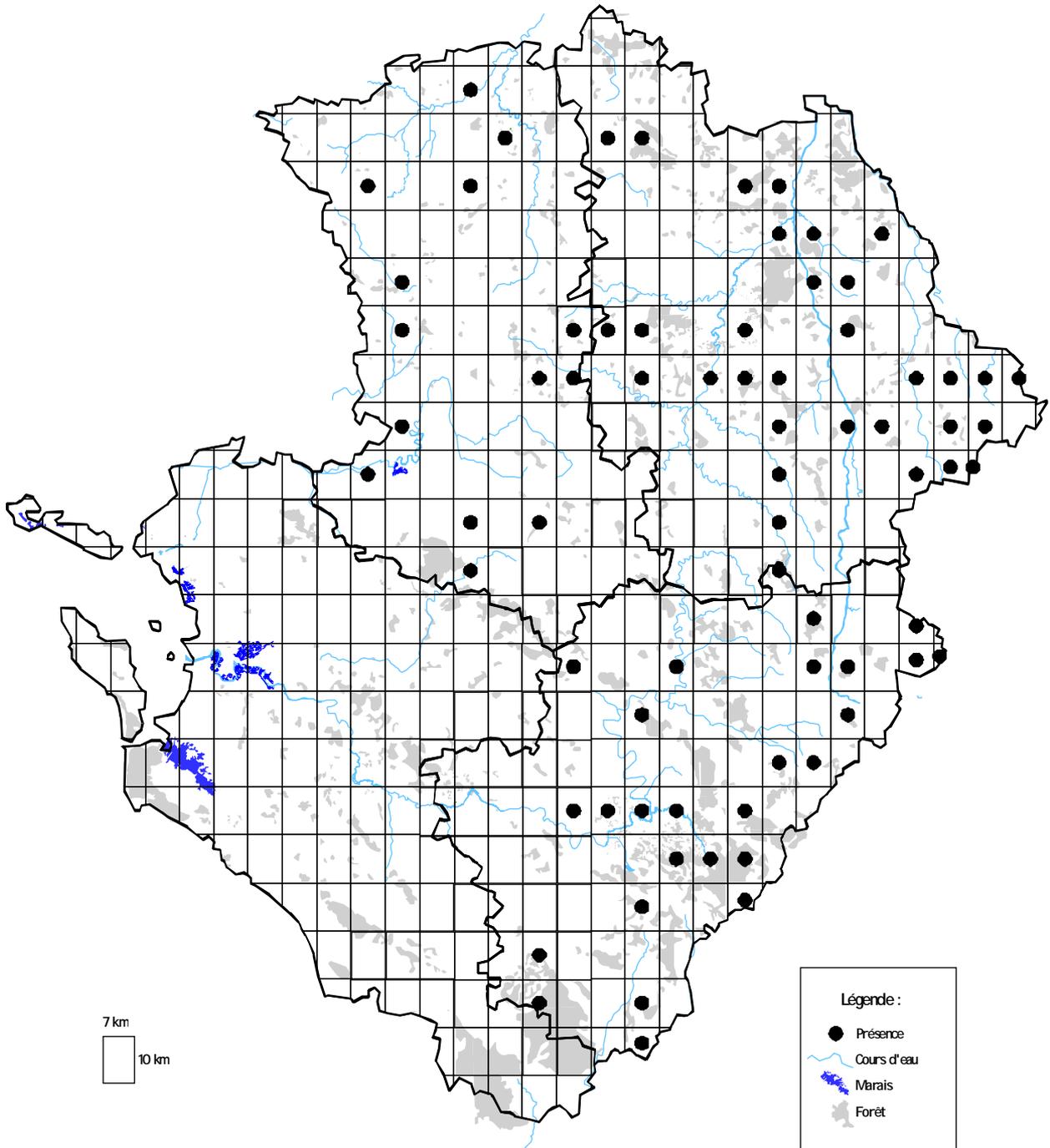
**REPARTITION**

Bien que très incomplètement connue, la distribution de la Grenouille verte laisse présager qu'elle colonise les 2/3 orientaux du Poitou-Charentes. Elle se rencontre en fréquence variable dans les quatre départements : dans les Deux-Sèvres, elle paraît se raréfier sur les bassins tertiaires du sud du département, dans le département de la Vienne, dans la moitié septentrionale du département de la Charente et d'une localité de la Charente-Maritime. Cette dernière localité pourrait s'avérer être plutôt un autre taxon du sous-genre *Pelophylax*. La carte globale *lessonae/esculenta*, premier groupe à l'intérieur du sous-genre *Pelophylax* montre la même tendance, c'est-à-dire une distribution à peu près uniforme dans les trois départements continentaux et une absence totale de la Charente-Maritime, département caractérisé par un mésoclimat plus chaud et plus sec, avec des hivers doux et des anomalies thermiques positives, notamment en zone littorale.

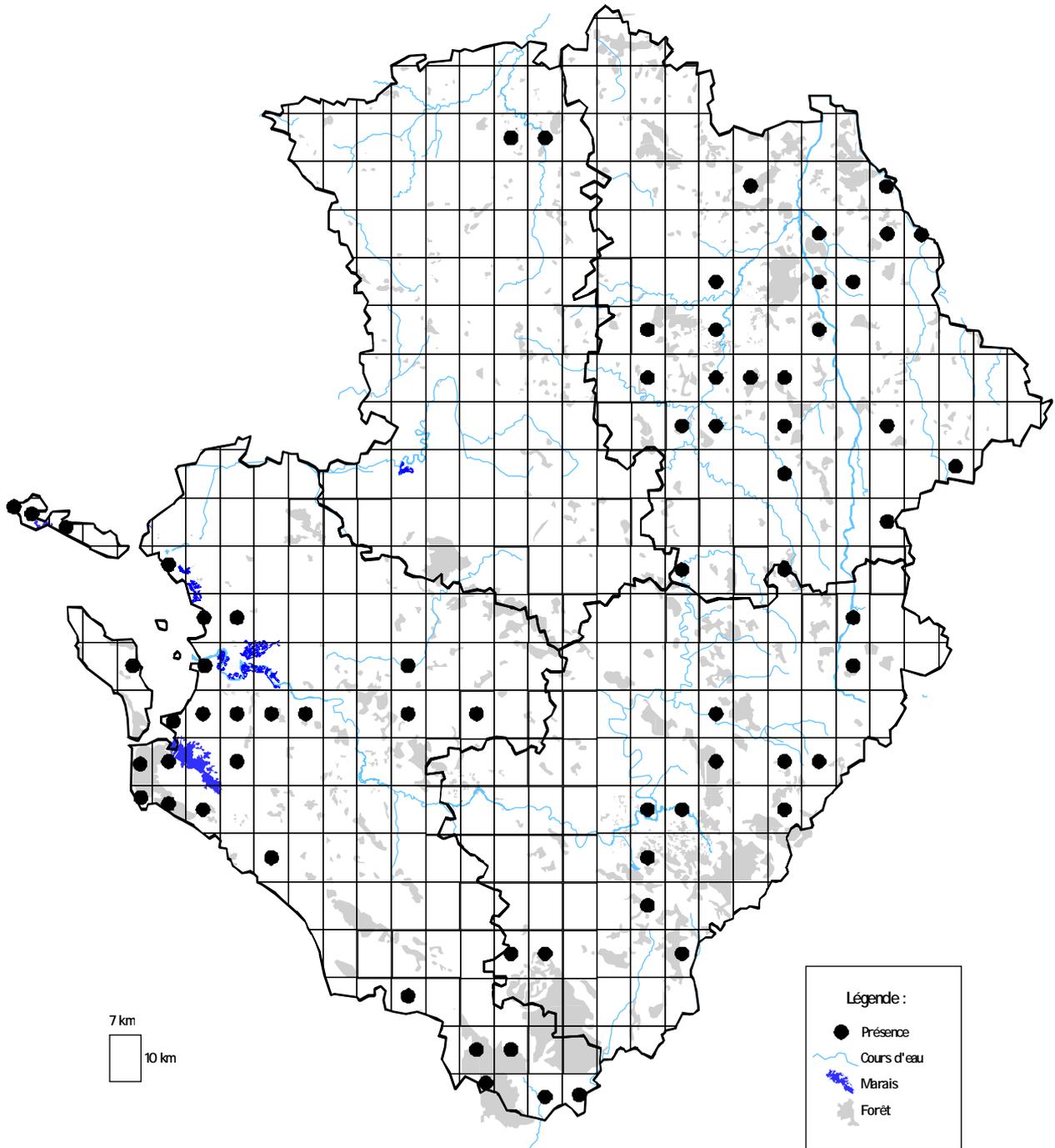
François DUSOULIER et Olivier GROSSELET



**GRENOUILLES VERTES A SACS VOCAUX GRIS ET BLANCS**  
*Rana kl. esculenta, Rana lessonae*



**GRENOUILLES VERTES A SACS VOCAUX FONCES**  
*Rana ridibunda, Rana grafi, Rana perezi*



**GRENOUILLE DE GRAF**  
***Rana kl. grafi* Crochet et al., 1995**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
	Annexe 5	Annexe 3		

**Son apparition est autant liée à une meilleure connaissance de notre batrachofaune qu'à un probable changement dans la composition des populations de Grenouilles vertes. Un travail spécifique nous permettrait de mieux circonscrire son statut actuel.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Cette grenouille est la dernière décrite dans l'imbroglia des *Pelophylax* du Paléarctique occidental. TUNNER et UZZELL en 1974 puis GRAF, KARCH et MOREILLON en 1977, signalent l'existence d'individus hybridogénétiques de forme *ridibunda* x *perezi*. En 1995, CROCHET, DUBOIS, OHLER et TUNNER décrivent et nomment ce nouveau klepton : *Rana kl. grafi*. Toutefois, si la distinction électrophorétique est claire et nette, il n'en reste pas moins vrai que sur le terrain, cette Grenouille verte demeure difficile à caractériser. Sa détermination est très controversée tant au niveau morphologique que bioacoustique, de sorte que nous disposons de peu d'informations sur ses exigences écologiques. Sa biologie est-elle intermédiaire entre celles de *Rana perezi* et de *Rana ridibunda* ou bien bénéficie-t-elle d'une vigueur hybride à l'instar de *Rana kl. esculenta* ? Une autre interrogation est celle de l'origine de cet hybride. Si dans le Gard, l'hypothèse d'un contact *ridibunda* – *perezi* semble la plus solide, en Poitou-Charentes, une double origine est envisageable : *perezi* – *ridibunda* et *perezi* – *esculenta*.

**REPARTITION**

Ces hypothèses de formation induisent que sa présence est probable dans la zone de contact entre le synklepton *esculenta-lessonae* et *Rana perezi*, c'est-à-dire dans l'aire s'étendant de la Rochefoucault à Niort, mais aussi partout où la sympatrie *Rana ridibunda* – *Rana perezi* est mentionnée, à savoir la vallée de la Clouère en Vienne, la vallée de la Tardoire et du Bandiat en Charente et enfin en Charente-Maritime, au sud du marais poitevin et dans les marais de Brouage au sud de Rochefort.

François DUSOULIER et Olivier GROSSELET

**XENOPE DU CAP**  
***Xenopus laevis* (Daudin, 1803)**

**STATUT DE PROTECTION**

**Espèce introduite**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le xénope affectionne les milieux aquatiques stagnants dans lesquels il reste la quasi-totalité de l'année pour se nourrir et s'y reproduire. Il semble aussi pouvoir se nourrir à terre et sans doute se déplacer d'un point d'eau à un autre. Cet anoure primitif possède, à l'état adulte, des lignes latérales, comme tous les têtards d'amphibiens ainsi que les poissons, qui lui permettent de détecter la moindre vibration de l'eau. Il possède un sens olfactif assez développé qui lui permet de se nourrir de matière morte. L'amplexus est lombaire et le mâle attire sa partenaire en émettant un trille peu audible à deux notes qu'il produit sous l'eau. Les têtards sont des filtreurs benthiques sans dents possédant deux barbillons et remuent latéralement le bout de leur queue en permanence. Les premières observations semblent montrer que les xénopes préfèrent les milieux vaseux sans trop de végétation en surface (lentilles) ni courant. Il peut fréquenter des mares contenant des poissons.

**REPARTITION**

Le Xénope commun est originaire d'Afrique sub-saharienne où il occupe de nombreux milieux aquatiques. En Deux-Sèvres, où l'espèce fut introduite accidentellement il y a sans doute une dizaine d'années par l'intermédiaire d'un élevage à but scientifique localisé au lieu-dit Fronteau (Bouillé-St-Paul), le xénope est soumis à des pressions du milieu bien différentes, dont il semble très bien s'accommoder. En effet, depuis son introduction l'espèce n'a dû cesser de progresser géographiquement, puisqu'on l'a retrouvé en 2001 au sud de son origine supposée dans la commune de Mauzé-Thouarsais, à l'ouest dans la commune de Massais et au nord dans celle d'Argenton-l'Église. Par ailleurs, il est fortement possible qu'elle soit arrivée en Maine-et-Loire (49) puisque la rivière Argenton coule au milieu de son aire de répartition vers le Nord.

Antoine FOUQUET





**CISTUDE D'EUROPE**  
***Emys orbicularis* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexes 2 et 4	Annexe 2	Vulnérable	Mentionnée

**Cette espèce à large répartition est considérée comme vulnérable en Europe bien qu'elle soit considérée en danger dans quelques pays européens et en déclin notamment en France.**

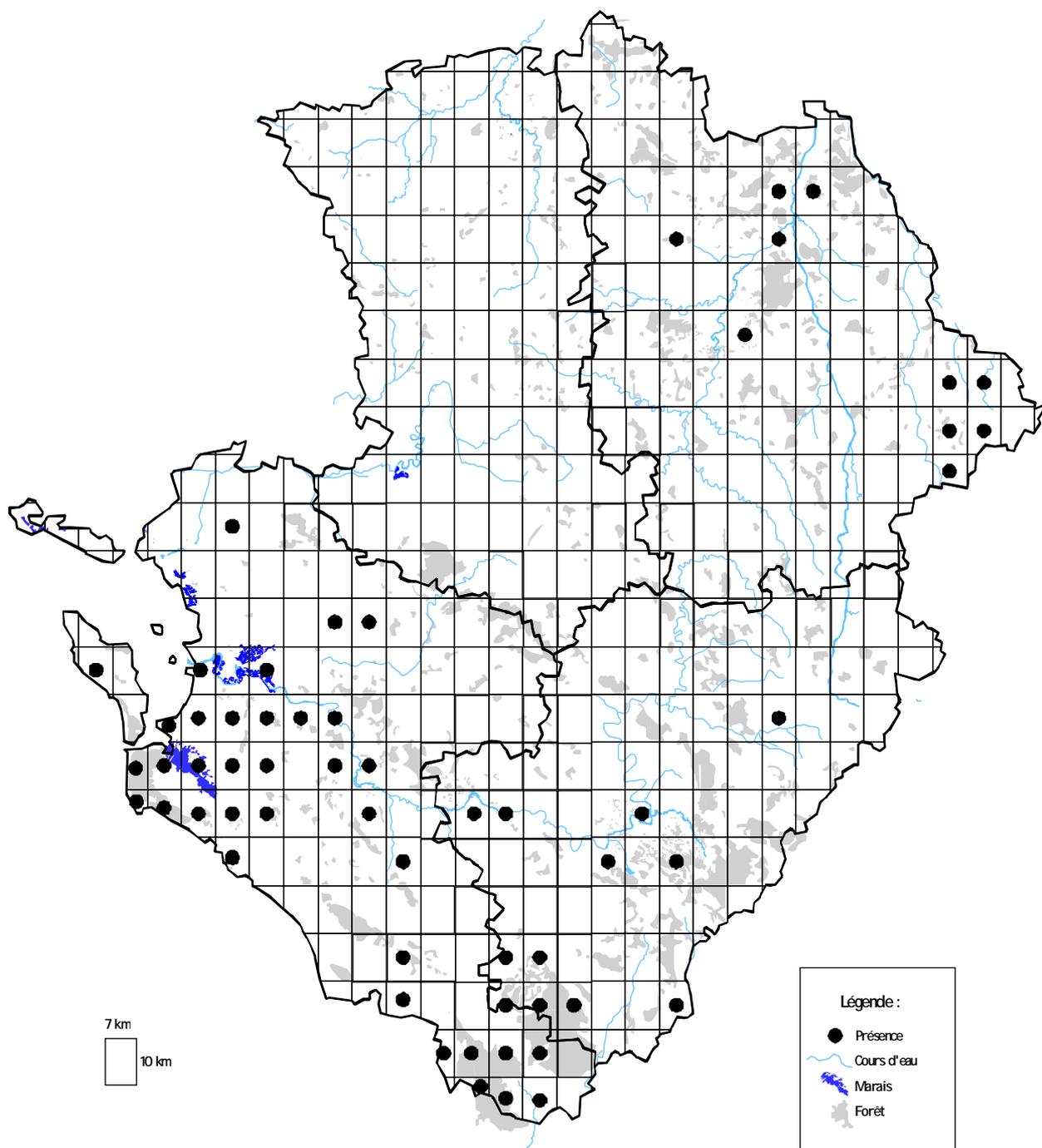
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

En Poitou-Charentes, la Cistude d'Europe fréquente toutes sortes d'hydrosystèmes : rivières à cours lent, mares, étangs, baisses, fossés de marais, canaux... En général, la Cistude d'Europe est active de la fin février jusqu'à la première quinzaine du mois d'octobre (DUGUY et al, 1998). Pour la thermorégulation deux périodes sont discernables : de la fin février à la mi-avril ainsi que de septembre à octobre les cistudes ont alors tendance à sortir en début d'après-midi. Durant la saison estivale les sorties de l'espèce s'effectuent plutôt en fin de matinée (10-11 h) et en fin d'après-midi (16-18h) (*loc. cit.*). L'activité de ponte se déroule dès le début mai et se poursuit jusque vers la mi-juillet. Les sites de ponte sont très variables avec une préférence pour les sols meubles exondés et se trouvant souvent à proximité de sites à bonne densité d'adultes. L'émergence des jeunes peut intervenir dès la fin de l'été, bien qu'en général ce soit au printemps qu'ils sortent.

**REPARTITION**

La Cistude d'Europe est signalée dans les quatre départements du Poitou-Charentes. La première trace de l'espèce en Charente-Maritime remonterait au XII<sup>e</sup> siècle avec la sculpture d'une Tortue sur l'église romane de Champagne (DUGUY, 1993). Dans ce département l'espèce est connue avec certitude dans le marais de Saint-Augustin et dans une partie de la presqu'île d'Arvert, le marais de Brouage, quelques secteurs de la basse vallée de la Charente, de la Seugne, de la Boutonne, de l'Arnoult et de la Seudre ainsi que dans une grande partie de la Haute Saintonge. La seule donnée insulaire pour l'atlantique français est à attribuer à l'île d'Oléron où la première mention de l'espèce sur l'île remonte à 1904 (ALLENOU et al, 2001). La cistude est connue également en Charente où les populations du sud semblent être en continuité avec celles de Charente-Maritime. Sa répartition actuelle semble être limitée au sud d'une ligne Cognac à Montbron (selon les dernières données de 2001 non intégrées dans cet atlas). Pour les Deux-Sèvres une population était signalée dans les années 80 par Michel Fouquet sur l'Argenton et les étangs du nord. Pour la Vienne, une des premières mentions remonte à MAUDUYT (1844) où un individu a été capturé sur le Clain. La seule population bien établie semble être limitée aux étangs de la région de Montmorillon. Toutes les autres mentions de cistude en Poitou-Charentes semblent être des individus épars sans doute échappés de jardin.

Raymond DUGUY et Jean-Marc THIRION



**TORTUE DE FLORIDE**  
***Trachemys scripta elegans* (Wied, 1839)**

**STATUT DE PROTECTION**

**Espèce introduite.**

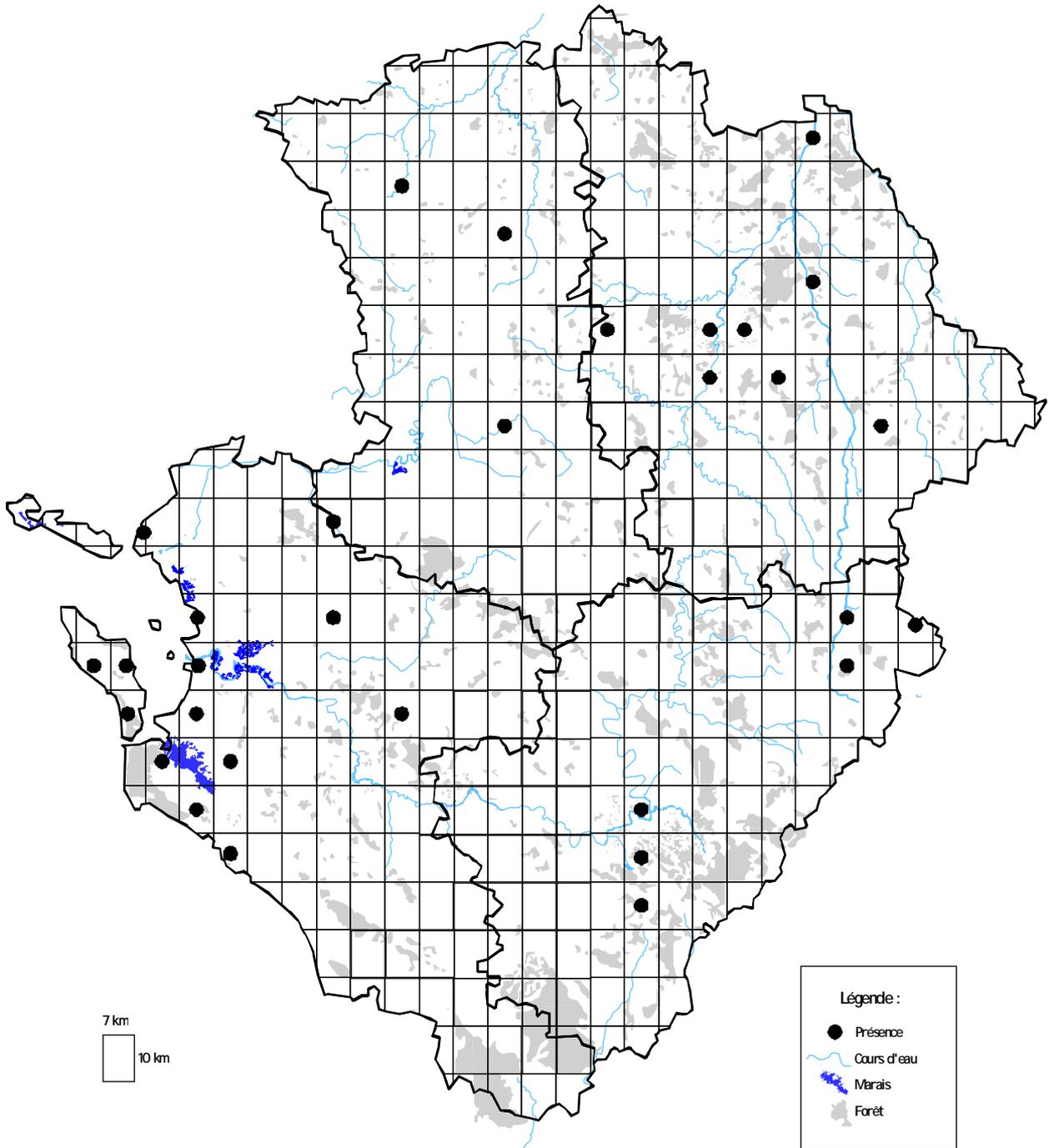
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Tortue de Floride, essentiellement aquatique, affectionne les étangs et les rivières à courant lent, plutôt riche en végétation, où elle se thermorégule au soleil, dès le printemps sur un support émergé. Carnivore dans les premières années de sa vie, elle passe progressivement à un régime plus herbivore. Dans des conditions optimales, les jeunes animaux présentent une croissance très rapide leur permettant d'acquérir une maturité sexuelle précoce (4 à 5 ans) par rapport à la cistude (12 à 15 ans), lui permettant ainsi de se reproduire plus rapidement, sachant qu'elle peut pondre un maximum de 20 œufs par ponte (16 chez la cistude). De par sa biologie et son comportement, on pensait que cet animal, sous nos latitudes, serait un fort compétiteur pour la cistude, ce qui n'a pas encore été prouvé scientifiquement.

**REPARTITION**

Originaire des Etats-Unis (tout le long de la vallée du Mississippi), la Tortue de Floride fut introduite sur le territoire français dès 1981, vendue dans les animaleries puis relâchée par les propriétaires lassés de l'animal. La distribution éparse de l'espèce dans la région montre bien que ces individus ont été lâchés par les aquariophiles, et surtout, que le phénomène touche l'ensemble de la région. On peut s'inquiéter de la progression dans le temps du nombre de sites où l'espèce est présente (dû aux lâchers) et de la progression future de l'animal dans la région (par la reproduction et la migration des adultes). En effet, on ignore encore l'impact exact que peut avoir cette tortue sur les peuplements d'Amphibiens, surtout dans des endroits déjà très sensibles. Depuis 1998, la Tortue de Floride est interdite d'importation et de vente dans les animaleries, mais a été trop facilement remplacée par des cousines proches (comme *Pseudemys floridana* LE CONTE, 1830) qui ont la même biologie que la Floride. D'autres espèces aquatiques qui n'ont jamais cessé d'être importées et relâchées comme les tortues happeuses (*Chelydra serpentina* (LINNÉ, 1758)) et alligators (*Macroclmys temminckii* (HARLAN, 1835)), ont déjà fait l'objet d'observations, mais restent difficilement observables car plus discrètes et beaucoup plus rares.

Mickaël GUILLON



**ORVET FRAGILE**  
***Anguis fragilis* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Cette espèce est généralement considérée comme commune avec de petites populations localisées.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

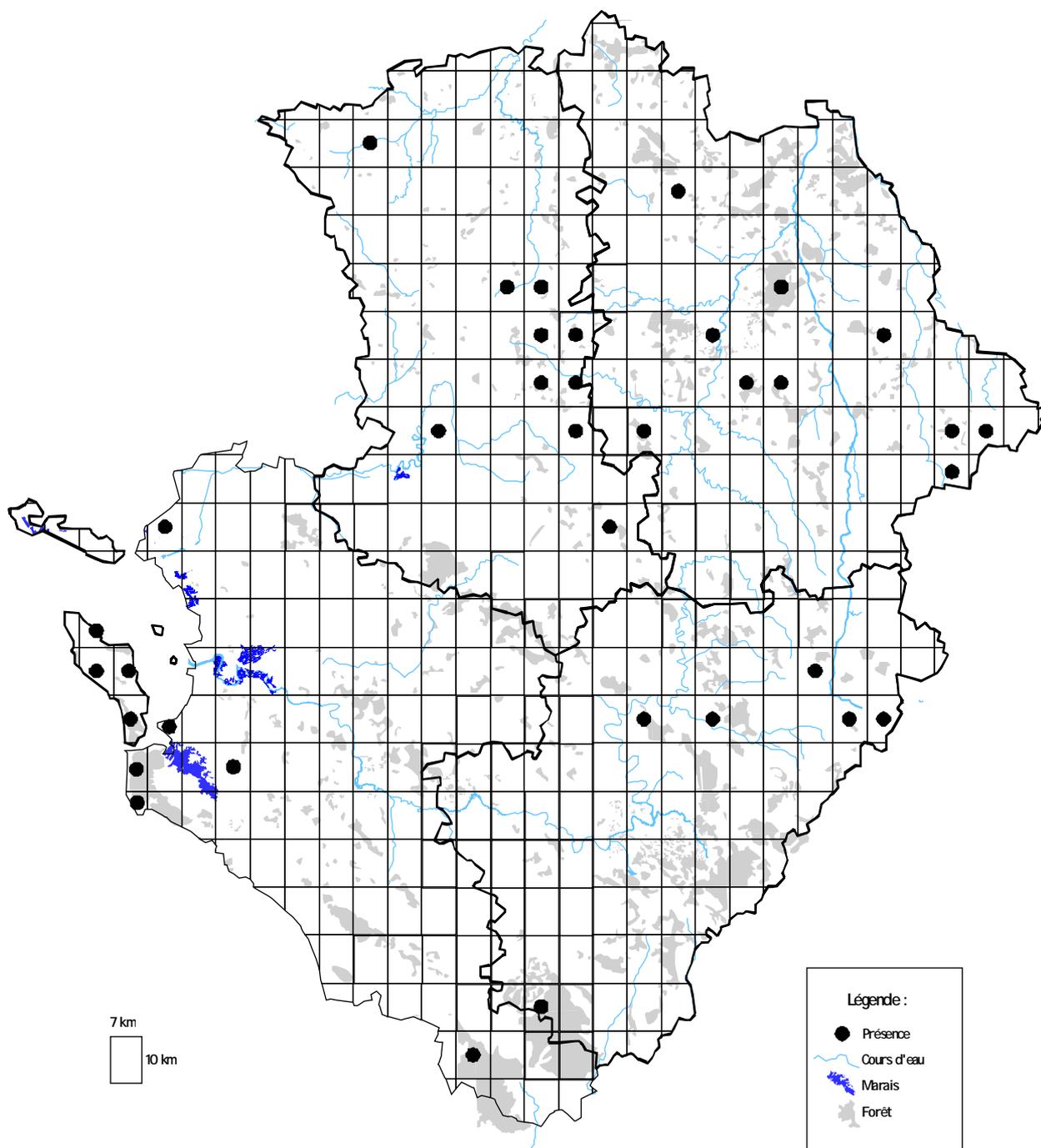
L'Orvet fréquente aussi bien les milieux ensoleillés que les milieux plus ombragés ; ainsi, dans la région, il apprécie tout particulièrement les clairières, les bords de haies, les talus, les landes et certains bois ; la présence de broussailles peut être un atout supplémentaire. On peut également le rencontrer sur les dunes du littoral ainsi que dans des milieux plus humides. C'est un animal discret que l'on rencontre le plus souvent à l'abri sous une pierre, une tôle ou des souches. Il n'est pas fréquent de l'observer s'exposant directement au soleil et il est particulièrement actif le soir et après une pluie. Sa période d'activité débute vers le mois de mars pour s'interrompre vers la fin octobre selon les conditions climatiques. Les accouplements ont lieu d'avril à juin. La femelle est ovovivipare et pond ses œufs en août-septembre. L'orvet se nourrit essentiellement de lombrics, de petites limaces, de chenilles, d'araignées, de divers insectes et de leurs larves.

**REPARTITION**

L'Orvet fragile se rencontre sur une grande partie du territoire européen. Il est mentionné en Poitou-Charentes par MAUDUYT (1844) qui le cite pour le département de la Vienne, puis par GELIN (1911) pour le département des Deux-Sèvres. Actuellement, cette espèce est présente sur les quatre départements de la région, mais la lecture de la carte fait apparaître un certain morcellement qui se traduit pour les Deux-Sèvres par la présence d'un « noyau fort » dans l'est de la Gâtine. Pour la Charente-Maritime, l'essentiel des données se localise au niveau d'Oléron et la presqu'île d'Arvert (forêt de la Coubre), avec des stations, *a priori*, isolées vers La Rochelle et dans le sud de ce département. En Charente, l'essentiel des observations se situe au niveau de la latitude d'Angoulême avec une station isolée dans le sud et dans la Vienne, le maximum de points est concentré dans le centre de ce département et dans le Montmorillonnais.

Cette répartition très irrégulière pour cette espèce où l'on note de grandes zones, *a priori* inoccupées, peut en partie s'expliquer par sa relative discrétion mais aussi un manque évident de prospections. Ce constat est certain en Deux-Sèvres où les points mentionnés en Gâtine correspondent aux secteurs les mieux couverts par les herpétologues. De futures recherches devraient combler ces lacunes. Néanmoins, la plupart des herpétologues régionaux s'accordent pour dresser le constat d'une régression du nombre d'observations ces dernières années. Si l'Orvet fragile ne semble pas directement menacé dans notre région, la destruction de ses biotopes et le développement d'une agriculture de plus en plus intensive doivent nous inciter à rester vigilants.

Thibaud COUTURIER



**LEZARD VERT OCCIDENTAL**  
***Lacerta bilineata* Daudin, 1802**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Espèce considérée vulnérable sur l'ensemble de son aire de répartition.**

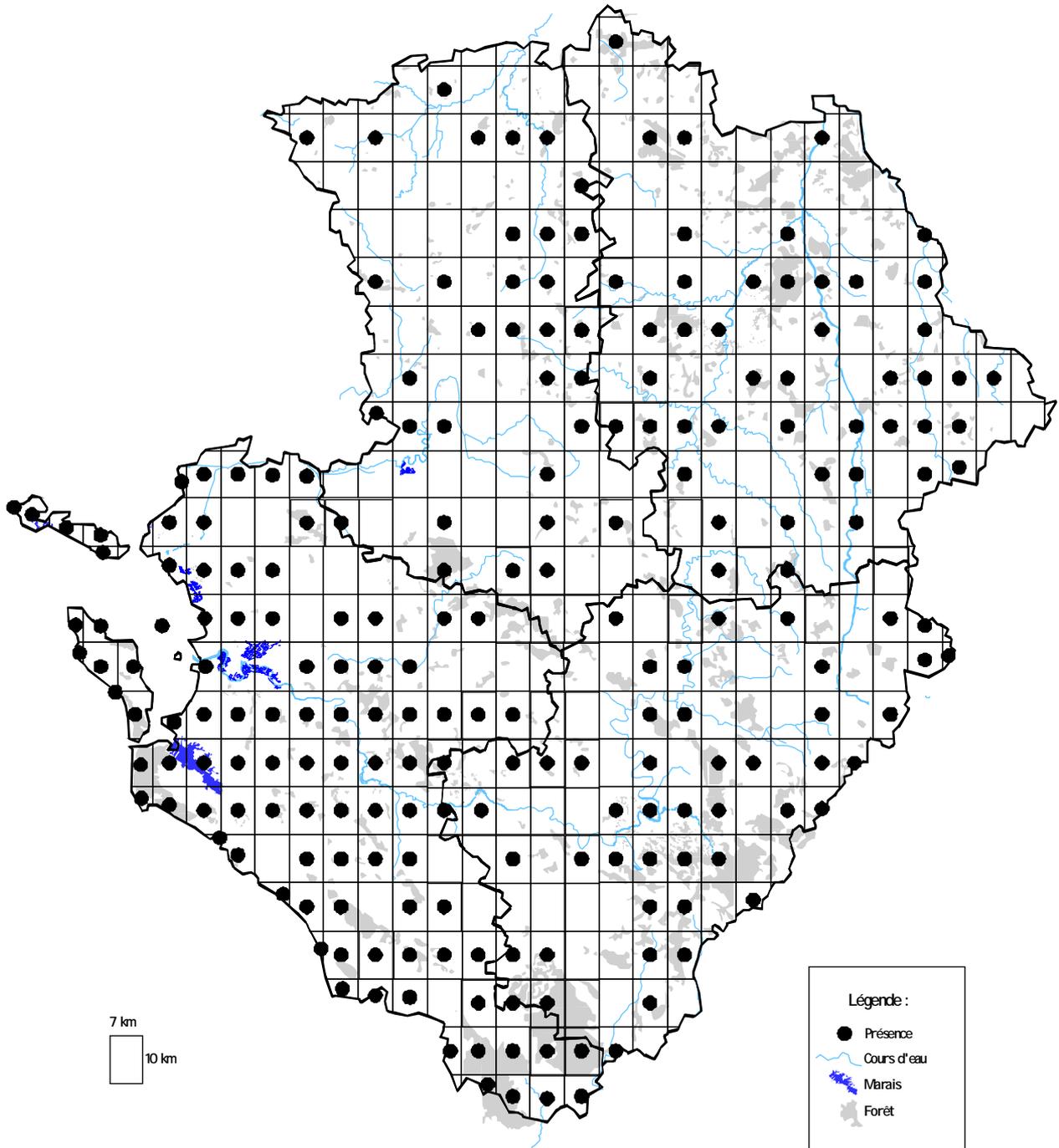
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Lézard de grande taille, le Lézard vert peut atteindre environ 40 cm (dont les 2/3 pour la queue). Sa coloration est variable selon le sexe et l'âge. Il affectionne particulièrement les lieux broussailleux ensoleillés tels les lisières de bois, les haies, les landes où il s'expose régulièrement durant la journée. Lors des fortes chaleurs et en fin de journée, il se réfugie généralement dans un terrier. Robuste et agile, il se déplace très rapidement et peut même grimper dans la végétation. Son hivernage débute en novembre et s'achève à la fin de l'hiver. Dans la région, il est possible de l'observer dès le mois de février. A l'issue de la période de reproduction, les œufs pondus vers le mois de mai éclosent en septembre. Principalement insectivore, il se nourrit également de fruits et occasionnellement de jeunes micro-mammifères.

**REPARTITION**

Le Lézard vert est très répandu en Europe. On a distingué récemment 2 semi-espèces : *Lacerta viridis* et *Lacerta bilineata*. Ainsi, le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) est plutôt limité à l'Espagne et à la France jusqu'à la vallée du Rhin. En France, il est présent sur l'ensemble du territoire à l'exception du nord du pays et de la Corse. Signalé comme abondant en Deux-Sèvres et dans la région voisine depuis près d'un siècle, les observations récentes confirment une large répartition du nord au sud et de l'est à l'ouest de la région y compris sur les îles de Ré, d'Oléron et d'Aix. Certaines zones vides sur la carte de répartition peuvent correspondre à des habitats défavorables mais elles expriment surtout des manques d'informations. Un effort de prospection sur ces secteurs devrait permettre de confirmer une répartition relativement uniforme de l'espèce sur l'ensemble de la région.

Stéphane LAUNAY



**LEZARD DES SOUCHES**  
***Lacerta agilis* Linnaeus, 1758**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive Habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge Régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	Indéterminé	Mentionné

**Espèce à vaste répartition, de climat tempéré frais et continental du centre de l'Europe à l'Asie, qui semble atteindre ici sa marge ouest européenne.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Ses noms français, anglais (*Sand lizard*) et allemand (*Zauneidechse*) illustrent mieux sa biologie que son nom scientifique, car l'espèce est peu agile. Elle fréquente en effet des biotopes variés, de la plaine jusqu'à plus de 2000 m. Elle vit surtout au sol, dans des haies, talus, bords de champs ou de prairies, en général bien ensoleillés, avec une végétation dense. Dans les îles Britanniques, en Hollande et Belgique, elle vit souvent dans la végétation des dunes. En Poitou-Charentes, l'espèce a été observée sur un talus exposé au sud, dans la vallée de la Tardoire, avec une végétation de buis et de vieilles souches sur la pente du talus offrant de nombreux abris.

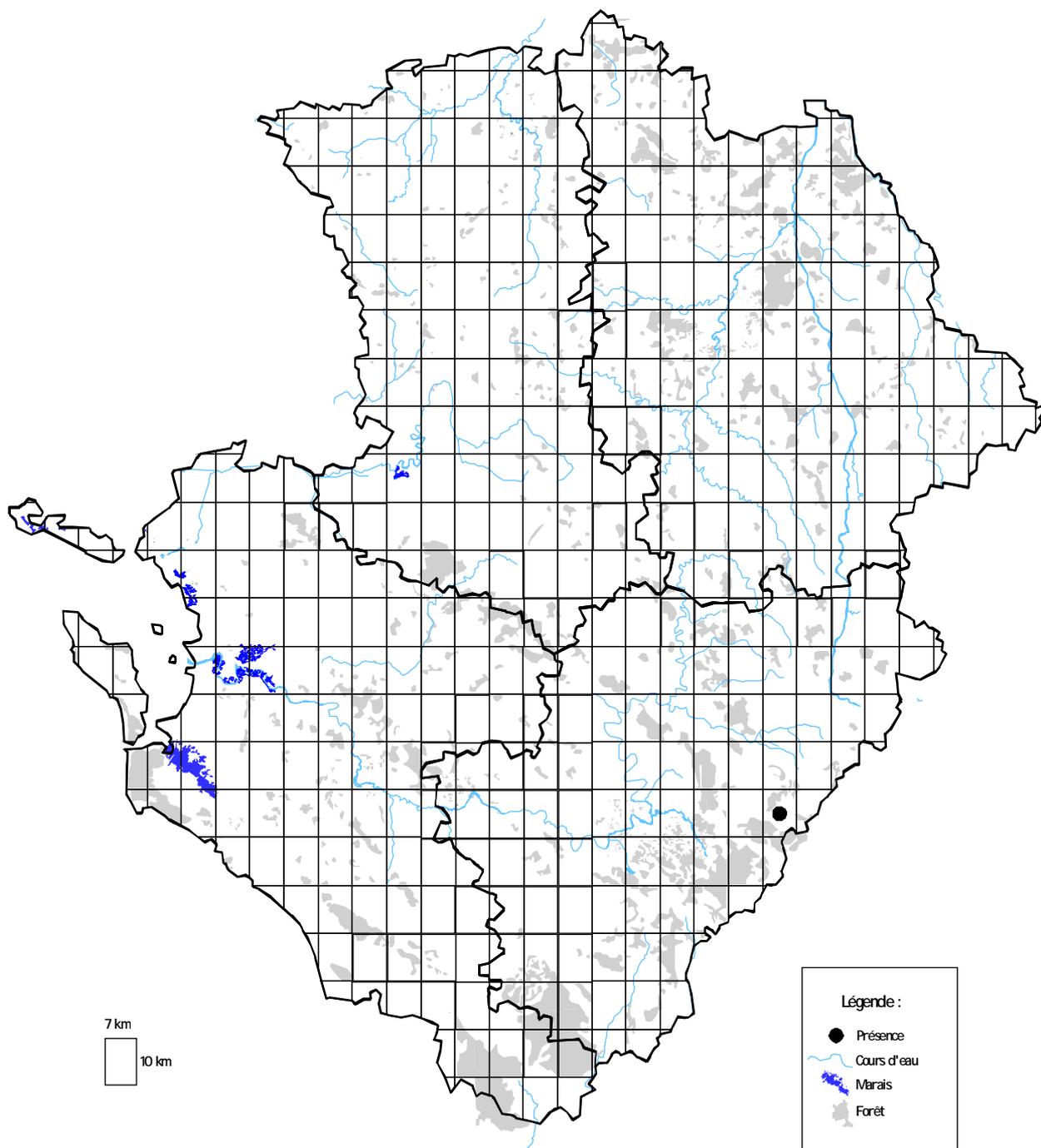
Il semble que l'insolation joue un rôle important et explique que l'hibernation de cette espèce commence souvent en septembre et puisse se prolonger tard (parfois jusqu'en mai) si les conditions sont défavorables.

Le Lézard des souches est ovipare. La femelle pond, dès le mois de mai, 6 à 20 œufs dans une dépression du sol. Une deuxième ponte a été observée parfois en été.

**REPARTITION**

Le Lézard des souches atteint en Poitou-Charentes sa limite ouest de répartition. Une mention ancienne (TREMEAU DE ROCHEBRUNE - 1843) pourrait se rapporter à cette espèce : appelée "Lézard vert à 2 raies" (*Lacerta bilineata*), elle est notée sur un coteau sablonneux exposé au midi, au sud-est d'Angoulême. Toutefois, de nombreux auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle mentionnaient la femelle de Lézard vert sous le même nom : *Lacerta bilineata*. Plus récemment, c'est encore dans l'est de la Charente qu'il semble présent : il a été noté au début des années 80 en bordure de la forêt d'Etagnac, (L. SAUTEREAU, com. pers.), puis de nouveau observé (1991-1992) dans l'est du département, plus au sud, près de Montbron. La ressemblance superficielle de certains individus avec des subadultes ou des femelles de Lézards verts peut entraîner parfois des confusions mais n'explique pas ce manque d'observations, qui traduit plutôt une réalité de terrain : l'espèce est très rare dans notre région, et doit être avant tout recherchée sur la marge orientale.

Jean-Pierre SARDIN



**LEZARD OCELLE**  
***Lacerta lepida* Daudin, 1802**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 2	Vulnérable	Mentionné

**Les populations du littoral atlantique ainsi que celles situées à l'ouest du Massif central sont considérées comme des populations dont le statut est particulièrement précaire.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

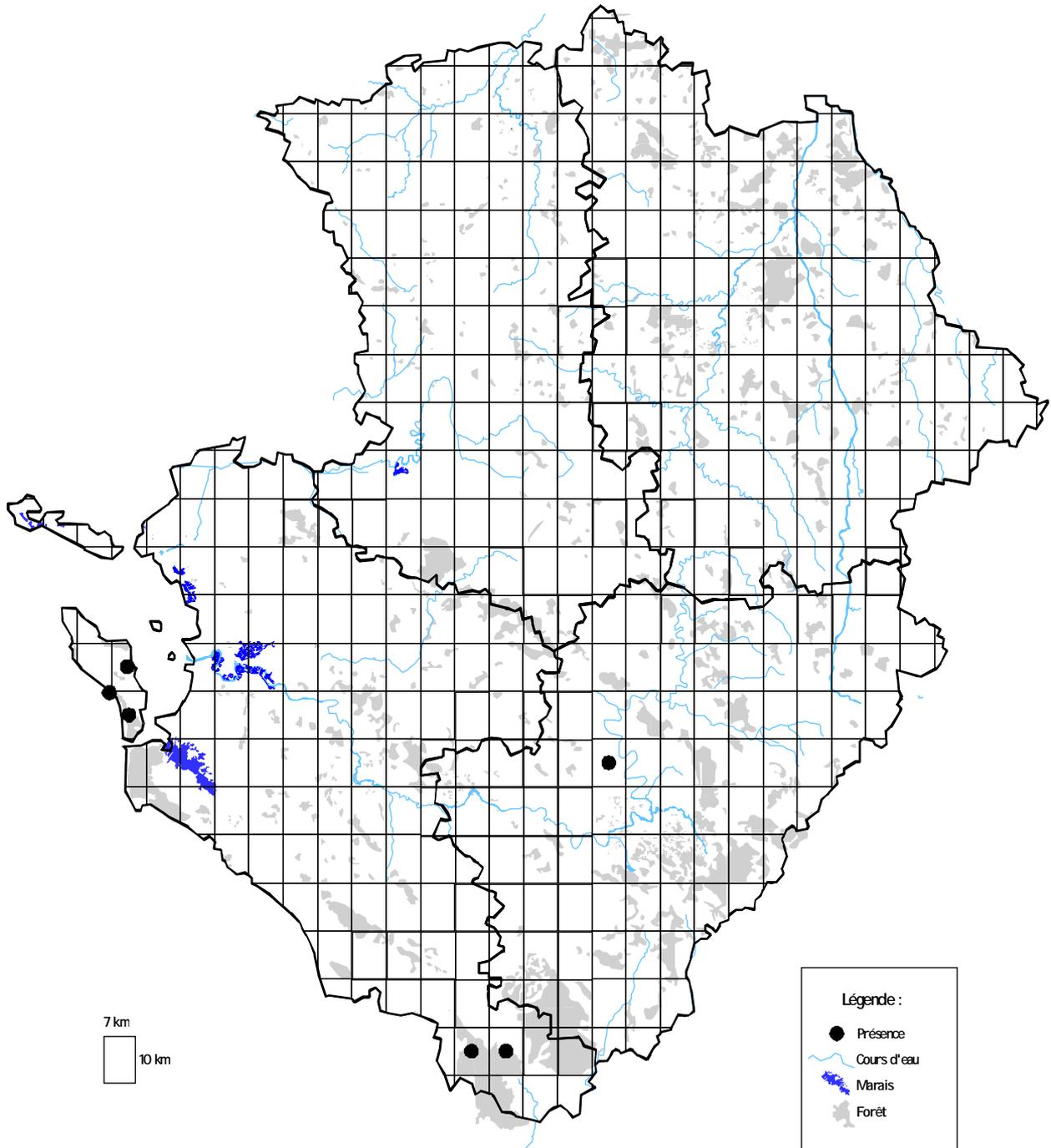
Le Lézard ocellé est l'un des plus grands Lacertidés et le plus grand lézard français (taille moyenne entre 40 et 60 cm) ; cette espèce méditerranéenne fréquente, en limite nord de sa répartition, des milieux de pelouses assez rases que l'on retrouve sur des coteaux et plateaux calcaires, sur les dunes littorales ou encore dans des milieux de pelouses sèches silicicoles. Dans tous les cas, la présence de gîtes est déterminante ; ceux-ci peuvent être des terriers de micromammifères, amas de pierres, vieux troncs d'arbres creux ou encore des terriers de lapins qui sont particulièrement appréciés sur les sites de la région. Sa période d'activité commence début mars pour s'interrompre au mois de novembre. Les accouplements ont lieu au printemps (entre avril et juin) et les pontes probablement en juin-juillet. Dans la région, on commence à trouver des juvéniles de l'année à partir de début septembre. Principalement insectivore, le Lézard ocellé peut également capturer des mollusques et consommer des fruits.

**REPARTITION**

Cette espèce propre au sud-ouest de l'Europe : Portugal, Espagne, sud de la France et extrême ouest de l'Italie (MATEO & CHEYLAN, 1997) se trouve en Poitou-Charentes en limite nord de sa répartition mondiale. La connaissance du Lézard ocellé en Poitou-Charentes remonte au XIX<sup>e</sup> siècle pour la Charente (TREMEAU DE ROCHEBRUNE, 1843) et pour la Charente-Maritime (LESSON, 1841). Actuellement, seulement trois sites hébergent cette espèce dans deux départements dans la région : un en Charente, à 10 km au nord d'Angoulême, les deux autres en Charente-Maritime, dans l'extrême sud de ce département à Bussac et à l'ouest sur l'île d'Oléron. D'autre part, le Lézard ocellé est présent en Dordogne au niveau de la limite avec le département de la Charente. A l'exception de l'île d'Oléron, tous ces sites ont été découverts ces dernières années. Il reste donc à faire un effort important de prospection, dans les milieux favorables, pour trouver d'autres noyaux de population au moins entre Angoulême et Oléron.

La tendance au boisement constatée sur la plupart des coteaux et plateaux calcaires, ces 50 dernières années, peut être considérée comme un facteur particulièrement négatif pour l'avenir de cette espèce, dont les populations sont déjà fragilisées car en limite de répartition et isolées. Sur le littoral, ce sont principalement les aménagements et la pression touristique qui perturbent les populations. Le maintien du Lézard ocellé dans le patrimoine régional implique la mise en place rapide de mesures de conservation et de gestion dans les sites occupés.

Pierre GRILLET



**LEZARD DES MURAILLES**  
***Podarcis muralis* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce est considérée menacée au nord de son aire de répartition et sur quelques îles italiennes.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Lézard des murailles habite les vieux murs, les tas de pierres, les rochers, les carrières, les éboulis, les talus des chemins et voix ferrées, les vignobles,... Diurne, agile et habile grimpeur *Podarcis muralis* s'abrite dans une anfractuosité du sol, une faille murale, une galerie de rongeurs...

On ne peut réellement parler d'hibernation mais plutôt d'un ralentissement d'activité pendant la mauvaise saison. Généralement, ce « repos hivernal » débute en novembre et s'achève début mars. Toutefois, il n'est pas rare d'observer l'espèce en plein hiver lors des belles journées ensoleillées.

Il se nourrit d'insectes (diptères, orthoptères, lépidoptères) et d'araignées. Les Lézards des murailles sont des proies de choix pour de nombreux reptiles et notamment pour les Couleuvres coronelles.

L'accouplement a lieu au printemps. La ponte intervient entre avril et juin. La femelle creuse un trou dans un talus pour déposer de deux à neuf œufs en une ou plusieurs fois. La durée de l'incubation est de quatre à onze semaines.

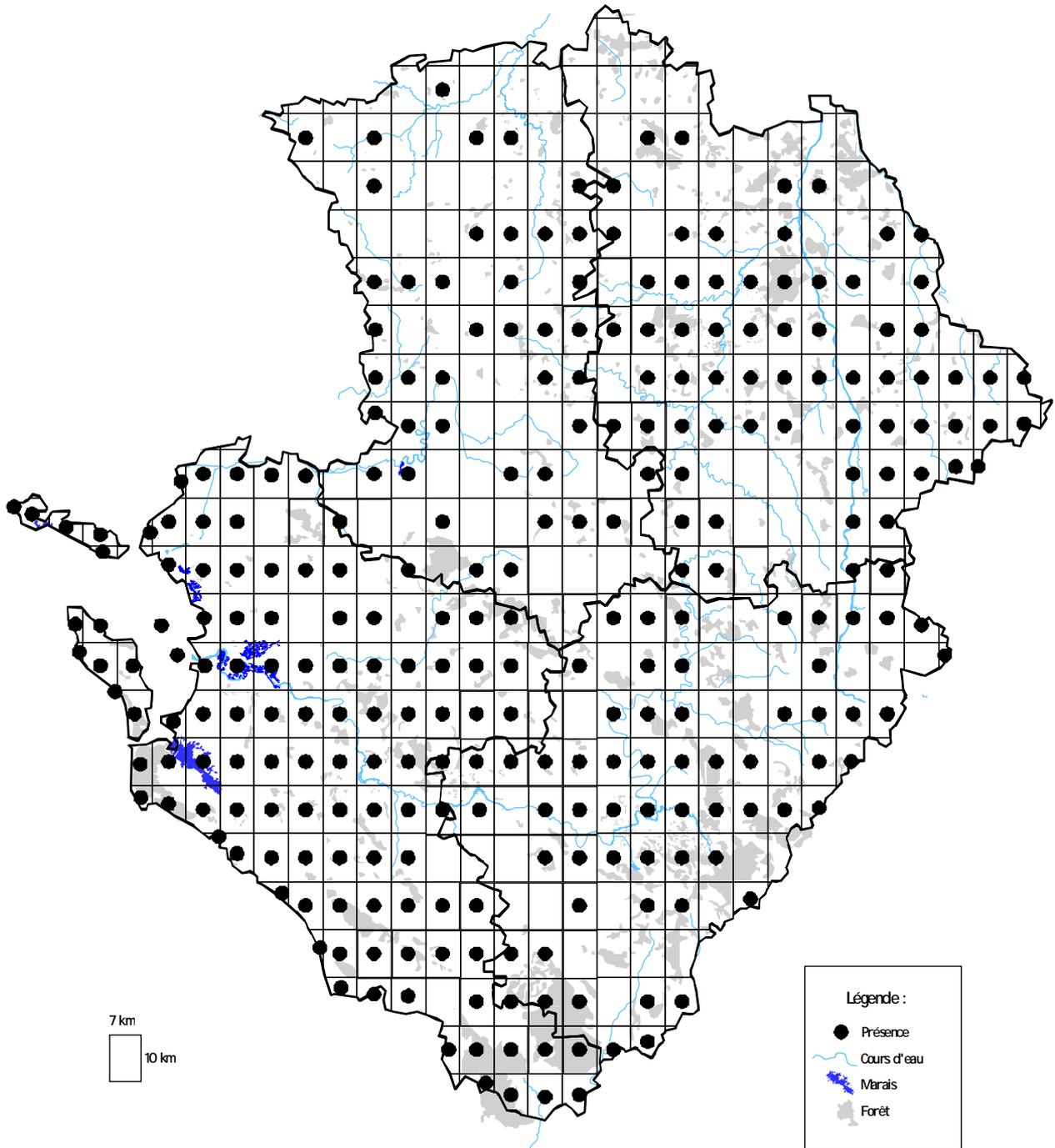
**REPARTITION**

Le Lézard des murailles est le lézard le plus abondant au niveau du territoire français. Son aire de répartition est très vaste et, des milieux sableux bordant le littoral aux éboulis rocheux de montagne, il occupe tous les milieux.

En Poitou-Charentes, *Podarcis muralis* est présent sur les quatre départements. Les vides au niveau de la carte de répartition ne correspondent certainement pas à une absence réelle de l'espèce mais sans doute illustrent-ils la non-exhaustivité des inventaires.

Les densités sont toutefois moins importantes sur les marais de Brouage et le marais Poitevin où la submersion régulière des terrains limite les populations. Dans ces zones inondables, il semble que les haies procurent des refuges non négligeables. Les densités de populations sont également moindres au niveau des vallées alluviales de la Charente, mais également de la Seugne en certains endroits. Sur le littoral, l'espèce est bien représentée. Il est noté au niveau des falaises, dans les fourrés sur les dunes, le long des digues, etc. Sur les îles (Ré, Oléron, Aix), *Podarcis muralis* est présent partout et dans tous les milieux, y compris les marais salants (digue, petits bâtiments d'exploitation) et bien sûr dans les villages.

Nadia RIBOULET



**SEPS STRIE**  
***Chalcides striatus* (Cuvier, 1829)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	Mentionné

**Cette espèce typique du climat méditerranéen n'est pas menacée à grande échelle bien que les populations du sud-ouest de la France doivent faire l'objet d'attention particulière.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Le Seps strié est un étrange lézard aux pattes réduites et caractéristiques des Scinques. Cette espèce ovovivipare met ses petits au monde au cours du mois d'août.

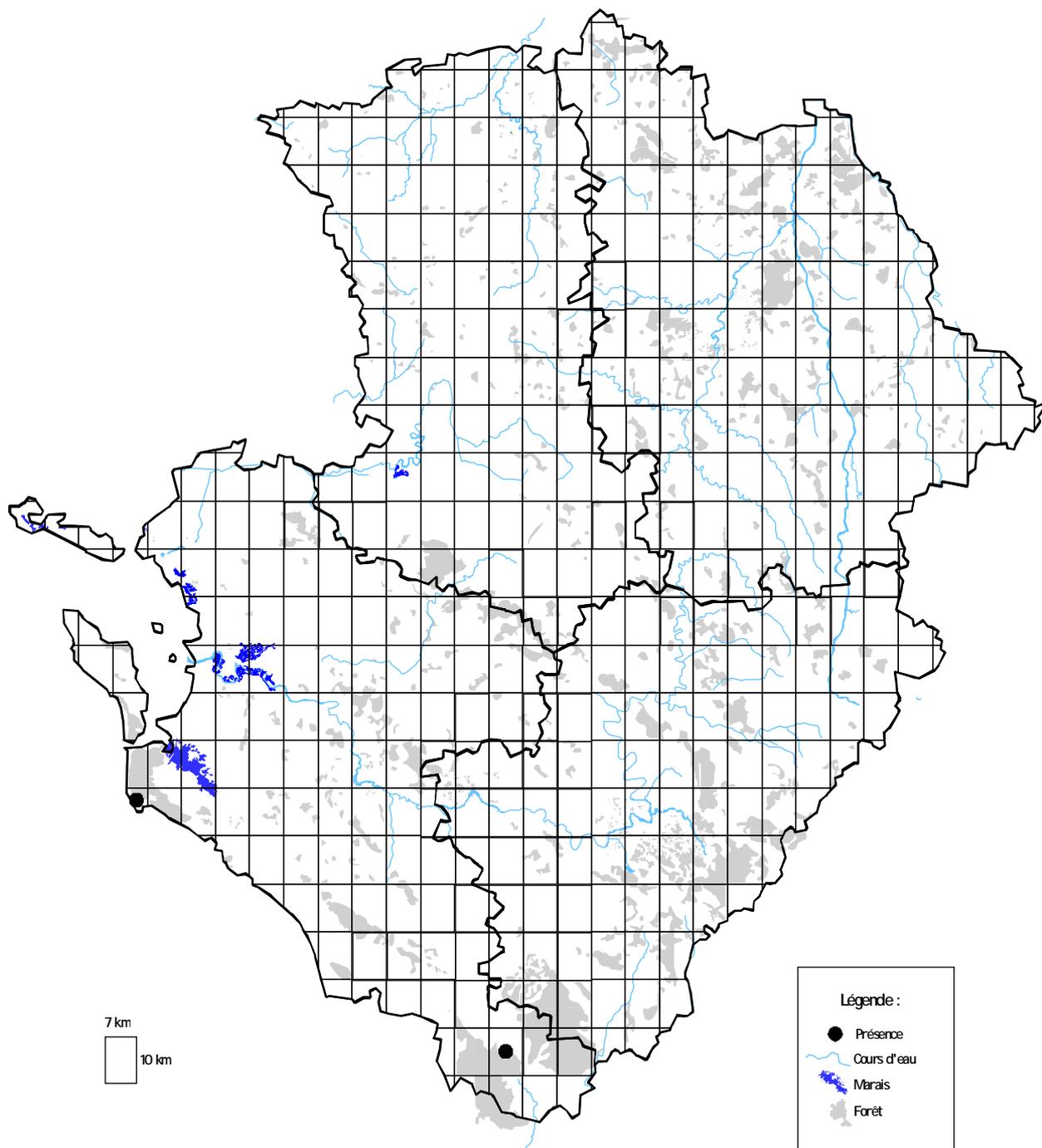
Le seps affectionne les milieux herbacés assez denses et ne dépassant pas 30 à 40 cm de hauteur (CHEYLAN et MATEO, 1997) ; on le rencontre ainsi dans des prairies, des friches, des talus herbeux et en lisière de boisements de Pins ou de Chênes (ce dernier point correspond à l'observation faite en forêt de la Coubre).

A moins de le trouver sous une souche ou une pierre, l'observation dans l'herbe de ce reptile, particulièrement rapide, n'est pas facile. GENIEZ et CHEYLAN (1987) parlent de sa façon très particulière de fuir en "nageant" dans les herbes et de l'éclat luisant de son écaillure qui permettent aux naturalistes d'identifier ce lézard.

**REPARTITION**

LESSON (1841) indique que le Seps strié « *n'est pas rare : dans les prairies et les herbages du littoral ; trouvé plusieurs fois proche de Rochefort* ». En 1869, DALLEAU trouve un spécimen à Bussac-la-Forêt qui sera transmis au muséum de Bordeaux pour les collections régionales. Sa présence sera de nouveau attestée en Charente-Maritime par Albert GRANGER (1894) qui cite la présence de l'espèce dans la Charente Inférieure et dans la Gironde. En 1993, Alain KIM, a réalisé une observation d'un seps vers Clérac (à proximité de Bussac). Enfin, un individu a été observé suite à un incendie en 1996 à proximité du marais de Bréjat, au sein du massif forestier de la Coubre, par un garde de l'Office National des Forêts. Il serait donc très intéressant de rechercher la présence de cette espèce entre Oléron et Clérac et de connaître précisément son statut.

Pierre GRILLET et Jean-Marc THIRION



**COULEUVRE VERTE ET JAUNE**  
***Coluber viridiflavus* Lacepède, 1789**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce reste localisée à quelques pays de l'Europe méridionale. Ses populations payent un lourd tribut à la circulation routière.**

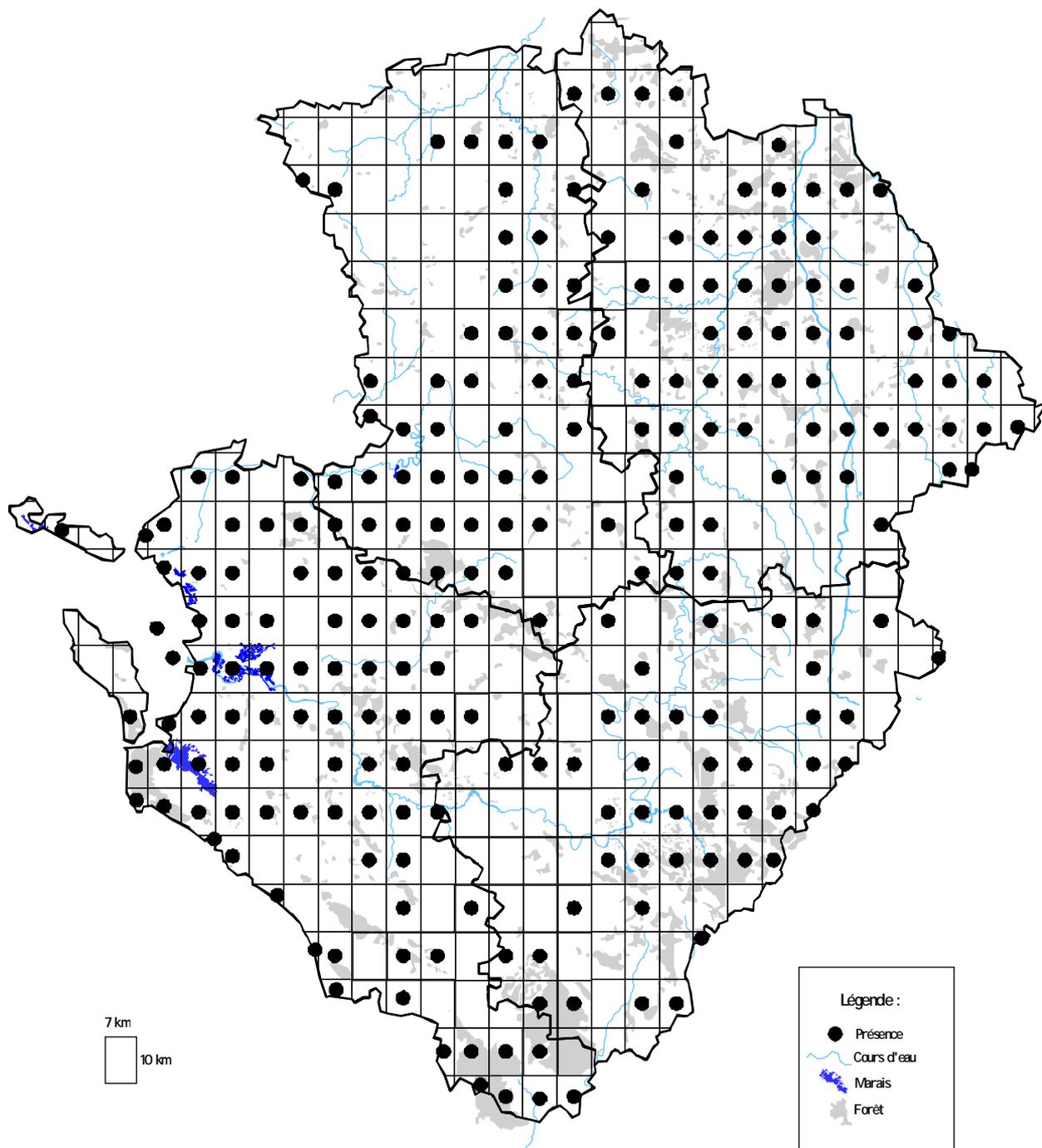
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Couleuvre verte et jaune est un serpent de grande taille pouvant atteindre et même dépasser 1,5 m de longueur. Elle fréquente généralement des habitats secs et broussailleux offrant de nombreuses possibilités de cachettes. Toutefois elle est aussi présente dans des zones humides telles que le marais de Brouage où elle y est assez fréquente. On la trouve principalement au sol mais c'est une bonne grimpeuse qui, à l'occasion, peut chasser dans des buissons ou arbustes. Les œufs et oisillons font donc partie de son régime alimentaire et parfois les amphibiens bien que les lézards, serpents et petits mammifères constituent ses proies favorites. La période d'activité se situe généralement de mars à octobre. Les pontes sont déposées au mois de juillet, dans des trous parmi des pierres et les couleuvreaux éclosent aux mois de septembre-octobre, peu avant l'hibernation.

**REPARTITION**

La Couleuvre verte et jaune est une espèce dont la répartition mondiale, à tendance méridionale, est relativement réduite et limitée à la France, la Suisse, l'Italie ainsi que quelques îles méditerranéennes. Elle est présente globalement sur l'ensemble de la région, bien qu'il n'y ait pas de contact dans la partie nord-ouest des Deux-Sèvres, lacune probablement due à un défaut de prospection puisqu'elle y est mentionnée dans l'atlas des amphibiens et reptiles de France de 1989. Mais sa rareté dans cette région s'expliquerait facilement par la situation en limite nord-ouest de répartition de l'espèce, si ce n'est quelques îlots de populations en Bretagne. NAULLEAU *in* CASTANET et GUYETANT, 1989 signale que l'espèce est en expansion vers le nord, au moins dans la partie ouest de son aire, mais au début du siècle, elle était déjà très commune en Deux-Sèvres et Vienne (ROLLINAT, 1934). Il s'agit généralement du serpent le plus fréquemment rencontré dans les biotopes secs des quatre départements. Elle est présente sur l'île d'Aix et l'île Madame (GRILLET & THIRION, 1997), ainsi que sur Ré et Oléron. Toutefois sur ces deux dernières, une introduction est certainement à l'origine des rares observations effectuées (elle n'a été observée qu'une fois en vingt ans sur Oléron).

Thibault DIEULEVEULT



**CORONELLE LISSE**  
***Coronella austriaca* Laurenti, 1768**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	Mentionnée

**Espèce à vaste répartition européenne dont les populations sont considérées en danger dans le nord-est de sa distribution.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

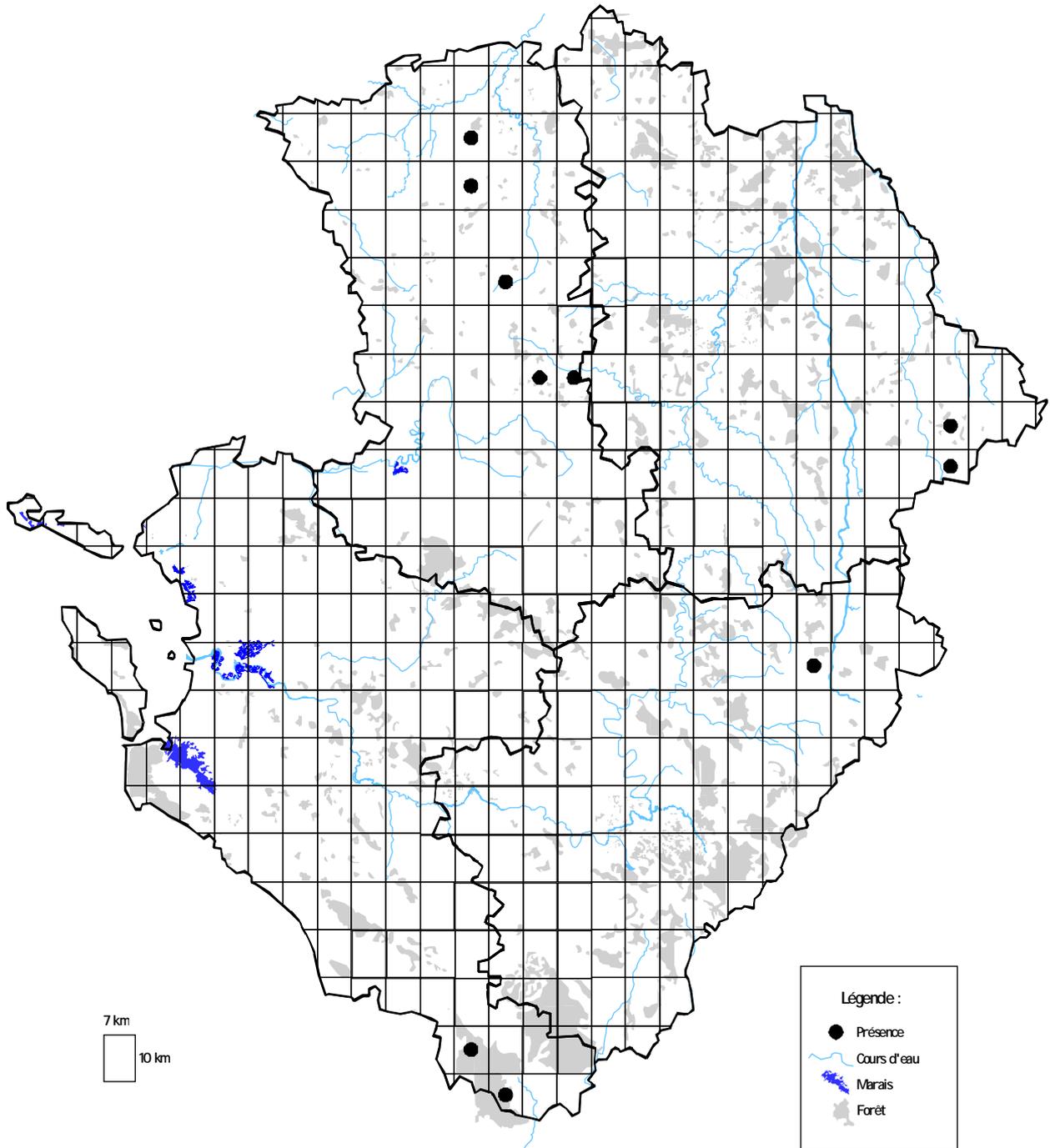
La Coronelle lisse fréquente des milieux secs et chauds comme des landes, des pelouses, des broussailles, des haies et des milieux rocheux (carrières). On peut la retrouver à plus de 2000 mètres d'altitude dans certaines régions. De mœurs diurnes, la Coronelle lisse se nourrit quasi essentiellement de lézards (quelquefois seulement la queue) (DUGUY, 1961) mais aussi de serpents ou de micromammifères qu'elle tue par constriction. L'hivernage débute en octobre et se prolonge jusqu'au mois d'avril. L'accouplement peut se faire à deux périodes différentes, une au printemps (mi-mars mi-avril), l'autre en automne (de fin août à début octobre) (*loc. cit.*). En période d'accouplement, il existe de véritables combats entre les mâles, pouvant entraîner des blessures chez certains individus. Cette « brutalité » se retrouve aussi lors de l'accouplement où le mâle maintient la femelle à l'aide de sa gueule (*loc. cit.*). La Coronelle lisse est ovovivipare et donne naissance de 2 à 16 jeunes. La maturité sexuelle est atteinte au bout de 3 ans chez les mâles et au bout de 4 à 5 ans chez les femelles.

**REPARTITION**

La Coronelle lisse est présente du sud de la Scandinavie au sud de l'Angleterre, dans toute l'Europe centrale jusqu'en Italie et en Espagne. En France, elle est largement répandue avec cependant des manques dans le sud-ouest et la région méditerranéenne. Sur le plan régional, l'espèce est décrite comme présente en Charente-Maritime (BELTRÉMIEUX, 1884) et en Vienne (MAUDUYT, 1844) depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Déjà à cette époque, MAUDUYT la décrivait comme un serpent peu répandu. En fait, même si ce serpent est présent dans les 4 départements, son statut est encore très mal connu en Poitou-Charentes. Depuis 1968, ce sont moins de 20 observations qui nous sont parvenues. Le département des Deux-Sèvres est celui qui présente aujourd'hui le plus de stations. En Charente-Maritime, l'espèce était observée à la Rochelle et au nord de Saintes (DUGUY, 1995). Aujourd'hui, les stations recensées se situent dans le sud du département, notamment vers Bussac-Forêt où elle semble vivre en sympatrie avec la Coronelle girondine. En Charente, une seule observation est décelée près de Manot et, dans la Vienne, les deux stations connues sont situées dans le Montmorillonnais.

En fait les observations de Coronelle lisse en Poitou-Charentes sont souvent isolées, si bien qu'il est difficile de se faire une idée de la répartition de ce serpent, d'autant que sa discrétion ne facilite pas la tâche. De nombreuses lacunes sont donc à combler pour mieux connaître le statut régional de cette espèce inscrite.

Miguel GAILLED RAT



**CORONELLE GIRONDINE**  
*Coronella girondica* (Daudin, 1803)

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	Mentionné

**Ce serpent est généralement considéré comme peu abondant en Europe du fait de son aire restreinte. Les populations de l'ouest de la France peuvent être considérées comme étant en danger.**

**BIOLOGIE ET ÉCOLOGIE**

La couleuvre Coronelle girondine a la réputation d'être principalement active au crépuscule et de nuit. Ainsi, pendant la journée, on la trouvera essentiellement sous des pierres, des tas de branchages ou tout autre objet procurant un abri, bien qu'il nous soit arrivé à plusieurs reprises d'observer des individus sortis en pleine journée, comme cette couleuvre surprise alors qu'elle tentait de manger un Lézard vert adulte. Ce serpent qualifié de petite taille (entre 45 et 70 cm, rarement 80 cm dans la littérature) peut atteindre sur l'île d'Oléron des dimensions plus importantes comme en témoigne cette femelle capturée à la Perrotine par Marc CHEYLAN et qui atteignait 95 cm de longueur totale (THIRION 1998).

Dans notre région, on rencontre principalement la Coronelle girondine en milieux dunaires (dune semi-mobile et dune grise), arrière-dunaires plus broussailleux, dans des secteurs de landes et de pelouses sèches silicicoles et dans des clairières forestières. La femelle pond de 8 à 16 œufs, qui éclosent fin août, début septembre.

**REPARTITION**

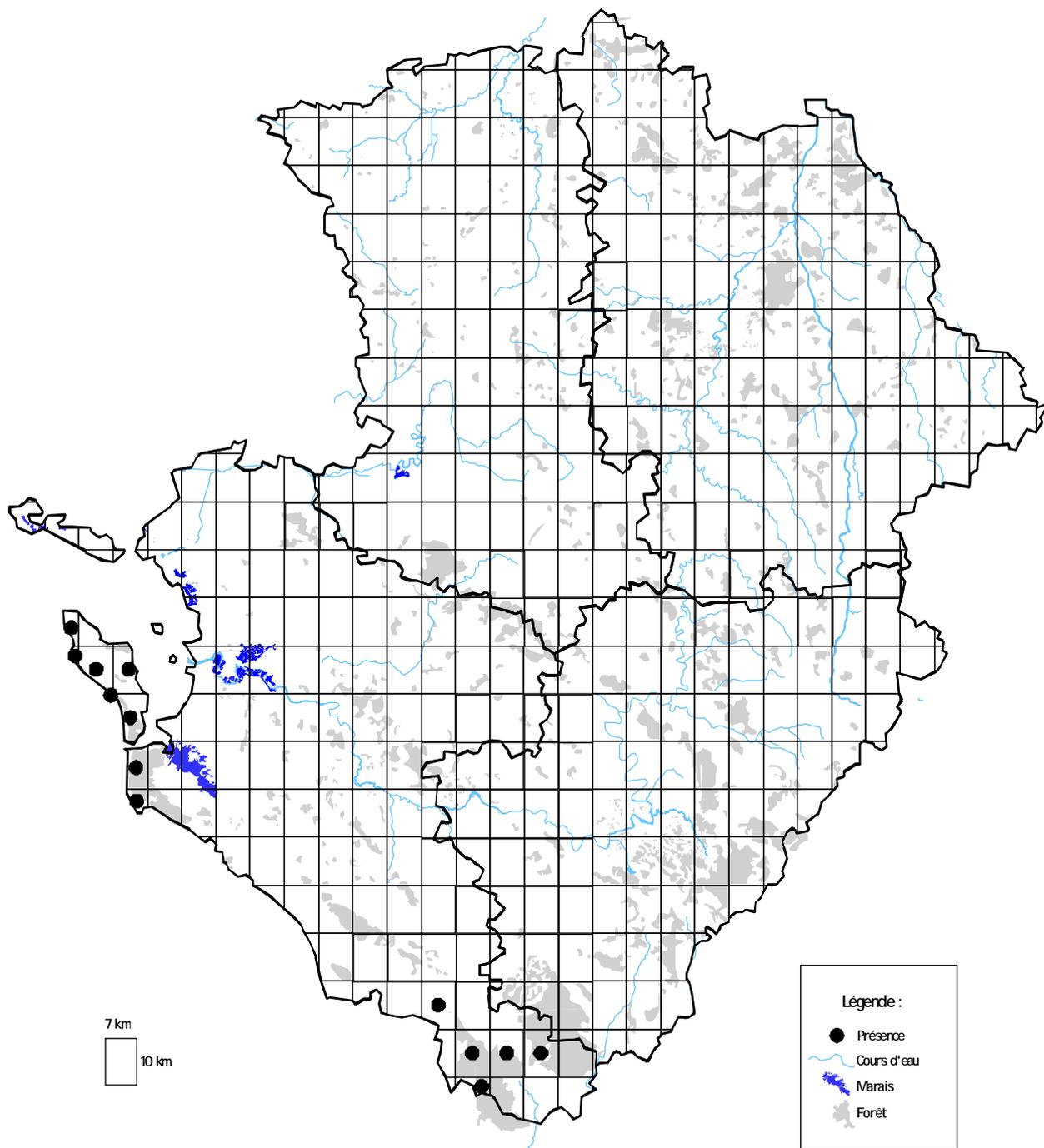
La Coronelle girondine est un Ophidien propre au sud-ouest de l'Europe et au nord-ouest de l'Afrique (DUSEJ, 1997). En France, sa limite septentrionale de répartition se situe sur l'île d'Oléron. Dans la région Poitou-Charentes, sa présence n'est connue actuellement que de la Charente-Maritime où l'espèce reste localisée à trois secteurs de ce département : l'île d'Oléron où elle est présente sur l'ensemble de l'île, la forêt de la Coubre avec quelques observations ponctuelles et dans le sud de la Saintonge, en particulier au niveau de Bussac-Forêt.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on peut probablement affirmer que l'île d'Oléron abrite les plus fortes populations pour ce département.

La présence de la Coronelle girondine n'est pas connue pour le moment dans le département de la Charente alors qu'elle a été trouvée en 1999, sur un coteau calcaire, à la Rochebeaucourt en Dordogne à 1 km du département de la Charente (30 km au sud d'Angoulême) et à une latitude plus élevée que l'ensemble des points connus dans le sud de la Saintonge. Il convient donc de rechercher sa présence dans le sud-Charente qui possède de nombreux milieux favorables.

Sa présence n'est pas signalée dans la Vienne et dans les Deux-Sèvres.

Serge SEGUIN



**COULEUVRE D'ESCALAPE**  
***Elaphe longissima* (Laurenti, 1768)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1	Annexe 4	Annexe 2	A surveiller	

**Cette espèce à tendance méridionale est considérée comme vulnérable sur l'ensemble de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

Ce serpent qui peut mesurer exceptionnellement deux mètres est d'une coloration brun-luisant sur le dos, la partie ventrale étant généralement de couleur uniforme jaunâtre ou verdâtre. Dans la région, un individu de 1 m 40 a été capturé à Marçay dans la Vienne (com. pers.).

La Couleuvre d'Esculape fréquente les bois, les prairies, les murailles et on la trouve souvent près des habitations. Elle se nourrit surtout de micro-mammifères, d'oiseaux et de leurs œufs ainsi que de lézards qu'elle tue par constriction.

Cette couleuvre est d'une grande discrétion et n'est que rarement visible au début du printemps lorsqu'elle prend les premiers rayons du soleil. Cette espèce à forte tendance arboricole a été observée à la cime des arbres (NAULLEAU, 1987).

Dans la région la ponte a lieu fin juillet, début août, et les jeunes couleuvres naissent en septembre. Elle hiverne d'octobre à mars dans un vieux mur ou un tronc d'arbre creux.

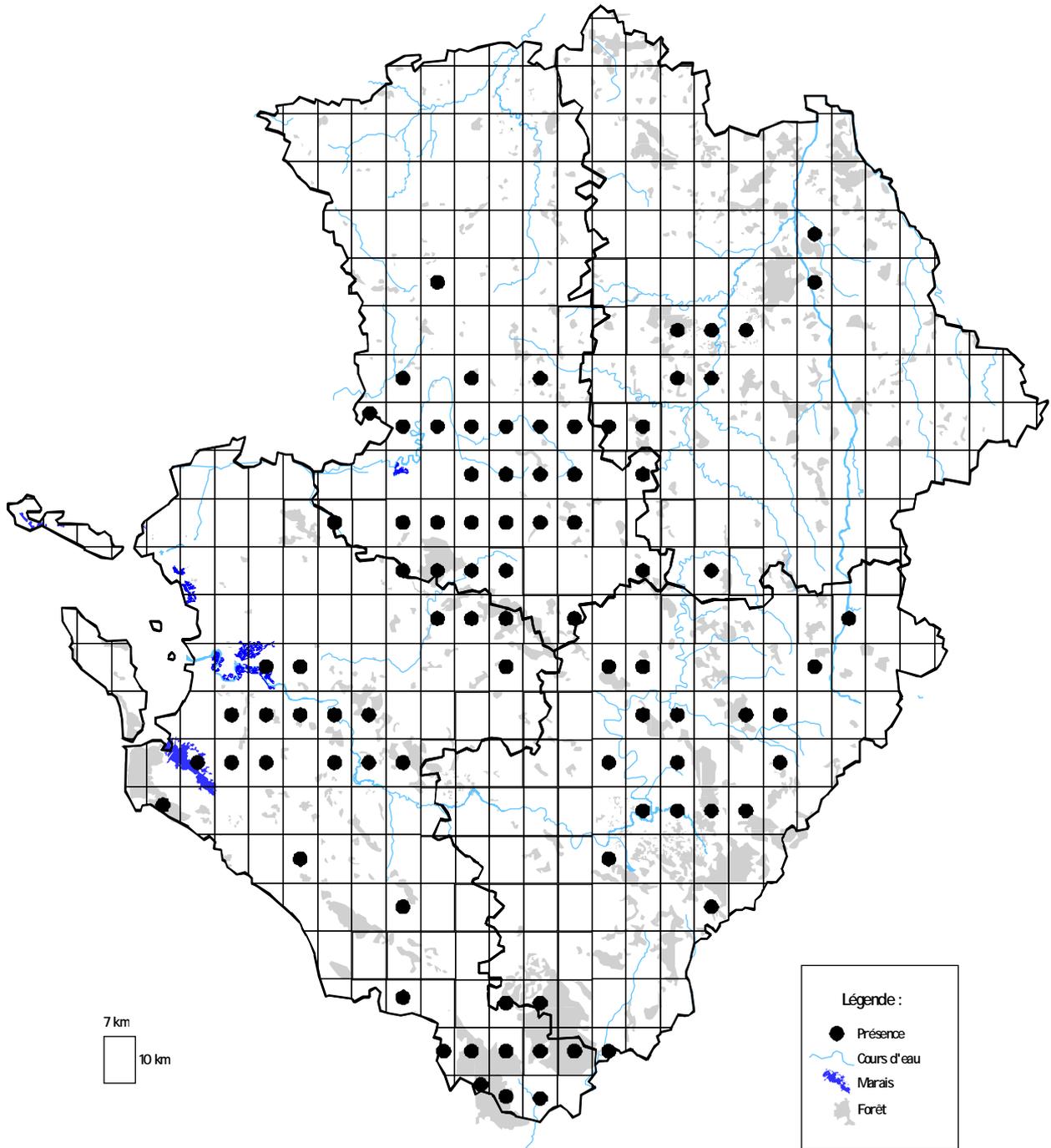
**REPARTITION**

En Poitou-Charentes, la Couleuvre d'Esculape est présente dans les quatre départements par taches irrégulières. Elle est absente au nord de la Vienne et des Deux-Sèvres ainsi qu'au nord de la Charente-Maritime. Seule la Charente possède ce serpent sur tout le département avec cependant de grands vides. Les alentours de Niort, le marais Poitevin et la forêt de Chizé lui paraissent très favorables.

On constate au vu des résultats de l'enquête que l'espèce a surtout été notée dans les endroits les plus peuplés de la région, là où la pression d'observation est la plus importante. L'expérience nous montre qu'il est très difficile de rechercher cette couleuvre et sa grande discrétion nous amène à penser qu'elle est beaucoup plus présente qu'il n'y paraît sur la carte actuelle. Un effort de prospection sur les lieux propices nous permettrait sûrement d'établir de nouveaux contacts. La pose d'abris artificiels sur le sol favorise l'observation de cette couleuvre.

L'arrachage des haies, l'agriculture moderne, la mortalité sur les routes et la destruction par peur ou ignorance sont autant de facteurs qui fragilisent les faibles populations de ce magnifique serpent totalement inoffensif.

Thierry CHÉRIOT



**COULEUVRE VIPERINE**  
***Natrix maura* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Espèce du sud-ouest de l'Europe, semble menacée dans le nord et l'est de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Couleuvre vipérine est le plus aquatique des serpents français. En effet, cette espèce, excellente nageuse, ne s'éloigne jamais des rivières, torrents, mares et étangs qui constituent ses habitats les plus courants. Par sa forme, sa coloration et l'attitude qu'elle adopte en cas de danger, la tête s'aplatissant et devenant triangulaire, cette petite couleuvre ressemble beaucoup à une vipère, ce qui lui a valu son nom, mais aussi l'hostilité de ceux qui la prennent pour un "aspic d'eau". Pourtant ce reptile est totalement inoffensif.

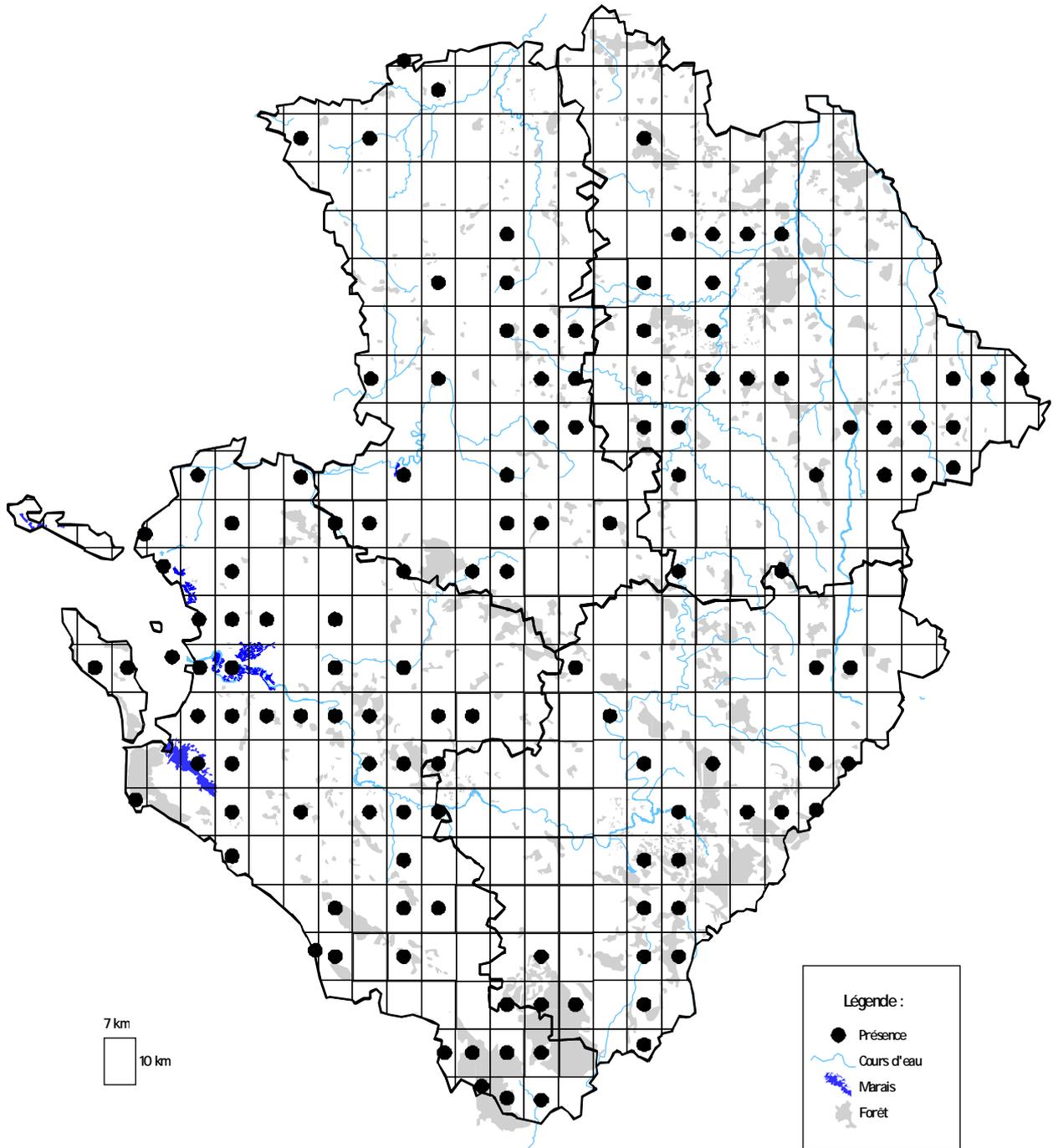
En activité de fin mars à fin octobre, elle recherche pour se nourrir amphibiens et poissons qu'elle poursuit ou surprend la plupart du temps sous l'eau. Les accouplements ont lieu au printemps, principalement en avril, et les pontes faites dans des trous des berges commencent dès la mi-juin.

**REPARTITION**

La région Poitou-Charentes se situe au nord de l'aire de répartition de cette espèce propre à l'ouest de la Méditerranée. En effet, elle est présente en Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique, dans une grande moitié sud de la France où elle dépasse de peu la Loire, en Suisse et dans le nord-ouest de l'Italie.

Dans la région, cette couleuvre peut être rencontrée dans les quatre départements où elle ne semble privilégier aucun milieu aquatique en particulier. Présente sur les fleuves et les grandes rivières, Charente, Vienne et Sèvres, on la trouve aussi sur beaucoup de leurs affluents. Les milieux stagnants, d'eau douce mais aussi d'eau saumâtre, quelle que soit leur taille, l'hébergent également. On peut noter qu'observée sur l'île d'Oléron et sur l'île Madame, elle n'a pas encore été trouvée sur l'île d'Aix ni sur l'île de Ré. Sur le continent, la carte de répartition laisse apparaître quelques vides : bassin amont de la Charente, Cognçais, nord de la Vienne, nord-est de la Charente-Maritime notamment, qu'un effort de prospection devrait logiquement combler.

Éric PRUD'HOMME



**COULEUVRE A COLLIER**  
***Natrix natrix* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT ET PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 1		Annexe 3	A surveiller	

**Espèce considérée en danger dans de nombreux pays du nord et de l'est de son aire de répartition.**

**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Couleuvre à collier se rencontre aussi bien sur le bord des mares, étangs, rivières que dans les landes humides, marais, ainsi que dans les talus des haies, les lisières forestières et le milieu dunaire sur le littoral.

Ses populations semblent relativement importantes dans les zones où l'espèce a pu profiter du maillage bocager et des nombreuses mares creusées par l'homme pour abreuver le bétail. Bien qu'étant très éclectique dans le choix de son habitat, l'eau reste un élément indispensable à l'état juvénile, ne serait-ce que par la présence des Amphibiens qui constituent l'essentiel de son alimentation.

Très craintive, elle fuit ou simule la mort tout en sécrétant une substance cloacale nauséabonde.

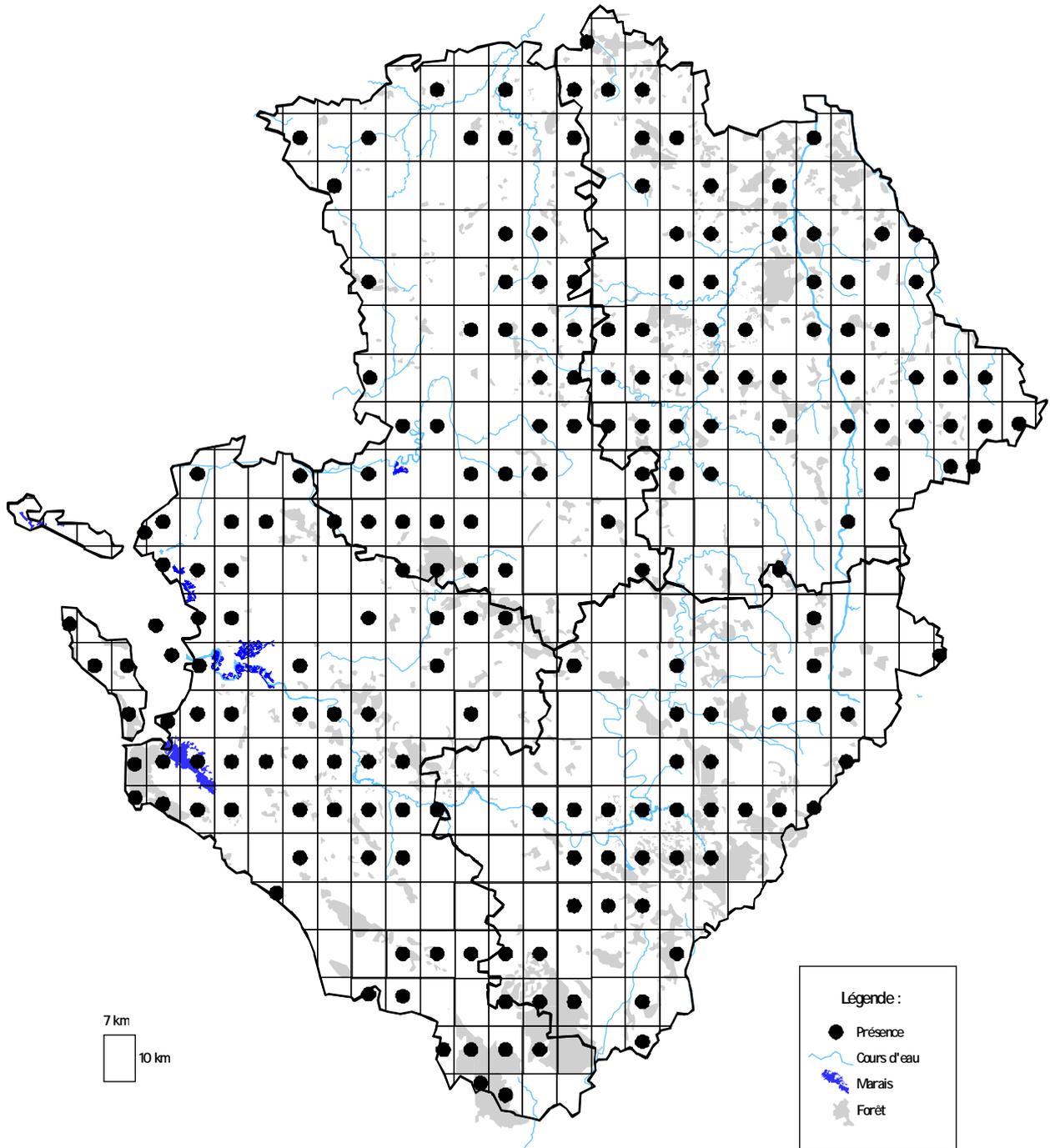
L'hibernation, entre novembre et mars, s'effectue dans un tas de compost, un amas de bois ou un terrier. En juin-juillet, les femelles peuvent se regrouper pour pondre leurs œufs ; c'est ainsi que 83 œufs et 3 femelles adultes ont été trouvés dans un tas de fumier à proximité de Ménigoute en 1990.

**REPARTITION**

C'est le serpent qui, avec la Couleuvre verte et jaune, bénéficie du plus grand nombre de points d'observations dans la région Poitou-Charentes. En Charente-Maritime, l'espèce est présente sur les îles d'Oléron, d'Aix et Madame, mais absente de l'île de Ré.

Cette large répartition et la présence, *a priori*, de bonnes populations nous permettent de considérer cette espèce comme commune en Poitou-Charentes ; néanmoins, certains constats locaux, comme une raréfaction du nombre d'observations dans le bocage Gâtinais ces douze dernières années, sans doute en raison de la diminution du maillage bocager et du nombre de mares permanentes, doivent nous inciter à vérifier, ces prochaines années, l'évolution réelle des populations de Couleuvre à collier dans l'ensemble de la région.

Vincent FOUCHEREAU



**VIPERE ASPIC**  
***Vipera aspis* (Linnaeus, 1758)**

**STATUT DE PROTECTION**

Protection nationale	Directive habitats	Convention Berne	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale
Article 2		Annexe 3		

**Le statut taxonomique de la Vipère aspic est actuellement assez confus, aussi bien en ce qui concerne les espèces que les sous-espèces. Les principales controverses se situent entre les populations françaises et italiennes. Par exemple, il est possible que les Vipères aspics du sud-est de la France appartiennent à l'espèce *Vipera atra*, ou à la sous-espèce *Vipera aspis atra*. Le plus simple actuellement est de considérer que *Vipera aspis* occupe les deux tiers méridionaux de la France (*grosso modo* absente au nord d'une ligne St-Nazaire - Paris - Nancy), l'Italie et une petite partie de la Suisse. Elle est en régression sur la plupart de son aire de distribution (disparition des bocages).**

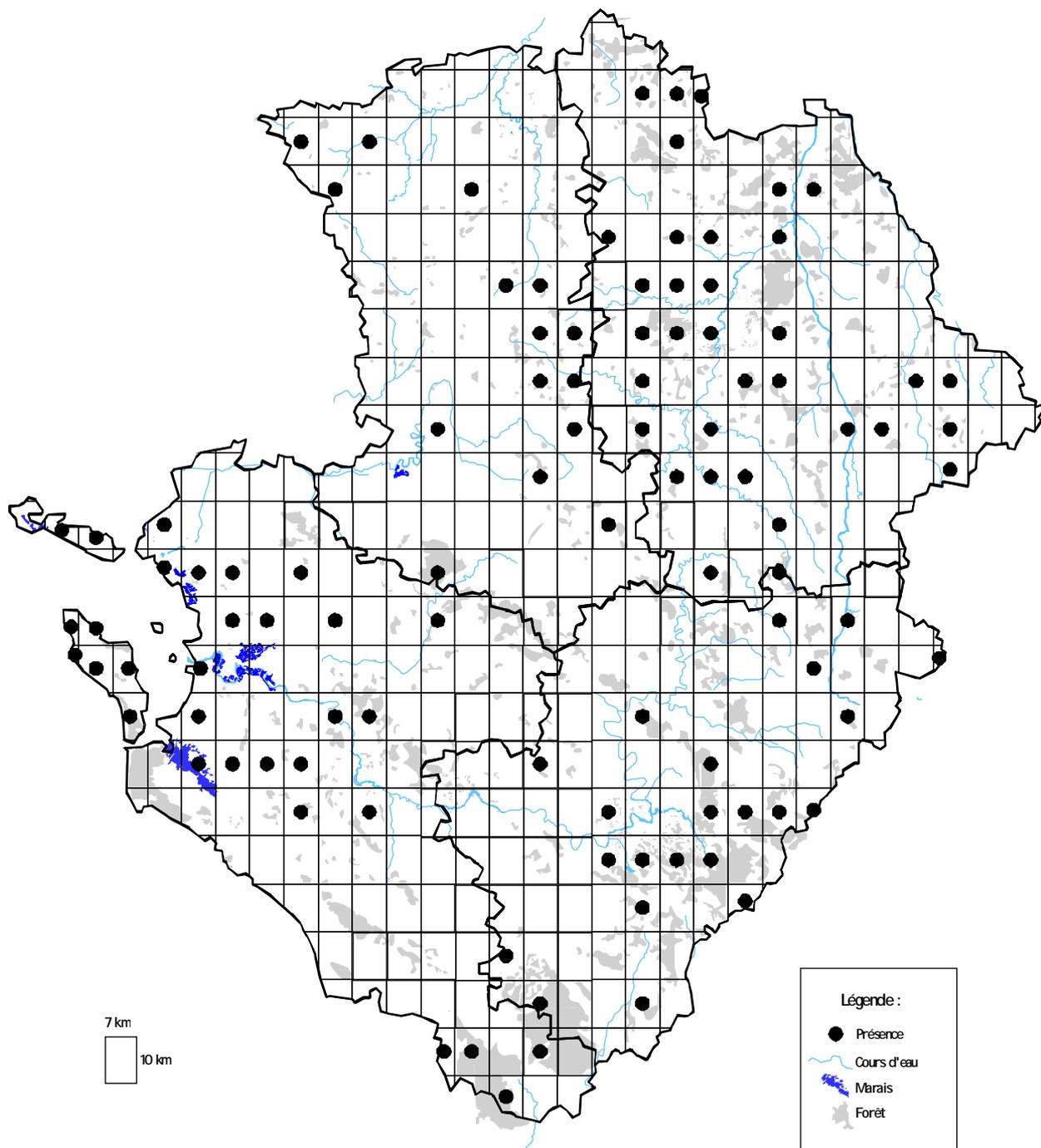
**BIOLOGIE ET ECOLOGIE**

La Vipère aspic est le reptile français le plus étudié, et donc le mieux connu. Extrêmement polymorphes, les Vipères aspics du Poitou-Charentes ont tendance à être d'assez grande taille (parfois plus de 70 cm du museau au cloaque et plus de 300 g). Chaque population présente des caractéristiques propres. Par exemple les vipères qui vivent dans les marais de Charente-Maritime sont très différentes (couleur du type *Zinnikeri*) de celles qui vivent près de Poitiers à coloration plus discrète. Chez les femelles, la vitellogenèse et la gestation nécessitent environ six mois, de mars à septembre. Après les mises bas la majorité des femelles ne survivra pas. Toutefois, une faible proportion de femelles produira deux ou trois portées ; avec une fréquence moyenne d'une reproduction tous les trois ans et une fécondité annuelle de 6 vipéreaux (4 à 10 en général). Les mises bas ont lieu fin août – début septembre ; les nouveaux-nés mettront environ 2 à 4 ans pour atteindre la maturité sexuelle.

**REPARTITION**

Les Vipères aspics occupent des milieux très variés. Abondantes dans les bocages serrés (même humides), les densités de populations sont assez faibles en forêt. Les futaies serrées sont trop sombres pour cette espèce. La Vipère aspic a probablement profité des pratiques agricoles jusqu'en 1950 environ. Depuis, le remembrement, l'extension des monocultures et les traitements phytosanitaires (destruction des campagnols) entraînent une chute rapide de la plupart des populations. En effet, des suivis à long terme ont montré que la dynamique de population de la Vipère aspic est intimement liée aux fluctuations de l'espèce proie principale, *Microtus arvalis*. Encore assez répandue dans l'ensemble du Poitou-Charentes, elle est désormais absente de grandes zones comme la plaine Niortaise par exemple. Très discrète dans les zones forestières, les données sur sa répartition sont certainement encore incomplètes. Bien que persécutée, comme le sont les autres serpents, la Vipère aspic survit assez bien dans des zones refuges de relativement petite taille (forêt de Chizé-79 ou dans les marais près de Ballon-17). Il est probablement illusoire de conserver les populations résiduelles, mais il est indispensable de conserver les refuges principaux, notamment les bocages serrés où elle est encore abondante.

Xavier BONNET



## CONCLUSION

Le présent document est avant tout un Atlas préliminaire.

Ainsi, un des objectifs de cette parution est de susciter des réactions à sa lecture, afin que chaque observateur se dise « *mais ici il y a telle espèce, elle n'apparaît pas sur la carte* » et contribue, par la transmission de cette information aux associations concernées, à enrichir nos connaissances sur le patrimoine naturel picto-charentais.

De ce fait, il serait important de compléter les manques dans certains secteurs du Poitou-Charentes, tel que le nord et le centre.

Les bases de données Amphibiens et Reptiles gérées par Poitou-Charentes Nature et les associations participantes à ce programme sont des outils permanents qui ne peuvent perdurer que par la collecte continue d'informations de l'ensemble des acteurs de la vie associative.

C'est grâce à l'effort et à la participation de chacun, puis au cumul et à l'analyse de ces informations, que nous pourrons définir les zones prioritaires de conservation, pour faire prendre en compte à l'ensemble des acteurs l'intérêt de préserver ces espèces et les milieux dont ils dépendent. Nous avons ainsi déjà pu établir des premières fiches d'alerte, destinées à attirer l'attention sur les zones du Poitou-Charentes les plus riches en Reptiles et Amphibiens.

Vous trouverez en page 2 les adresses des coordinateurs départementaux à qui envoyer vos informations et en annexe un modèle de fiche d'observation, afin de poursuivre ce travail de longue haleine, qui nous permettra un jour d'éditer un Atlas des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes.

Que tous les bénévoles, les coordinateurs, mais aussi les financeurs de cette action soient encore une fois remerciés, car sans chacun d'eux nous n'aurions pu agir de façon aussi conséquente jusqu'à maintenant.

C'est ensemble que nous pourrons faire évoluer la connaissance.



## STATUT DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES DU POITOU-CHARENTES

Le statut des Amphibiens et des Reptiles a été évalué d'après les listes officielles (FIERS et al, 1997) et la tendance des effectifs suivant la Liste Rouge régionale du Poitou-Charentes (GRILLET ET THIRION, 1997) et la connaissance de terrain des naturalistes Vendéens.

La tendance des effectifs a été définie pour la grande région Poitou-Charentes-Vendée, sinon la définition du cadre géographique est précisée.

### Légende des tableaux récapitulatifs pages 102 et 103

#### - Directive Habitats, D.H. :

Annexe II (**An.2**), espèces animales et végétales d'intérêts communautaire dont la conservation nécessite des Zones Spéciales de Conservation.

Annexe IV (**An.4**), espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte.

Annexe V (**An.5**), espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

#### - Convention de Berne (relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage), C.B. :

Annexe II (**B.2**), espèces de faune strictement protégées.

Annexe III (**B.3**), espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée.

#### - Listes des espèces protégées au niveau national, PN :

Nar. 1, article 1

et

Nar. 3, article 3 de l'arrêté du 22/07/93 fixant la liste des Amphibiens et Reptiles protégés sur l'ensemble du territoire (*JORF du 09/09/1993*).

#### - Liste Rouge Mondiale, LRM :

LR = faible risque,

dc = dépendant de mesures de conservation ;

nt = quasi menacé.

#### - Liste Rouge Nationale, LRN :

V Espèce vulnérable,

S Espèce à surveiller,

E Espèce en danger,

I Espèce au statut indéterminé,

#### - Liste Rouge Régionale, LRR :

X Mentionnée

#### - Tendance des effectifs :

↗ = population en augmentation ;

↘ = population en baisse ;

↔ = population stable ;

? = statut indéterminé.

**Statut des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes**

(légende page 101)

Espèce	D.H.	C.B.	PN	LRM	LRN	LRR	Tendance des effectifs	Intérêt biogéographique		
<i>Salamandra salamandra</i>		B.3	Nar.1		S		↔		Anoures	Amphibiens
<i>Triturus alpestris</i>		B.3	Nar.1		V	X	↔	Limite sud de répartition		
<i>Triturus helveticus</i>		B.3	Nar.1		S		↔			
<i>Triturus cristatus</i>	An.2, 4	B.2	Nar.1	LR : dc	V	X	↘	Limite sud de répartition		
<i>Triturus marmoratus</i>	An.4	B.3	Nar.1		V	X	↘			
<i>T. cristatus</i> x <i>T. marmoratus</i>						X	?	Zone de contact des deux espèces parentales		
<i>Alytes obstetricans</i>	An.4	B.2	Nar.1		I		?		Urodèles	
<i>Bombina variegata</i>	An.2, 4	B.2	Nar.1		V	X	↘			
<i>Pelobates cultripes</i>	An.4	B.2	Nar.1		V	X	↘	Espèce méridionale, proche de la limite nord de répartition		
<i>Pelodytes punctatus</i>		B.3	Nar.1		V		↘	En régression hors littoral		
<i>Bufo bufo</i>		B.3	Nar.1		S		↔			
<i>Bufo calamita</i>	An.4	B.2	Nar. 1		S	X	↘			
<i>Hyla arborea</i>	An.4	B.2	Nar.1	LR : nt	V	X	↘			
<i>Hyla meridionalis</i>	An.4	B.2	Nar.1		S	X	?	Limite nord de répartition		
<i>Rana temporaria</i>	An.5	B.3	Nar.3			X	↘	Espèce continentale limitée à des habitats très spécifiques		
<i>Rana dalmatina</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↔			
<i>Rana lessonae</i>	An.4	B.3	Nar.1		S	X	↘			
<i>Rana perezi</i>	An.5	B.3	Nar.1		S		↔	Limite nord de répartition		
<i>Rana ridibunda</i>	An.5	B.3	Nar.1		S		↗	Espèce introduite en forte augmentation		
<i>Rana kl. esculenta</i>	An.5	B.3	Nar.3				↗			
<i>Rana kl. grafi</i>	An.5	B.3					?			

**Statut des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes**

(légende page 101)

Espèce	D.H.	C.B.	PN	LRM	LRN	LRR	Tendance des effectifs	Intérêt biogéographique	Reptiles	
<i>Emys orbicularis</i>	An.2, 4	B.2	Nar.1	LR:nt	V	X	↘	Espèce en forte régression	Chéloniens	Reptiles
<i>Trachemys sscripta elegans</i>							↗	Espèce introduite en forte augmentation		
<i>Anguis fragilis</i>		B.3	Nar.1		S		?		Sauriens	
<i>Lacerta bilineata</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↔			
<i>Lacerta agilis</i>	An.4	B.2	Nar.1		I	X	?	Espèce en limite sud de répartition (une seule station)		
<i>Lacerta lepida</i>		B.2	Nar.1		V	X	↘	Espèce en limite nord de répartition		
<i>Podarcis muralis</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↔			
<i>Chalcides striatus</i>		B.3	Nar.1		S	X	?	Espèce en limite nord de répartition (deux stations)		
<i>Coluber viridiflavus</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		↗			
<i>Coronella austriaca</i>	An.4	B.2	Nar.1		S	X	↘		Ophiidiens	
<i>Coronella girondica</i>		B.3	Nar.1		S	X	↘	Espèce en limite nord de répartition		
<i>Elaphe longissima</i>	An.4	B.2	Nar.1		S		?			
<i>Natrix maura</i>		B.3	Nar.1		S		↘			
<i>Natrix natrix</i>		B.3	Nar.1		S		↔			
<i>Vipera aspis</i>		B.3	Nar.1				↘			

## BIBLIOGRAPHIE

- ALLENOU, O., DUGUY, R., JOURDE, Ph. et THIRION, J.-M. 2001 – Nouvelles données sur la répartition de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* (Linné, 1758) en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, **9** (1) : 95-102.
- BELTREMIEUX, E. 1884 – Faune vivante de la Charente-Inférieure. *Ann. Soc. Sci. Charente-Inférieure*, Acad. La Rochelle, **20** : 271-507.
- BERGER, L. 1968 – On the origin of genetic systems in Europea water frog hybrids. *Zoologica Poloniae*, **35** (1-4) : 5-32.
- BONNET, X., NAULLEAU, G., SHINE, R. & LOURDAIS, O. 2001 - Short-term versus long-term effects of food intake on reproductive output in a viviparous snake (*Vipera aspis*). *Oikos*, **92** : 297-308.
- BONNET, X., LOURDAIS, O., SHINE, R. & NAULLEAU, G. Reproduction in snakes (*Vipera aspis*): costs, currencies and complications. *Ecology*, sous presse.
- BOULANGER, G.A. 1891 – A contribution to the knowledge of the races of *Rana esculenta* and their geographical distribution. *Proc. Zool. Soc. Lond.*, **1891** : 374-384.
- CASTANET, J. et GUYÉTANT, R. (Eds) 1989 – *Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France*. Société Herpétologique de France, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. 191 p.
- CHEYLAN, M. & MATEO, J. A. 1997 – *Chalcides striatus* (Cuvier, 1829) Pp. 314-315 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN, H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris. 496 p.
- CROCHET, P.-A., DUBOIS, A., OHLER, A. & TUNNER, H. 1995 – *Rana (Pelophylax) ridibunda* Pallas, 1771, *Rana (Pelophylax) perezi* Seoane, 1885 and their associated klepton (Amphibia, Anura) : morphological diagnoses and description of a new taxon. *Bull. Mus. National Hist. Nat.*, Paris, (4), **17**(1-2) : 11-30.
- DE L'ISLE, A. 1862 – Notice zoologique sur un nouveau Batracien Urodèle de France, *Triton Blasii*. *Ann. Sci. Nat.*, **17** (5) : 364-371.
- DUBECH, P. 1999 – Les Tritons de la réserve naturelle du Pinail. *Zaménis*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, **3** : 8-9.
- DUBOIS, A. & OHLER, A. 1994 – Frogs of the subgenus *Pelophylax* (Amphibia, Anura, Genus *Rana*) : A catalogue of available and valid scientific names, with comments on name-bearing types, complete synonymies, proposed common names, and maps showing all type localities. *Zoologica Poloniae*, **39**/3-4 : 139-204.
- DUBOIS, A. 1997 – Lists of European species of amphibians and reptiles : will soon be reaching stability ? *Amphibia-Reptilia*, **69** : 1-28.
- DUBOIS, A. & GÜNTER, R. 1982 – Klepton and synklepton : Two New Evolutionary Systematics Categories in Zoology. *Zool. Jahrb. Syst.*, **109** : 290-305.

- DUGUY, R. 1961 – Le cycle annuel d'activité chez *Coronella austriaca* (d'après les notes manuscrites de Raymond Rollinat et des observations personnelles). *Terre et Vie*, **108** (4) : 401-435.
- DUGUY, R. 1993 – *Petit bestiaire roman d'Aunis et Saintonge*. Ruppella, La Rochelle. 47 p.
- DUGUY, R. et BARON, J-P. 1998 – La Cistude d'Europe *Emys orbicularis* dans le Marais de Brouage. *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, **8** (7) : 781-803.
- DUSEJ, G. 1997 – *Coronella girondica* (Daudin, 1803) Pp. 346-347 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris : 496 p.
- DUSOULIER, F. et GOURET, L. 2000 – Le complexe des Grenouilles vertes : casse-tête systématique et biogéographique. *Zaménis*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, **5** : 3-9.
- FIERS, V., GAUVRIT, B., GAVAZZI, E., HAFFNER, P., MAURIN, H. et coll 1997 – *Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques. Col. Patrimoines naturels*, vol. 24 – Service du Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement, Paris. 225 p.
- GELIN, H. 1911 - Reptiles et Batraciens des Deux-Sèvres et région voisine. *Mém. Soc. Vulgar. Sci. Nat. Deux-Sèvres*, **2** : 65-86.
- GENIEZ, Ph. et CHEYLAN, M. 1987 – *Atlas de distribution des Reptiles et Amphibiens du Languedoc-Roussillon*. GRIVE et Laboratoire de Biogéographie et Écologie des Vertébrés. EPHE (Eds), Montpellier. 113 p.
- GRAF, J.D., KARCH F. & M.C. MOREILLON 1977 – Biochemical variation in the *Rana esculenta* complex : A new hybrid form related to *Rana perezi* and *Rana ridibunda*. *Experientia*, **33** (12) : 1582-1584.
- GRILLET, P. 2001 - L'hiver des Grenouilles rousses *Rana temporaria* sur le canton de Ménigoute. *Zaménis*, Poitou-Charentes Nature, Poitiers, **6** : 12-14.
- GRILLET, P. et THIRION, J.-M. 1997 - *Répartition des Amphibiens et des reptiles en Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Poitiers. 31 p.
- HOTZ, H. 1974 – Ein Problem aus vielen Fragen : europäischen Grünfrosche (*Rana esculenta* Komplex) und ihre Verbreitung. *Natur. Mus.* **104** : 262-272.
- LATASTE, F. 1876 - Catalogue des batraciens et reptiles des environs de Paris et distribution géographique des batraciens et reptiles de l'Ouest de la France - *Act. Soc. linn. Bordeaux*, **31** : 5-29.
- LESSON, R. P. 1841 – Catalogue d'une faune du département de la Charente-Inférieure. *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, **12** : 66 p.
- LODE, Th. 1993 – Rythme d'activité et déplacements chez la Grenouille agile *Rana dalmatina* Bonaparte, 1840 dans l'ouest de la France. *Bull. Soc. Herpétol. Fr.*, **67-68** : 13-22.

MAUDUYT, L. 1844 - *Herpétologie de la Vienne ou des Reptiles tant vivant que fossiles*. Saurin, Poitiers. 60 p.

MATEO, J. A. & CHEYLAN, M. 1997 – *Lacerta lepida* Daudin, 1802 Pp. 246-247 in GASC, J-P., CABELA, A., CRNOBRNJA-IZAILOVIC, J., DOLMEN, D., GROSSENBACHER, K., HAFFNER, P., LESCURE, J., MARTENS, H., MARTINEZ RICA, J. P., MAURIN H., OLIVEIRA, M. E., SOFIANIDOU, T. S., VEITH, M. and ZUIDERWIJK, A. (Eds), *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpetologica & Muséum National d'Histoire Naturelle (IEGB/SPN), Paris. 496 p.

NAULLEAU, G. 1997 - *La Vipère aspic*. Eveil Nature, Saint Yrieix. 72 p.

NAULLEAU, G. 1987 - Les Serpents de France. *Revue Française d'Aquariologie, Herpétologie*, 2<sup>ème</sup> édition du fasc. 3. 1984, Université de Nancy. 56 p.

NÖLLERT, A. & C. 1995 - *Los Anfibios de Europa*. Omega, Barcelone. 399 p.

ROLLINAT, R. 1934 – *La vie des Reptiles de la France centrale*. Delagrave, Paris. 343 p.

SAINT GIRONS, H. 1957 - Le cycle sexuel chez *Vipera aspis* (L) dans l'Ouest de la France. *Bulletin Biologique de France et Belgique* **91** : 284-350.

SINSCH, U. 1998 – *Biologie und Ökologie der Kreuzkröte (Bufo calamita)*. Bochum, Laurenti Verlag. 222 p.

SCHREIBER, E. 1912 – *Herpetologia europaea. Eine systematische Bearbeitung der Amphibien und Reptilien welche bisher in Europa aufgefunden sind*. Verlag von Gustav Fischer, Jena.

SCHULTZ, R.J. 1969 – Hybridization, unisexuality, and polyploidy in the Teleost *Poeciliopsis* (Poeciliidae) and other vertebrates. *Amer. Nat.*, **103** : 605-619.

THIRION, J.-M. 1998 – Nouveau record de taille chez la Coronelle girondine *Coronella girondica* (Daudin, 1803) en limite nord de répartition. *Zaménis, Poitou-Charentes Nature, Poitiers*, **1** : 14-16.

THIRION, J.-M. & VRIGNAUD, N. 1999 – Nouvelles données sur la répartition du Pélobate cultripède *Pelobates cultripipes* (Cuvier, 1829) (*Amphibia*) en Charente-Maritime. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, **8** (8) : 935-940.

THIRION, J.-M. 2000 – 1999 – Reproduction automnale exceptionnelle pour quelques espèces de Batraciens. *Zaménis, Poitou-Charentes Nature, Poitiers*, **4** : 22.

TREMEAU DE ROCHEBRUNE, A. 1843 - Catalogue d'une partie des animaux vivants dans le département. *Act. Coc. Linn. Bordeaux*, **XII**, n°62 : 211-252.

TUNNER, H.G. & UZZELL, T. 1974 – Das Serumalbumin bei *Rana perezi* (Salientia, Ranidae). *Salamandra*, **10** : 137-139.

VALLEE, L. 1960 – Recherches sur *Triturus Blasii* de l'Isle, hybride naturel de *Tr. cristatus* x *Tr. marmoratus* Latr. *Mém. Soc. Zool. Fr.*, **31** (1959) : 1-96.

WOLTERSTORFF, W. 1904 – Über Triton blasii De L'Isle, ein Kreuzungsprodukt zwischen *Triturus marmoratus* und *Triturus cristatus*. *Zool. Jahrb., Abt system.*, **28** : 82-86.

## ANNEXES

### *Exemple de fiche d'observation*

### *Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes*





**Atlas des Reptiles et des Amphibiens du Poitou-Charentes**

Date d'observation :  
 ..... / ..... / .....

**Observateur :**  
 Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Association : .....  
 .....  
 Déterminateur : .....  
 .....

Réservé :

---

Origine des données :

Terrain   
 Collection   
 Littérature

**Localisation**

Dépt : ..... ; Commune : ..... Code INSEE :  
 Lieu-dit : .....  
 Lieu précis : .....  
 Coord. géog : Long. .° ... '.... " Lat.N ....°.....'....."  
 N° carte IGN 1:25 000 : ..... Est/Ouest  
 TOP 25 :

**Attention fiche recto-verso**

	Vu	Capt	Chant	Mort	Ponte	Têt	Adul	Abond.*
Salamandre tachetée								
Triton alpestre								
Triton crêté								
Triton marbré								
Triton Blasius								
Triton palmé								
Triton vulgaire								
Crapaud accoucheur								
Sonneur à ventre jaune								
Pélobate cultripède								
Pélogyte ponctué								
Crapaud commun								
Crapaud des joncs								
Rainette arboricole								
Rainette méridionale								
Grenouille rousse								
Grenouille agile								
Grenouille verte ( <i>lessonae</i> )								
Grenouille verte ( <i>esculenta</i> )								
Grenouille rieuse ( <i>ridibunda</i> )								
Grenouille de Perez								
Grenouille de Graf								

Capt = capturé, Têt = têtard, Adul = adulte, \* Abond = abondance.

\* : I = individu isolé ; II = de 2 à 10 individus ; III = de 10 à 30 ; IV = de 30 à 100 ; V = plus de 100 ou nombre précis (chiffre arabe)

	CONTACTS				ADULTES		JEUNES		Abond.
	Mue	Vu	Capt	M	Mâle	Fem	Sub	Juv	
Cistude d'Europe									
Tortue de Floride									
Seps strié									
Lézard des souches									
Lézard vert									
Lézard ocellé									
Lézard vivipare									
Lézard des murailles									
Orvet d'Europe									
Couleuvre verte et jaune									
Couleuvre d'esculape									
Couleuvre vipérine									
Couleuvre à collier									
Coronelle lisse									
Coronelle girondine									
Vipère aspic									

**Contacts** : Mue = l'espèce a été identifiée grâce à la mue ; Vu = espèce observée sur le site ;  
Capt = espèce capturée ; M = espèce trouvée morte  
**Adultes** : Mâle = l'individu observé est un mâle ; Fem = l'individu observé est une femelle  
**Jeunes** : sub. = l'individu observé est un subadulte ; juv. = l'individu observé est un juvénile.

Abond = **Abondance** : I = individu isolé ; II = 2 à 10 individus ; III = plus de 10 individus  
ou nombre précis (chiffre arabe)

**Informations complémentaires concernant l'observation et le milieu :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Fiche à retourner à :** Poitou-Charentes Nature  
Espace 10 - 17, rue Albin Haller 86000 Poitiers

- J'accepte l'utilisation des données brutes de cette fiche pour des travaux de recherche ou des opérations de conservation
- Je n'autorise pas l'utilisation des données de cette fiche pour des travaux de recherche ou de conservation

**Liste rouge des Amphibiens et des Reptiles du Poitou-Charentes**

Aucune méthodologie commune n'a été proposée au niveau national pour l'élaboration de listes rouges régionales et départementales ; la seule prise en compte des listes officielles (Liste rouge nationale, Directive Habitats...) n'est pas satisfaisante dans la mesure où ces listes reposent sur des « dires » d'expert et non pas sur une méthodologie rigoureuse et explicite. C'est pourquoi, nous nous sommes inspirés de critères utilisés en Languedoc-Roussillon et qui permettent à une espèce non inscrite sur les listes nationales et européennes d'être malgré tout en liste rouge, dans la mesure où des critères d'ordre biogéographique ainsi que des critères concernant l'évolution des populations au niveau régional, sont pris en compte. Cette liste et la méthodologie utilisée ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en 1998.

Les critères pris en compte pour élaborer cette liste prennent en compte :

- la répartition de l'espèce dans la région et en France, son intérêt biogéographique et le degré de responsabilité de la région pour sa survie ;
- le niveau et l'évolution des effectifs, le degré de vulnérabilité dans la région
- la place de l'espèce dans les listes officielles (liste rouge nationale, Convention de Berne, Directive Habitats,..)

<b>Triton alpestre</b>	<i><b>Triturus alpestris</b></i>
<b>Triton crêté</b>	<i><b>Triturus cristatus</b></i>
<b>Triton marbré</b>	<i><b>Triturus marmoratus</b></i>
<b>Triton de Blasius</b>	<i><b>Triturus cristatus x T.marmoratus (hybride)</b></i>
<b>Sonneur à ventre jaune</b>	<i><b>Bombina variegata</b></i>
<b>Pélobate cultripède</b>	<i><b>Pelobates cultripes</b></i>
<b>Crapaud des joncs (calamite)</b>	<i><b>Bufo calamita</b></i>
<b>Rainette arboricole</b>	<i><b>Hyla arborea</b></i>
<b>Rainette méridionale</b>	<i><b>Hyla meridionalis</b></i>
<b>Grenouille rousse</b>	<i><b>Rana temporaria</b></i>
<b>Grenouille de lessona (petite grenouille verte)</b>	<i><b>Rana lessonae</b></i>
<b>Cistude d'Europe</b>	<i><b>Emys orbicularis</b></i>
<b>Lézard des souches</b>	<i><b>Lacerta agilis</b></i>
<b>Lézard ocellé</b>	<i><b>Lacerta lepida</b></i>
<b>Seps strié</b>	<i><b>Chalcides striatus</b></i>
<b>Coronelle lisse</b>	<i><b>Coronella austriaca</b></i>
<b>Coronelle girondine</b>	<i><b>Coronella girondica</b></i>



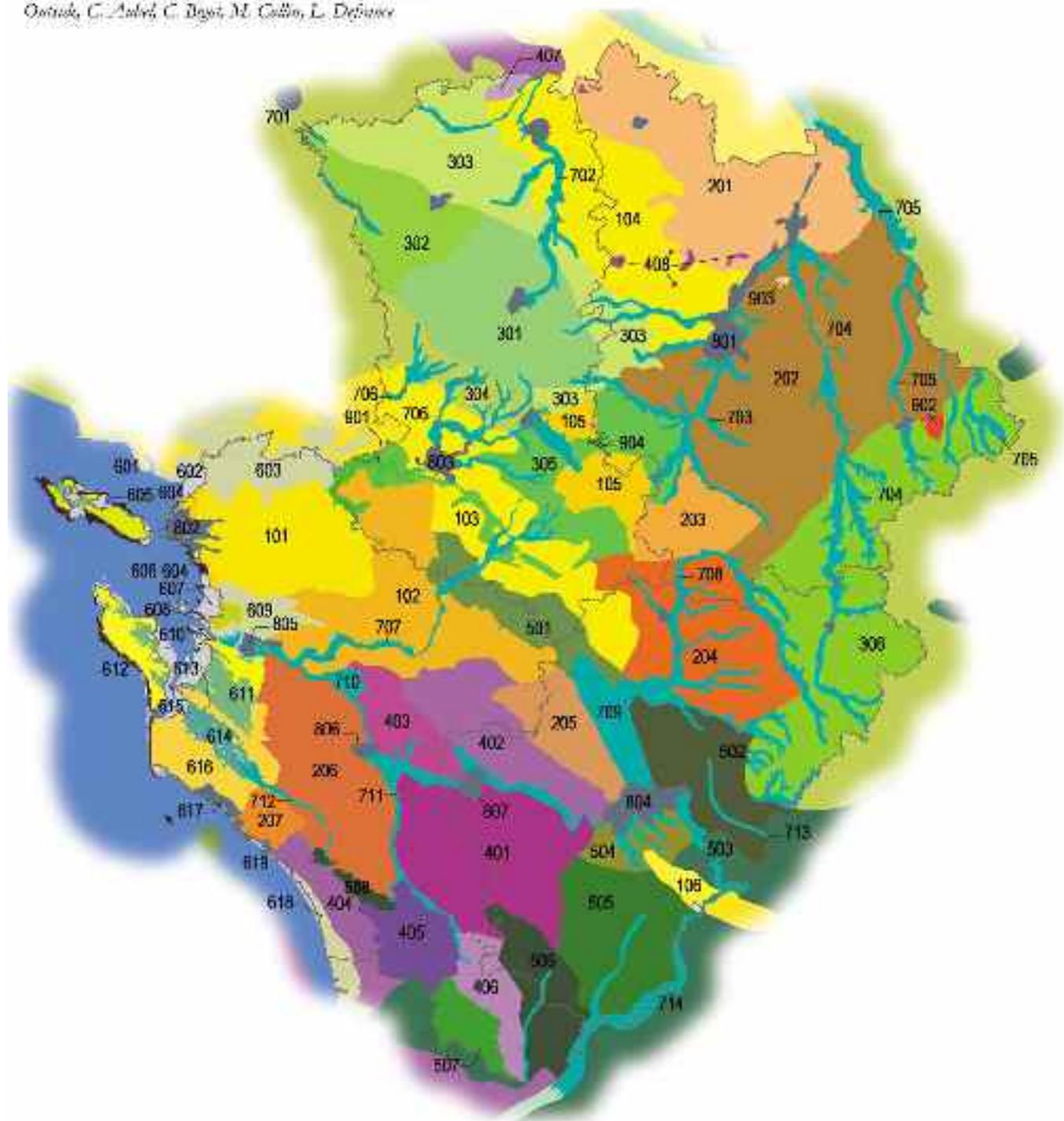


## PAYSAGES DE POITOU-CHARENTES

© Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes

Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, 1999

Ouvrage : C. Aubert, C. Bays, M. Collin, L. Desjardins





ce programme a bénéficié du soutien technique et financier de :



**Union européenne**  
**fonds FEOGA**



Prix : 14 €

ISBN 2-9515017-3-0

ISSN 1624-0235